

APEDAF

Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones

RAPPORT ANNUEL 2014

1 Statuts

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



14141484

10 -07-2014

BRUXELLES
Greffe

4

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0418.527.581

Dénomination

(en entier) : **ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS
AUDITIFS FRANCOPHONES**

(en abrégé) : **APEDAF**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Van Eyck, 11/A, 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission(s) - Réélection(s) - Nomination(s) d'Administrateur(s)

Suite à l'Assemblée Générale : du 3/04/2014,

Réélection d'administrateur

Madame Anne-Charlotte PREVOT (Présidente de l'ASBL), domiciliée au numéro 23, Avenue du Pathéon, à 1081 Bruxelles.

Nomination(s)

Madame Gaétane MEILLEUR (Trésorière), domiciliée au numéro 42, Rue de Viville à 6700 Arlon
Monsieur Laurent Cedric DUQUESNE (Administrateur), domicilié au numéro 62, Bas Hameau à 7760 CELLES (HT).

Désormais, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

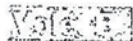
Anne-Charlotte PREVOT, Présidente
Bernard LIETAR, Vice-Président
Gaétane MEILLEUR, Trésorière.
Stéphanie NOTEBAERT, Secrétaire
Anne Marie-Josée LAMOTTE, Administratrice
Laurent Cedric DUQUESNE, Administrateur.

Anne-Charlotte PREVOT,
Présidente

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



14216182

Déposé / Reçu le

21 NOV. 2014

au greffe du tribunal de commerce
Grefte
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0418.527.581

Dénomination

(en entier) : **ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS
AUDITIFS FRANCOPHONES**

(en abrégé) : **APEDAF**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Van Eyck 11/A bis 5 - 1050 Ixelles

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suite à l'Assemblée Générale: du 05/11/2014,

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Il a été décidé de transférer, en date du (05/11/2014), le siège social, anciennement situé Rue Van Eyck, 11/A à 1050 Ixelles, à la Rue de Picardie, 43 à 1140 Evere

Anne-Charlotte PREVOT,
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/12/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

2 Sommaire

1) Statuts	3
2) Sommaire	7
3) Mot introductif	13
4) Rapport d'activités	17

L'aide interparentale et familiale **19**

Accueil et soutien des parents	19
Parents-relais	20
Familles actives de l'APEDAF	22
Activités familiales	22
Services piles	29

L'éducation de l'enfant sourd **31**

Service d'aide pédagogique	31
Prix Clinique de Beloeil	38
«Bébé, Bambin Sourds Bouquinent»	39

La sensibilisation du public et des autorités **49**

Outils de sensibilisation et d'information	49
Animations autour des outils pédagogiques	52
Sensibilisation des autorités compétentes	70

La réalisation d'outils pédagogiques et de services **71**

Outils pédagogiques de l'année 2014	72
Services de l'année 2014	76

Les collaborations **79**

Partenariats réguliers	79
Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils et d'animations	80
Collaborations pour la diffusion et la promotion	81

Le fonctionnement de l'association **83**

Comité de gestion	83
Personnel APEDAF	83
Commission paritaire	87
Aménagement structural	87

10 **5) Annexes presse** **89**

Opération Souris	91
Des activités solidaires	97
Conférence «Identité Sourde»	99
Rhétos défi	100
Marche ADEPS	105

6) Comptes et bilan 2014 **107**

Bilan 2014 **109**

Compte de résultats **110**

Comptes annuels **111**

7) Projets 2015 **119**

L'APEDAF en route vers un nouvel Axe **121**

Présentation de l'axe 4 et ses obligations **121**

L'aide interparentale et familiale **123**

Accueil et soutien des parents	123
Parents-relais	123
Activités familiales	124

L'éducation de l'enfant sourd **127**

Service d'aide pédagogique	127
« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent »	127
«Bébé Bambin Sourds Bouquinent» - Écoles	128

La sensibilisation du public et des autorités	129
Campagne de sensibilisation et d'information	129
Axe4: thème de notre campagne 2015	129
Interventions	130
Actions et événements	131
Sensibilisation des autorités compétentes	134
La communication de l'asbl	137
Outils de communication	137
Les collaborations	139
Le fonctionnement de l'association	141
Personnel de l'APEDAF	141
8) Budget 2015	143
Budget 2015	145
Compte de résultats	147

3 Mot introdudctif

Chers lecteurs,

Cela fait une dizaine d'années que l'APEDAF s'est engagée en tant qu'association d'éducation permanente à informer les parents, les familles, le politique, l'associatif, le grand public aux défis et aux enjeux concernant la surdité, à ce qu'elle représente et implique.

A cette fin, de nombreuses brochures ont été éditées et distribuées, valorisées dans le cadre de partenariat avec d'autres associations, sur des foires et salons, dans des lieux divers et publics.

Les brochures du cru 2014 concernent notamment « Mon vécu - Surdité et scolarité », « Prenez soin des personnes sourdes - l'accès aux soins de santé », un DVD a été créé sur les questions d'identités des personnes sourdes. Je vous invite à les découvrir ici dans ce rapport, à les commander sur notre site ou encore à les consulter dans notre bibliothèque.

Désormais, à partir de 2015, l'APEDAF s'engagera au titre de l'éducation permanente dans le lancement de campagnes sur des sujets ciblé concernant la surdité. En se basant sur les connaissances acquises grâce aux brochures, l'objectif est de continuer à sensibiliser un public le plus large possible aux différents thèmes que la surdité touche.

Du côté des finances, le bilan 2014 a été meilleur que celui qui était projeté. Cela tient aux efforts des familles, aux projets visant à récolter des fonds que le personnel et les parents ont mis sur pied. Cela étant, le déficit persistera probablement en 2015 et pour les années ultérieures. Malgré une implication continue des membres pour lever des fonds privés, l'équilibre des finances de l'association n'est pas atteint. C'est pourquoi nous espérons cette année encore, pouvoir compter sur votre mobilisation, votre engagement en faveur de notre ASBL.

Au nom du conseil d'administration, je remercie vivement le personnel motivé et de qualité sur lequel nous pouvons compter et les parents. C'est par leur travail et leur investissement communs que des brochures ont été éditées, que des dons ont été versés et que nos activités ont remporté un vif succès. Je remercie également les pouvoirs publics qui nous témoignent depuis de nombreuses années, de leur confiance, de leur soutien technique et financier essentiels au maintien et au développement des activités de l'association.

Anne-charlotte Prévot
Présidente APEDAF

4 Rapport d'activités

Accueil et soutien des parents

« L'APEDAF a pour objet social de soutenir tout enfant sourd ou malentendant et sa famille dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle et ce, dans le respect de leurs possibilités et besoins. »

L'accueil et le soutien des parents restent les préoccupations premières de l'association. Ils sont fondamentaux dans toutes les actions de l'APEDAF posées pour et par nos membres ainsi qu'auprès du grand public.

Cette année, l'APEDAF a compté 113 membres. Parmi ceux-ci, 70 sont des parents entendants d'enfants sourds, 9 sont des associations partenaires et 34 sont des sympathisants privés.

L'APEDAF contribue à l'épanouissement de l'enfant sourd et sa famille à travers le soutien qu'elle offre aux parents qu'elle accompagne à différents moments de la vie de leur enfant. Cette année, nous avons pu comptabiliser 82 demandes. La majorité de celles-ci proviennent de parents entendants (52,4%), de sympathisants (42,6% dont 20% d'étudiants et enfin d'adultes sourds (4,8%).

Un seul parent sourd d'enfant sourd a fait appel à l'APEDAF en 2014.

Les demandes ont été classées en huit catégories selon la récurrence des sujets abordés par les personnes qui nous sollicitent. En effet, la majorité d'entre elles concernent les différents services de l'APEDAF, tels que les sensibilisations, les animations BBSB, l'aide aux adultes sourds... (50%). Ensuite, viennent les demandes de collaboration (13,41%), de soutien pédagogique (12,19%), d'étudiants entendants pour la réalisation d'un travail scolaire sur la surdité (09,75%) et les recherches de cours de langue des signes ou de LPC (07,31%). Puis, les demandes qui concernent la scolarité des enfants sourds (03,65%), des questions relatives à la législation (2,43%), et enfin, la recherche de médecin connaissant la langue des signes (1,21%).

Evolution des demandes par rapport à 2012 :

	2012	2013	2014
Services APEDAF	17.51%	41.88%	50%
Étudiants	3.64%	17.94%	9.75%

	2012	2013	2014
Cours LS	12.40%	11.11%	7.31%
Collaborations	2.91%	10.25%	13.4%
Scolarité	22.62%	8.24%	3.65%
Médecins	2.91%	4.27%	1.21%
Législation	10.21%	2.56%	2.43%

Enfin, l'APEDAF est généralement contactée par mail (51,1%) et par téléphone (40,24%). Certains nous rendent visite directement au siège de l'asbl (3,65%) ou via le Forum (3,65%) ; d'autres utilisent Facebook (1,21%).

En 2014, notre association a poursuivi son travail de rapprochement des familles en proposant des services très diversifiés. L'APEDAF permet dès lors un enrichissement des rencontres entre professionnels, parents, sourds. Ces parents que nous soutenons deviendront des futurs piliers de notre association. De ces rencontres naissent de belles collaborations. Il nous paraît important de poursuivre ces opportunités de rassemblement afin de faire évoluer les échanges et la réflexion concernant les besoins des parents d'enfants sourds et malentendants et ce, pour le développement de futurs projets (ex: groupe de travail - sensibilisation à la surdité). De plus, une consultation des parents-membres est systématiquement effectuée lors des périodes d'évaluation et d'analyse des besoins précédant la réalisation des outils pédagogiques ou la mise sur pied de services. Dès lors, l'APEDAF propose aux nouveaux parents des informations répondant à leurs besoins, tels qu'une vidéo de présentation de l'asbl en langue des signes.

En vertu de sa reconnaissance dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'Éducation permanente, l'APEDAF a poursuivi le développement, tout au long de l'année 2014, des services et outils destinés aux familles d'enfants sourds et malentendants ainsi qu'à un large public. Les parents d'enfants sourds prennent part aux différents projets avec enthousiasme, ils participent activement à la démarche d'Éducation permanente. Cette motivation supplémentaire leur permet de devenir les acteurs de changements de perception que chaque citoyen peut porter sur les enfants sourds.

Parents-relais

L'équipe des parents-relais, créée en 1999, se tient à la disposition des familles afin d'apporter un soutien aux parents qui viennent d'apprendre la surdité de leur enfant ou qui contactent l'association afin d'y trouver une aide. Ces parents agissent en étroite collaboration avec l'assistante sociale ou l'assistante psychologue tout en gardant leur spécificité de parents.

L'équipe est désormais constituée de dix parents-relais qui se tiennent à disposition des « nouveaux » parents d'enfants sourds et malentendants, prêts à poursuivre avec dynamisme leur mission d'accompagnement et à partager leur vécu et leurs expériences avec eux.

Cependant, nous constatons, depuis quelques années, un faible taux d'appels de nouveaux parents. En 2011 et 2012, aucun parent-relais n'avait été sollicité directement par les « nouveaux » parents. En 2013, un des parents-relais a reçu quatre demandes. En 2014 en revanche, aucun parent d'enfant sourd n'a fait appel à ce service. Des rencontres de parents se font dans les centres de référence par nos parents-relais mais davantage dans un cadre informel. Cependant, les parents-relais étaient présents lors de la journée des familles afin de créer un contact direct avec les autres parents de l'asbl. L'APEDAF poursuit sa réflexion quant à la mise en place d'actions dans le but de promouvoir ce service et toucher les nouvelles familles. Le site Internet de l'asbl sera mis à profit pour assurer une visibilité plus importante. Lors des différentes activités organisées par l'asbl, les parents nous rappellent l'importance de rencontrer d'autres parents. La disponibilité des parents-relais apporte aux nouveaux parents un service de première ligne, humain et accessible. Ce service est unique en Belgique francophone.

Parents-relais?

APEDAF

Association
des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones

Nous sommes des parents d'enfant(s) sourd(s) qui avons déjà la prise de recul nécessaire afin de pouvoir partager nos expériences.

Si vous le désirez, nous sommes prêts à vous rencontrer, vous qui venez d'apprendre la surdité de votre enfant.

Nous sommes présents pour vous soutenir dans votre quotidien. Nous pouvons être à vos côtés lors des moments d'incertitude et de recherche. Nous pouvons aussi vous informer en ouvrant de nouvelles portes, sans vouloir mettre en avant nos propres choix.

Pour certaines questions plus particulières, nous pourrions jouer le lien avec l'équipe qui suit votre enfant et des personnes ressources.

APEDAF

Rue de Picardie, n°43
1140 Bruxelles
Tel.: +32 (2) 644 66 77
Fax: +32 (2) 640 20 44
E-mail: info@apedaf.be
Site internet: www.apedaf.be

Avec le soutien de:

Parents-relais

Contactez-nous !

Partagez leur expérience de parent d'enfant sourd.

ASBL d'Education permanente reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Les dons supérieurs à 40 € peuvent être exonérés fiscalement
Compte : 001-0635605-40

Les objectifs ...

Ecouter les familles, les rencontrer et les encourager à entrer en contact avec d'autres familles.

Soutenir les parents, être à leur côté lorsqu'ils en ont besoin.

Informier les parents de la manière la plus large possible sur les choix qui s'offrent à eux, leurs droits,

Orienter les familles vers les services adéquats.

Instaurer un lien avec les familles de l'APEDAF.

Ils sont soutenus par l'APEDAF...

Les parents-relais sont en permanence soutenus dans leur rôle par le service social de l'APEDAF.

Les parents-relais peuvent y trouver soutien, écoute et conseils pour pouvoir aider au mieux les parents qu'ils rencontrent.

L'APEDAF accompagne également les parents-relais en leur offrant régulièrement des formations spécifiques.

Cette étroite collaboration entre le service social et l'équipe de parents-relais permet d'apporter aux nouveaux parents une aide optimale lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Qui sont-ils?

Comment les contacter?

A Bruxelles

Anne Lamotte



Stéphanie Notebaert



Anne-Charlotte Prévot

Tél : 0477/67.55.65
E-mail : anne.lamotte@gmail.com
Quand : tous les jours

Tél : 0497/36.07.63
E-mail : stephnot@gmail.com
Quand : en soirée

Tél : 02/410.10.47 ou 0476/34.76.34
E-mail : anne-charlotte.prevot@bma-abc.be
Quand : tous les jours (de préférence en soirée)

Brabant Wallon



Chantal Thory

Tél : 02/390.96.38 ou 0478/46.86.45
E-mail : chanthory@gmail.com
Quand : du lundi au vendredi jusque 20h
Le samedi et le dimanche jusque midi

Au Luxembourg



Didrik van Zuylen

Tél : 063/23.32.35
E-mail : van_lux@hotmail.com
Quand : en semaine, le soir après 20h



Fabienne van Zuylen

Tél : 063/23.32.35
E-mail : van_lux@hotmail.com
Quand : en journée

A Tournai / Mouscron



Stéphanie Baert

Tél : 056/48.09.96 ou 0475/60.17.56
E-mail : pedicurebaert@gmail.com
Quand : après 20h30 et le samedi après-midi



Odile Cantreul

Tél : 056/84.30.47 ou 0483/17.91.81
E-mail : odile-robert@tvcablenet.be
Quand : tous les jours après 18h sauf le dimanche

Formation des parents-relais

La formation des parents-relais a pour objectif d'outiller les participants face à la détresse des parents apprenant le diagnostic de surdité de leur enfant. La volonté de l'APEDAF est de leur fournir un soutien qui soit le plus proche possible de leurs attentes et de leurs besoins. Aucune rencontre n'a pu être planifiée en 2013 ni en 2014 car les parents-relais ne ressentaient pas le besoin de se retrouver.

Familles actives de l'APEDAF

L'APEDAF a aussi une antenne dans la région du Luxembourg où six familles sont activement présentes. Elles organisent régulièrement des activités.

Activités familiales

Afin d'encourager les familles à se rencontrer de manière informelle, des activités ludiques ou festives ont été organisées en 2014.

Concert du guitariste belge Jacques Stotzem



A l'initiative de plusieurs parents de la province du Luxembourg, le guitariste belge **Jacques STOTZEM** (originaire de Verviers) s'est produit en concert le 22 février dernier à la salle des fêtes de l'ISMA (Institut Sainte-Marie) à Arlon. Le choix de la salle n'était pas anodin, étant donné que pas moins de 6 élèves sourds ou malentendants, suivis par l'APEDAF, sont scolarisés dans cette école.

Le public s'était déplacé en nombre (environ 350 personnes) pour assister au concert de cet artiste, prodige de la guitare, de renommée internationale.

Dès les premières notes, Jacques Stotzem a séduit les spectateurs par son talent et sa technique impressionnante (fingerstyle*). Le musicien nous a proposé plusieurs morceaux originaux (« Sur Vesdre » en hommage à sa ville d'origine, « Twenty-one », petit clin d'œil à Classic 21, « Oasis », et le très impressionnant « Jungle »,...) et plusieurs reprises « réarrangées » d'artistes cultes (Jimi Hendrix, U2, les Beatles,...) pour le plus grand bonheur du public.

Entre chaque morceau, l'artiste nous a fait part de son parcours (guitariste autodidacte, il a commencé la guitare à 16 ans pour devenir professionnel à 19 ans), de ses influences (blues, jazz, rock et folk), de sa passion, le tout avec simplicité et beaucoup d'humour. A l'entracte, c'est dans la convivialité et la bonne humeur que les spectateurs ont partagé un verre et se sont délectés de pâtisseries préparées par les organisateurs de la soirée. Le public avait également la possibilité de rencontrer Jacques Stotzem, très disponible, et d'acquiescer son dernier (et 13ème) album « Catch the Spirit II » ; les CD sont partis comme des petits pains ! De nombreuses personnes se sont également rendues au stand APEDAF pour obtenir des informations et de la documentation sur l'Association, et par la même occasion, acheter les chocolats de l'Opération Souris, qui battait son plein en ce mois de février !

Les parents, leurs enfants et l'équipe des aides pédagogiques de la province du Luxembourg avaient tout mis en place pour que l'organisation de ce concert soit une réussite et ce fût le cas. Notons également que de nombreux sponsors de la région avaient apporté leur soutien à cet événement.

Au final, les échos du public étaient très positifs, tout le monde était ravi de la prestation de ce grand guitariste. Une expérience à renouveler !

Activités familiales à Pairi Daiza

24



Le 04 mai, 52 participants ont visité le parc Pairi Daiza, représentant 15 familles membres de l'association, dont 18 enfants et 34 adultes. Toute la journée, les enfants ont fait des découvertes et ont joué ensemble pendant les parents discutaient entre eux sous l'oreille attentive et le regard bienveillant des parents-relais.

Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est tenue le jeudi 3 avril 2014 dans les locaux de l'APEDAF Bruxelles. La rencontre était précédée d'un en-cas. Tous les membres y étaient conviés. La participation des membres y a été fortement débattue compte tenu de l'absence récurrente de représentativité de parents d'enfants sourds et malentendants.

Goûter de fin d'année des aides pédagogiques de Bruxelles



Le samedi 25 juin 2014 a eu lieu la fête de fin d'année du service des aides pédagogiques de Bruxelles. De nombreuses familles d'enfants accompagnés par l'APEDAF se sont rassemblées au parc du Viaduc à Ixelles afin de partager une après-midi festive avec l'équipe des aides pédagogiques.

Le thème de la journée était celui des abeilles.

L'après-midi a commencé par une animation donnée par l'apiculteur Hubert Gorgemans. Chacun a pu découvrir le monde miniature des abeilles, observer une partie de ruche et repérer la reine au point de couleur sur son thorax, goûter du miel en trempant son doigt dans les alvéoles de la ruche etc.

Ensuite, des équipes se sont formées pour réaliser des jeux inspirés du thème du jour : quiz, jeu d'adresse, d'observation et de concentration, etc.

Après ces divertissements, les participants se sont régalés autour d'un buffet de desserts. L'après-midi s'est clôturée par la proclamation des résultats aux jeux et le choix des récompenses parmi une multitude de lots.



Cette journée est l'occasion pour les parents de se rencontrer et d'échanger leur vécu avec d'autres parents mais aussi avec l'équipe pédagogique, l'assistante sociale et la directrice de l'APEDAF.

De même, les enfants accompagnés par l'APEDAF rencontrent d'autres enfants qui partagent une expérience similaire. Ces nombreux échanges ont été favorisés par une ambiance ludique et détendue.

Accueil de Charles Gaucher et des étudiants en travail social de l'Université de Moncton au Canada

Du 09 au 25 juin, l'APEDAF a accueilli un groupe d'étudiants canadiens en travail social en visite en Belgique. Accompagnés de Charles Gaucher (que vous avez pu rencontrer lors de notre dernier colloque), ils sont venus à la rencontre des associations du monde de la surdité, dont l'APEDAF. Au programme : animation BBSB, Chuuut Party, et avec les aides pédagogiques, rencontre avec des parents de la région de Tournai, visite des associations de Liège et de Namur.

Semaine de stage pour enfants sourds et la fratrie - Tournai

MODALITES PRATIQUES
 Accueil : 9 h 30 - 10 h 30 (sauf le 25/8)
 Prix : 20 € pour le 1^{er} enfant, 10 € pour le 2^{ème}, 10 € pour les suivants.

En plus vous recevrez :
 • Un carnet de goûters
 • Médailles et récompenses personnalisées aux différentes réalisations durant la semaine
 • La liste de l'équipe d'animation
 • Attestations

Prenez pour les parents, le vendredi 8 à 20 h 30, une note importante : 10 € d'inscription en début de semaine.

Ne pas oublier de se munir :
 • De l'argent (dépensez-vous pour payer et manger)
 • De vêtements adaptés pour aller jouer
 • Un carnet de notes
 • De la bonne humeur

Inscriptions au la bulletin d'inscription page 10 du 25/08/14 ou par téléphone au 069 22 22 22

APEDAF ASBL
 17 Rue Châteline, 9
 B-1300 Tournai
 ☎ 069 22 22 22
 ✉ info@apedaf.be

Semaine d'animation Du 25 au 29 août 2014

SILENCE ON TOURNE! ACTION!

Pour les enfants sourds ou malentendants de 4 à 14 ans, Activités bilingues, Accessibles aux frères et sœurs.

Organisé par l'APEDAF ASBL en collaboration avec les associations de la région de Tournai.

Cette semaine d'animation «SILENCE ON TOURNE! ACTION !» s'est déroulée du lundi 25 août 2014 au vendredi 29 août 2014 à Tournai. Axée sur les « Arts de la Scène », les enfants se sont exercés au mime, à la magie, la jonglerie, l'équilibrisme, l'improvisation théâtrale, la mise en scène... Elle était destinée aux enfants sourds ou malentendants de 4 à 14 ans. Cette semaine était composée de nombreuses

activités bilingues, accessible non seulement aux enfants sourds mais aussi à leurs frères et soeurs

Inauguration des locaux de l'APEDAF

Après presque qu'une année de recherche de locaux, l'APEDAF les a enfin trouvés ! Moins grand, plus beau, plus moderne, plus lumineux. Nous nous sommes installés rue de Picardie, 43 à Evere la dernière semaine du mois d'août.



Le mercredi 22 octobre dernier, l'APEDAF a inauguré ses locaux. Elle avait mis les petits plats dans les grands.

Lors de cette soirée inaugurale des locaux rue Picardie, le nouveau logo a été dévoilé.

Une ambiance chaleureuse et sympathique a permis à tous, de multiples rencontres professionnelles et autres.

Madame Dominique CLAJOT, échevine d'Evere et Monsieur Serge DE PATOUL ainsi que les différents représentants d'autres associations nous ont ravi par leur présence.

Un nouveau lieu, pour nombreux, c'est comme une page qui se tourne mais soyez certain, l'histoire continue...

Actions de récoltes de fonds

Community Week de DELHAIZE

Notre asbl APEDAF a participé à l'action Community Week de Delhaize durant la semaine du 22 au 28 septembre dernier, les gains engendrés se sont élevés à 216,13 €.

Brocante au profit de l'asbl



Fin juin, un élève de rétho d'Arlon nous démontre son intérêt de « faire quelque chose » pour l'asbl constatant l'importance de l'aide pédagogique de sa copine sourde en classe. Lucas et le club des jeunes d'Udange ont organisé une brocante dont les fonds récoltés étaient entièrement dédiés à l'APEDAF!

La petite bande s'est levée aux aurores pour accueillir une bonne centaine d'exposants. Installer l'infrastructure, diriger les brocanteurs, servir le café, les croissants, tenir

le bar, le BBQ,... sont autant de tâches qu'ils ont assumées avec le sourire. Les visiteurs se sont déplacés en nombre lors de cette journée ensoleillée.

L'ambiance était fort détendue. Nous avons été très bien accueillis par la population qui s'est intéressée à l'association grâce au stand installé parmi les échoppes de brocanteurs. La petite équipe était ainsi fière de pouvoir verser un don de 1500€ à notre association.

Le Rhétos-défi à Mouscron

Le vendredi 9 mai 2014 a eu lieu à Mouscron le Rhétos défi !

Depuis 14 ans, le « Rhétos défi », c'est le projet des étudiants en éducation physique de l'Institut Saint Charles. Un circuit de quinze kilomètres à pieds jalonné de défis en qui ont été préparés par les organisateurs. Une épreuve sportive à laquelle se joignent tous les rhétoriciens des écoles secondaires libres de la région, Dottignies, Leers-Nord, Comines. Grosso modo, 850 élèves de terminales lancés dans une grande aventure.

L'APEDAF y avait son stand. En effet, les organisateurs dédient la bonne humeur palpable et généreuse des exploits sportifs à une association humanitaire ou caritative : il s'agit d'ouvrir l'esprit de tous ces sportifs sur le monde qui les entoure et de les inviter à se dépasser. Avant le grand jour, les élèves ont dû convaincre des sponsors de les soutenir. Moyennant ces parrainages, chaque défi réussi se transforme en euros sonnants et trébuchants. Plus il y a de défis réussis, plus le don augmente pour l'association bénéficiaire. Et cette année 2014, c'est l'APEDAF que les organisateurs ont choisie.



Avant le grand jour, toutes les écoles ou presque ont donc reçu la visite de l'APEDAF. Depuis le mois de janvier, tous les élèves de rhéto de la région ont assisté à des séances d'information et de sensibilisation. Les aides pédagogiques ont expliqué leur travail, les problèmes des élèves sourds intégrés dans des classes ordinaires, la surdité en général, les dangers de s'exposer à des overdoses de décibels. Sans manquer d'initier les uns et les

autres à quelques rudiments de la langue des signes.

6 février dernier : Julie Neiryck et Nathalie Germonprez, aides pédagogiques de l'APEDAF, en grande conférence sur la surdité pour des rhétoriciens de l'Institut Saint Charles à Luigne

Halloween à Bruxelles

Ce dimanche 2 novembre, nous nous sommes donc retrouvés au Musée d'Art Fantastique d'Ixelles pour vivre ensemble un moment d'épouvante !

Les enfants sont tous arrivés déguisés avec certainement l'espoir de nous donner froid dans le dos... !

Au programme, visite du musée et résolution d'énigmes !

28



Les enfants se sont tous montrés très courageux et n'ont laissé paraître aucun signe de frayeur devant les squelettes, diables ou autres espèces repoussantes susceptibles de nous faire dresser les cheveux sur la tête...

De plus, ils ont fait preuve d'une grande perspicacité pour essayer de trouver une réponse aux énigmes et sont tous repartis avec leur diplôme de sorcellerie en poche.

L'animation s'est clôturée par une dégustation

de sandwiches.

Soirée concert au profit de l'APEDAF

Ce concert spectacle au profil de l'APEDAF intitulé « ARTISTES entre GUERRE ET PAIX » s'est tenu le 8 novembre à 20 heures à l'église Saint-Jacques de Tournai. Ce fut l'occasion unique de « pouvoir appréhender l'histoire de quelques musiciens mobilisés comme soldats (Maurice Ravel, André Caplet, Claude Debussy, Francis Poulenc) et d'écrivains (Maurice Genevoix et Romain Darchy) qui ont participé à cette guerre de 1914 à 1918. *« Ils ont écrit à leurs proches, et leurs lettres censurées par les autorités militaires sont déchirantes. Elles nous décrivent des conditions de vie à peine imaginables, la mort si proche, le froid, la boue, la langue attendue, l'espoir de la victoire... »*

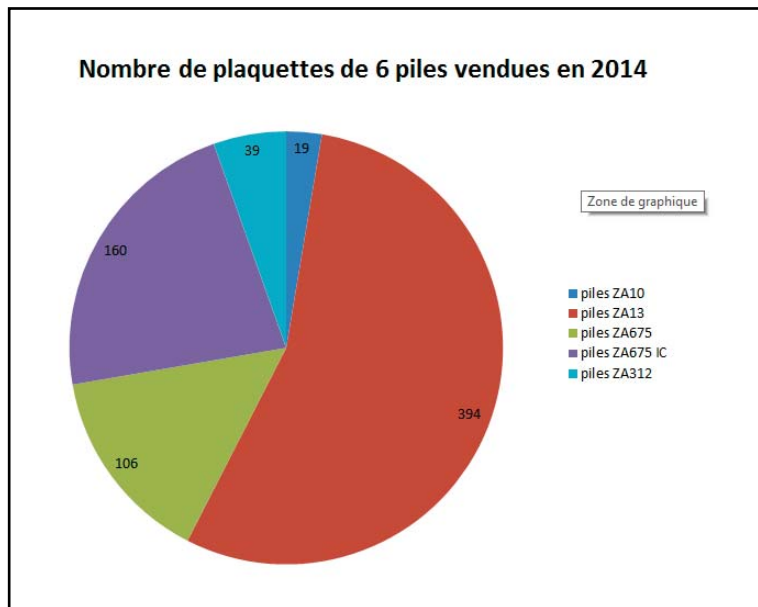
Source : <http://www.lavenir.net/>



Service piles

L'APEDAF met à la disposition de ses membres un service de commande de piles pour appareils auditifs et implants cochléaires.

Les données pour 2014 font apparaitre, comme l'année précédente, un ralentissement de commande. On peut noter qu'en 2014, 58 membres ont commandé des piles via ce service. Ce qui permet de dégager une baisse car en 2013, 72 membres avaient fait appel au service pile de l'asbl. Au total de 718 plaquettes ont été vendues.



Toujours à la recherche continuellement du meilleur rapport qualité/prix des piles pour ses membres, l'association a trouvé un autre fournisseur, ce qui implique que les prix ont baissé.



Les prix de vente des piles en 2014 étaient de :

- Zinc Air 10 (jaunes) : 3,50 €/6
- Zinc Air 13 (orange) : 3,50 €/6
- Zinc Air 312 (brun) : 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (bleu) : 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (spécial implant cochléaire) : 4,50 €/6

Les prix de vente des piles en 2015 seront de :

- Zinc Air 10 (jaunes) : 2,50 €/6
- Zinc Air 13 (oranges) : 2,50 €/6
- Zinc Air 312 (brunes) : 2,50 €/6
- Zinc Air 675 (bleues) : 2,50 €/6
- Zinc Air 675IC : 3,50€/6

30

Spécifions que l'APEDAF ne fait pas de bénéfice dans la vente des piles, elle assure ce service pour ses membres uniquement.

Service d'aide pédagogique

Présentation du projet

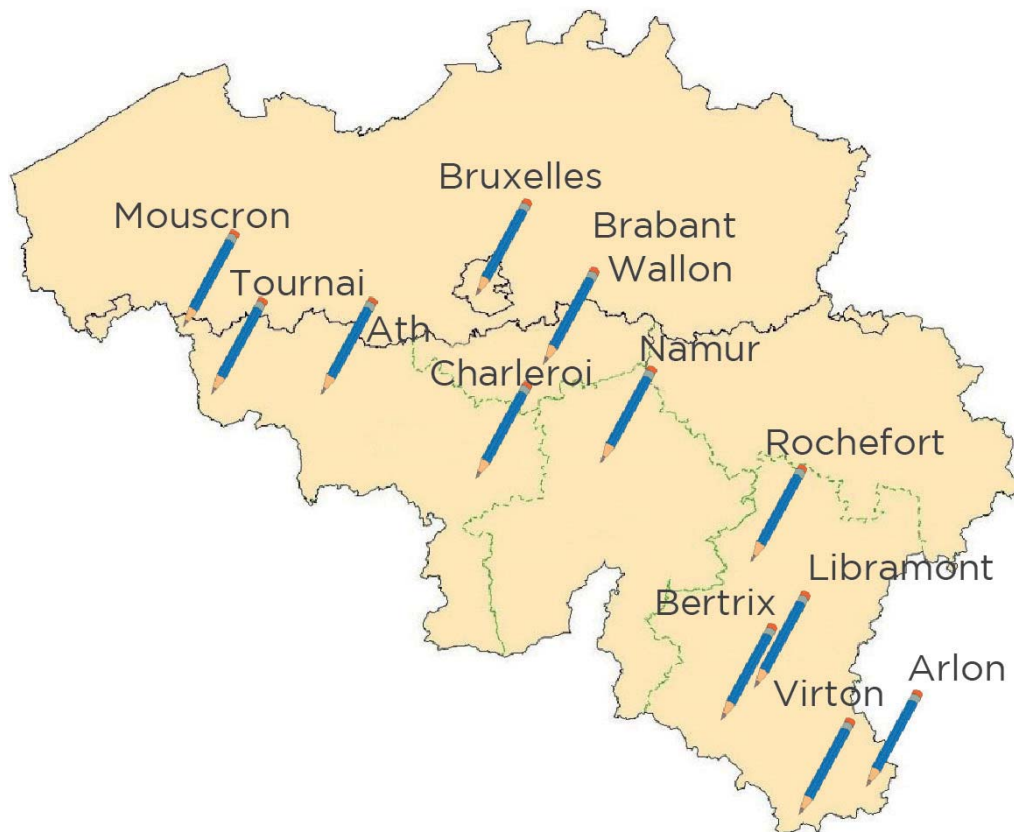
En 1985, des parents de l'asbl ont mis sur pied un service d'aide pédagogique.

Depuis lors, le projet consiste à accompagner des élèves sourds ou malentendants dans les établissements d'enseignement ordinaire choisis par les parents à la condition que les enseignants des écoles acceptent la présence d'un autre adulte (l'aide pédagogique) dans leurs classes.

Ce service est opérationnel à Bruxelles et dans différentes villes de la Région Wallonne, Mouscron, Tournai, Ath, Graty, Wavre, Louvain-la-Neuve, Rochefort, Bertrix, Libramont, Arlon, Virton...

Actuellement, le service d'aide pédagogique de l'APEDAF occupe l'équivalent de 11 TP sous contrats APE de la Région Wallonne et l'équivalent de 4 TP ½ (dont ½ T parascolaire) sous contrats ACS de la Région Bruxelles-capitale. Ces 15 ½ TP sont répartis entre 24 employés.

Les aides pédagogiques accompagnent toute l'année plus de cinquante élèves et étudiants sourds et malentendants. Ils sont encadrés par trois coordinateurs.



Répartition géographique des enfants sourds aidés

L'aide est apportée à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'enseignement supérieur, également en enseignement de promotion sociale, et ce, tous réseaux d'enseignement confondus. L'essentiel de l'aide est cependant apporté aux niveaux fondamental et secondaire.

L'aide est adaptée au projet des parents et aux besoins des enfants. Pour les élèves oralistes, elle consiste en un codage en LPC ou en AKA. Pour les élèves signants, elle consiste en une traduction simultanée des différentes disciplines en langue des signes. Certains points de matières, entre autres en cours de Français, sont abordés via une traduction en français signé complété codé. Ces traductions sont complétées par des ré-explications, de la remédiation extrascolaire à l'école ou dans nos infrastructures. Dans certaines circonstances, les aides pédagogiques prennent également des notes.

Divers facteurs déterminent le nombre d'heures d'accompagnement des élèves : niveau d'enseignement, vecteur de communication (LPC ou LSF), degré d'autonomie de l'élève, ciblage des matières en fonction des aptitudes et des faiblesses, vigilance des enseignants et des autres élèves, disponibilité des aides pédagogiques en tenant compte de l'éloignement géographique des différents établissements où ils interviennent.

L'essentiel du travail a lieu dans les classes : les traductions en LSF et les codages en LPC ou AKA lèvent les altérations à la communication inhérentes à la surdité, donnent accès aux contenus des messages, dans le meilleur des cas à une compréhension en direct. Les élèves signants ont aussi la possibilité de s'exprimer dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux. Ces dispositifs sont établis pour que l'élève sourd se réapproprie sa scolarité, son autonomie, prenne lui-même en charge son travail journalier.

Durant toute l'année scolaire, les différentes intégrations et leur évolution sont soumises à des évaluations continuées, internes en réunion des aides pédagogiques, et pluridisciplinaires (bilans concertés avec les enseignants et les autres intervenants auprès de l'enfant sourd, logopèdes, psychomotriciens, audiologistes,...). Ces concertations permettent éventuellement de coordonner l'orientation des élèves, la poursuite ou non des projets individuels.

En juin 2014, seuls deux élèves, toutes régions confondues, n'ont pas été admis dans l'année supérieure.

Trois élèves se sont inscrits à l'université ou dans l'enseignement supérieur et bénéficient désormais de l'aide offerte par d'autres services agréés.

Vu des difficultés familiales, des parents ont renoncé à l'intervention du service auprès de leur enfant.

À sa demande, une élève a abandonné l'intégration et poursuit sa scolarité en enseignement pour élèves à besoins spécifiques de type 7. Cette élève se plaignait de son isolement dans un environnement majoritairement entendant. La réponse positive des parents à la demande de leur enfant implique une séparation et l'internat.

A Bruxelles, une élève a également été réorientée dans l'enseignement spécialisé.

À Tournai, deux autres élèves ont exprimé des plaintes analogues : un élève souhaitait rejoindre ses copains du CREE inscrits à Ecole et Surdité. Une autre désire depuis un moment déjà être avec d'autres sourds et quittera le service à la rentrée 2015.

Inspirées par la demande des enfants-mêmes, ces situations posent questions et nous invitent à réfléchir en termes d'actions : comment, au sein de l'APEDAF, atténuer ce sentiment de solitude des enfants ?

Notons que ces abandons de service ont donné lieu à des nouvelles inscriptions d'élèves sur listes d'attente ou de nouveaux élèves.

Sur un autre registre, la généralisation des implants cochléaires soulève des questions méthodologiques préoccupantes qui nous ramènent à la confusion pointée dès l'origine du service : entendre ne signifie pas comprendre. Malgré nos interventions, qu'advient-il de la question du sens ?

En vérité, plusieurs élèves implantés nous mettent sur ce point dans des situations inconfortables d'à peu près face auxquelles elles se sentent démunies, voire impuissantes.

On ne parlera pas des réussites incontestables de certains élèves, qui, grâce à l'implant et à l'encadrement, accèdent à une autonomie quasi-totale dans l'environnement entendant.

En revanche, l'implant cochléaire n'est pas le gage absolu d'une compréhension de qualité. Si sur le plan de la rééducation logopédique, nombre d'enfants atteignent des performances auxquelles leurs aînés ne pouvaient pas prétendre, c'est-à-dire, entendent et s'expriment relativement correctement, certains d'entre eux, en situation d'apprentissages, manifestent une compréhension approximative et aléatoire.

Grosso modo, si dans l'environnement familial, l'implant apporte une évidente plus-value sociale, à l'école, on en revient à une très ancienne stigmatisation de l'élève sourd : manque de vocabulaire, étanchéité à l'abstraction, difficultés importantes en composition écrite et en compréhension à la lecture... Cette situation de sourd profond implanté est comparable à celle des élèves malentendants autrefois.

Dans plusieurs cas, le leurre est fonctionnel et par rapport aux parents et aux enseignants, nous éprouvons des difficultés pour adapter une réponse adéquate aux situations

incriminées. En clair, une maman nous dit : oui, il ne comprend pas tout, il faudrait des signes, mais comme il parle, on ne signe pas. Oui, il entend. Alors il écoute l'institutrice mais l'aide pédagogique s'aperçoit que l'élève comprend mal.

Comme il entend, il ne lit pas sur les lèvres : sans lecture labiale, le LPC est alors inutile. Sans parler des signes, qui pourtant, lui sont de temps à autres plus parlants.

Voilà quelques années déjà que les aides pédagogiques répètent ce genre de constats, sans qu'une prise de conscience n'inspire de vraies résolutions pour les atténuer. En vérité, sans un investissement parental vis-à-vis des codes ou de la LS, on ne voit pas trop bien comment résoudre le problème.

Les élèves engagés dans des projets bilingues n'éprouvent pas ces difficultés de compréhension à « l'audition ». Leur maîtrise de la langue des signes leur permet en principe d'accéder au sens des différentes disciplines traduites en simultanément. La maîtrise du Français demeure par contre un atout essentiel pour réussir, entre autres parce que la plupart des évaluations sont écrites. Les niveaux sont donc logiquement disparates en fonction de l'appétence de chacun pour le français ou pour le type d'étude.

Soutien pédagogique personnalisé

À l'origine du service, un constat : les élèves oralistes ne comprenaient pas grand-chose en classe et y perdaient donc beaucoup de temps. À l'aide primitive à domicile, s'est alors substituée une intervention directement dans les classes. Coder en LPC à l'école visait à lever les entraves et les altérations à la communication. Puis dans les mouvances du Réveil Sourd, les parents se sont ouverts alors aux demandes des enfants : des traductions en langue des signes. Cette compréhension en direct en classe visait un soulagement significatif de la gestion autonome du travail journalier des élèves.

Vu la compréhension aléatoire décrite dans les paragraphes précédents, le soutien pédagogique personnalisé, le suivi du travail journalier est redevenu indispensable pour nombre d'élèves. Par rapport aux missions qu'on leur confiait autrefois et à l'engagement qu'elles ont consenti dans l'apprentissage du LPC et de la langue des signes, certaines aides pédagogiques constatent une régression : alors qu'on souhaitait « modéliser » un dispositif adéquat pour la spécificité sourde de l'apprenant, une traduction pour les signants, un codage pour les oralistes, nous avons insensiblement glissé vers des réponses particulières à des situations particulières.

Pour certains élèves, nous nous sommes très écartés des motivations initiales : soutenir la double identité des enfants en leur donnant les moyens de s'épanouir par une tranquille affirmation de soi, Sourd minoritaire qui a accès à l'offre pédagogique majoritairement

entendante. La question de l'identité Sourd implanté mérite sûrement plus d'attention et de questions.

Quoi qu'il en soit, le soutien pédagogique personnalisé est naturellement pris en charge par le service. Naturellement, d'autres facteurs que l'implant, justifient aussi ce suivi du travail journalier : niveaux d'études, environnement socioculturel, aptitudes, motivations, capacités et autonomie des élèves face à leur cursus.

Concrètement, cet encadrement individualisé vise la maîtrise des compétences d'une part, mais aussi d'autre part, le développement de stratégies d'autonomie : hiérarchiser l'agenda scolaire, se donner les moyens de trouver seul en recourant aux références (dictionnaires, manuels, internet,...).

En cas de lacunes importantes, le travail individuel consiste à revoir autrement les matières en vue de les fixer et de garantir au mieux leur restitution et l'exploitation des acquis.

Formations des aides pédagogiques

De janvier à juin 2014, cinq aides pédagogiques ont participé à un atelier labo de langue des signes à raison de 2 heures par semaine. L'objectif de ce labo de langue est de mettre à jour les bases de données linguistiques qu'impliquent les différentes orientations des élèves (de l'informatique à la puériculture, de la robotique électricité à la chimie organique...). Faute de temps disponible à y consacrer, les activités de ce laboratoire ont été suspendues à la rentrée 2014.

Une aide pédagogique de l'équipe de Tournai a suivi 30 heures de formation à l'improvisation au Centre culturel de Comines Warneton. Les acquis de cette formation ont entre autres, été exploités lors de la semaine d'animation en août : « L'APEDAF fait son cinéma ! »

A Bruxelles, quatre employées ont assisté à une conférence concernant l'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC et l'AKA.

Une aide pédagogique a continué la formation en langue des signes dispensée par l'Institut Fernand Cocq afin d'améliorer sa maîtrise de la langue des signes. Elle a atteint le niveau UF5.

Par ailleurs, les aides pédagogiques ont suivi une formation continuée en LPC et/ou en AKA à raison de trois fois une heure.

Enfin, la coordinatrice a suivi deux formations en lien avec la gestion d'équipe. La première était « Travailler en équipe : coordonner, motiver et susciter l'implication », la seconde

concernant la conduite de réunion. L'objectif souhaité à l'issue de cette formation était d'être en mesure d'identifier les particularités du travail en équipe et de disposer d'outils simples et concrets pour en améliorer pratiquement le fonctionnement.

En Wallonie, une aide pédagogique s'est formée aux OCTOFUN afin de dispenser cette formation à toutes ses collègues.

Une autre aide pédagogique a continué sa formation en gestion mentale dans le BW.

36

Activités parascolaires

- **Animation bilingue pour les enfants de maternelle et début de primaire**



Chaque mercredi, 2 h ½ d'activités parascolaires bilingues sont proposées aux enfants de 3 à 12 ans. À l'origine de cette offre il y a bientôt 10 ans, les objectifs étaient les suivants :

- Regrouper plusieurs enfants sourds et malentendants du même âge (3/8 & 9/12) (ces groupes sont accessibles aux frères et sœurs entendants)
- Activer des processus de socialisation entre sourds et entre sourds et entendants
- Dynamiser un réseau de relations axées sur la surdité des pairs
- Initier à la langue des signes par la pratique (vecteur socioculturel)
- Intégrer lecture et écriture du français en fonction des acquis scolaires et des profils particuliers de chacun
- Exploiter collégalement ces acquis en les partageant.

Un noyau dur d'élèves est assidu à ces activités depuis plusieurs années et les objectifs sont atteints ; des ajustements méthodologiques individuels sont nécessaires en fonction des différents niveaux de maîtrise de la langue des signes et de maîtrise bilingue.

En fonction des niveaux d'étude, en clair, plus on monte en primaire, plus le programme de ces activités épouse en réalité les contraintes du travail journalier des enfants.

On notera par ailleurs que dans cette perspective bilingue à long terme, la langue cible est devenue le français, le renforcement des savoir-lire et savoir-écrire. On peut déplorer que peu de nouveaux élèves ne se soient pas ajoutés au groupe constitué au fil du temps.

• Séances d'animations extrascolaires

À Tournai

- Six matinées d'animation extrascolaire
- Stage d'une semaine fin août : « L'APEDAF fait son cinéma »

À Bruxelles

- Une après-midi d'animation « Halloween party »

Dans le Brabant-Wallon

- Comme chaque année, une aide pédagogique est partie le dernier mardi du mois de juin faire l'école buissonnière avec ses « grands élèves »... Une belle grande ballade de 10km, un repas pris sous un soleil radieux, un gâteau d'anniversaire... que demander de plus pour laisser derrière soi le stress des examens ?

Les objectifs de ces animations sont analogues à ceux des activités parascolaires mais s'enracinent davantage dans un cadre ludique : plaisir de se retrouver, plaisir de découvrir, stimulation de la curiosité, de l'ouverture à son environnement,...

Plus d'une dizaine d'enfants sourds et malentendants participent régulièrement à ces animations : environ autant d'enfants entendants, frères et sœurs, enfants du personnel APEDAF, copains de classes, se joignent à eux.

Les différents aspects des animations (choix des thèmes, préparation des activités, jeux, bricolages, improvisations,...) sont confiés aux aides pédagogiques. De l'avis même des parents, l'enthousiasme des enfants pour ces activités témoigne de leur qualité.

Réunions des aides pédagogiques

Les réunions des aides pédagogiques ont pour objectif principal l'évaluation régulière de l'intégration de chaque élève. Les échanges, le transfert d'expérience vise une évaluation

collective et la plus objective possible de l'évolution scolaire de chaque élève. Ces réunions permettent encore de contrôler et garantir la qualité, la continuité, le développement et le suivi du travail, de réfléchir, s'il le faut, à des stratégies de remédiation, voire de réorientation scolaire. Ces réunions offrent aussi la possibilité aux différentes aides pédagogiques qui interviennent auprès d'un même élève de se concerter.

À un autre niveau, elles permettent également d'échanger et diffuser les informations émanant de l'association ou des autres organismes relatifs à la surdité.

Enfin, elles resserrent les liens professionnels, soudent les employés dans un esprit d'équipe, maintiennent une ambiance de travail positive et motivante.

- 10 réunions des aides pédagogiques ont été programmées à Tournai en 2014
- 6 réunions des aides pédagogiques ont été programmées à Grand-Leez en 2014.
- 21 réunions des aides pédagogiques ont été programmées à Bruxelles en 2014.

Réunions des bilans pluridisciplinaires

Les réunions de bilans pluridisciplinaires réunissent les différents intervenants autour de la scolarité de l'élève sourd : la famille, les enseignants, les représentants des PMS, les aides pédagogiques, le personnel des centres de réadaptation fonctionnelle de l'ouïe et de la parole, encore les aides pédagogiques des écoles spécialisées et des autres services (SAPEPS) avec qui notre service collabore.

- 12 réunions de bilans pluridisciplinaires ont été programmées par le bureau de coordination de Tournai en 2014
- 33 réunions de bilans pluridisciplinaires ont été programmées par le bureau de coordination de Grand-Leez en 2014
- 18 réunions de bilans pluridisciplinaires ont été programmées par le bureau de coordination de Bruxelles en 2014

Prix Clinique de Beloeil



Depuis plus de dix ans, le PCB a rempli parfaitement son rôle en favorisant l'accès à la culture aux enfants Sourds et malentendants.

En 2014, il a atteint ses limites. Depuis quelques années, la qualité des projets qui nous sont soumis est le plus souvent en non-adéquation avec les critères précis d'attribution des subsides ; le Prix a dû de ce fait, ne pas être attribué certaines années ou être attribué plusieurs années de suite aux mêmes promoteurs.

De plus, la difficulté de réunir des bénévoles du Jury, tout à fait explicable par leurs multiples occupations professionnelles a rendu le fonctionnement trop lourd pour chacun.

En 2014, le Conseil d'Administration devait gérer et contrôler pas moins de trois projets qui n'ont malheureusement pas été finalisés dans les délais et selon les conventions signées. La charge pour les administrateurs devenait trop élevée tenant compte de l'ensemble de leurs obligations.

En outre la situation économique actuelle et les taux d'intérêt bas voient s'effriter les possibilités d'action concrète à l'avenir.

En sa séance du 10 février 2014, l'Assemblée Générale du Prix Clinique de Beloeil, sur proposition du Conseil d'Administration a voté à l'unanimité la dissolution de l'asbl. Toutes les mesures ont été prises pour que les trois projets en cours de réalisation soient honorés selon les conventions signées.

Le Conseil d'Administration a tenu à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participés à cette belle aventure et particulièrement Monsieur René Cerise et les membres des jurys qui se sont succédé au cours de toutes ces années.

Nous avons pu aider plusieurs projets d'associations qui se consacraient à l'accès à la culture des enfants sourds et malentendants et le Prix Clinique de Beloeil a pu ainsi répondre à ses objectifs.

Animations «Bébé, Bambin Sourds Bouquinent»

Animations dans les bibliothèques



En 2014, les séances d'animations mixtes, sourds et entendants « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » se sont déroulées à Bruxelles (Anderlecht, Auderghem, Etterbeek, Schaerbeek) et Namur.

Certaines de ces animations ont été organisées en collaboration avec les asbl ALISE (Association Lire et S'Exprimer), Papillon Vole et la Maison du Conte de Namur.

De manière générale, nous constatons un affaiblissement de la fréquentation du public aux animations, sauf à Anderlecht où le projet prend de l'ampleur depuis son commencement.

Cette année, tout comme l'année dernière, l'APEDAF s'est attelée à recueillir chaque mois les données relatives au taux de fréquentation des différentes animations. Bien que toutes les bibliothèques n'aient pas fourni cette information, les données récoltées ont permis d'envisager des réajustements en termes de promotion, de répartition du nombre d'animations par ville et de mise en place d'événements liés au projet.

Les retours nous parviennent de la part des bibliothécaires, des milieux spécialisés et des familles. Nous constatons, de manière générale, que les « jeunes parents » franchissent plus facilement le seuil de la bibliothèque que celui du milieu associatif.

En termes de suivi, un contact par e-mail a été mis en place avec chaque bibliothèque, ainsi qu'avec les conteurs.

Le projet est également présenté lors d'événements significatifs pour la Communauté des Sourds (Journée Mondiale des Sourds...), lors de la tenue de stands de l'association ainsi que lors de chaque rencontre avec un nouveau membre. Il suscite un intérêt auprès des personnes qui souhaitent alors rejoindre la formation des conteurs, ou organiser une séance de contes bilingue dans le cadre d'un travail scolaire ou d'un stage.

Enfin, l'association fait appel aux médias (presse écrite, télévision...) pour toucher un public plus large.

- **Bibliothèque interactive SESAME à Schaerbeek**

À la bibliothèque SESAME, le public s'est beaucoup diversifié. Il représente davantage la diversité socioculturelle spécifique de la région de Bruxelles-Capitale.

L'APEDAF touche de plus en plus les familles maghrébines de Bruxelles qui participaient plus difficilement à ces animations. Certaines familles sont dès lors devenues des habituées.

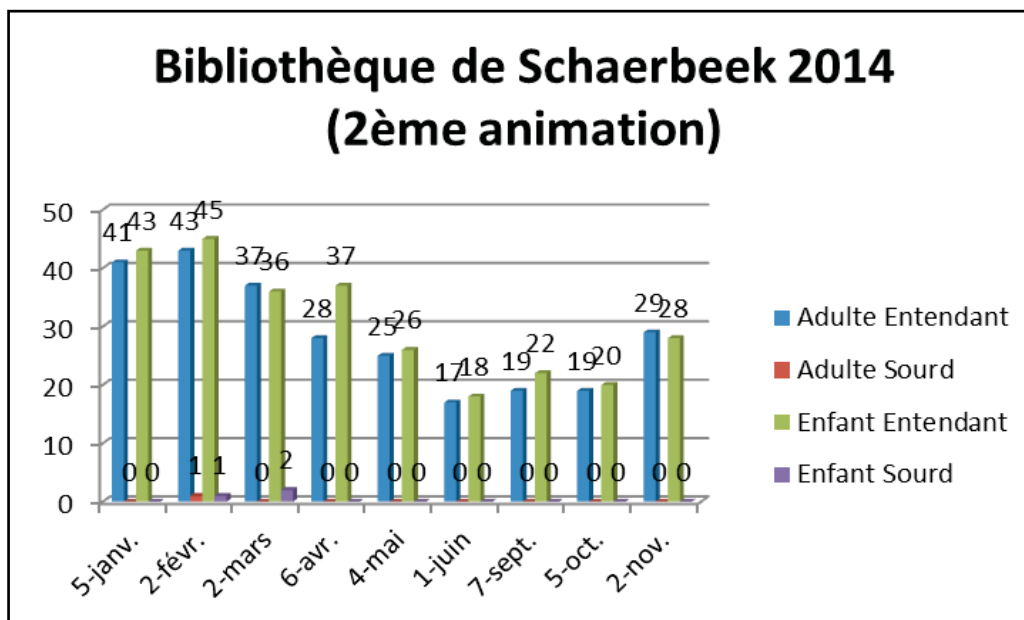
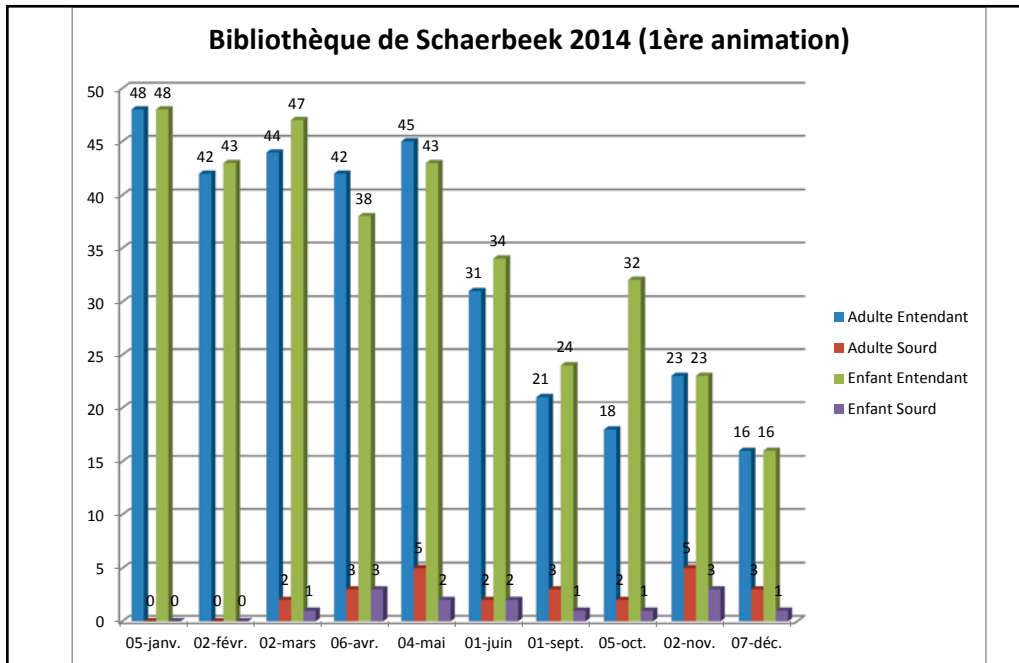
Au cours de l'année 2014, dix animations ont été prévues. Elles ont toutes été assumées par trois conteurs principaux (un conteur sourd et deux conteurs entendants en alternance).

Au vu du nombre important de participants, les animations ont été divisées en deux plages horaires afin de mieux satisfaire le public et d'apporter plus de confort aux séances ; et ce depuis quelques années déjà.

Les deux séances se sont vues augmenter leur taux de participation par rapport à l'année

dernière. En effet, la participation moyenne aux deux animations confondues est passée de 125.9 à 128.5 personnes.

La fréquentation générale des animations restant conséquente, un système d'inscription a été proposé à chaque animation pour le public entendant. Quarante places lui sont réservées, tandis que l'accès reste totalement libre pour les personnes sourdes.



- Bibliothèque principale de Namur**

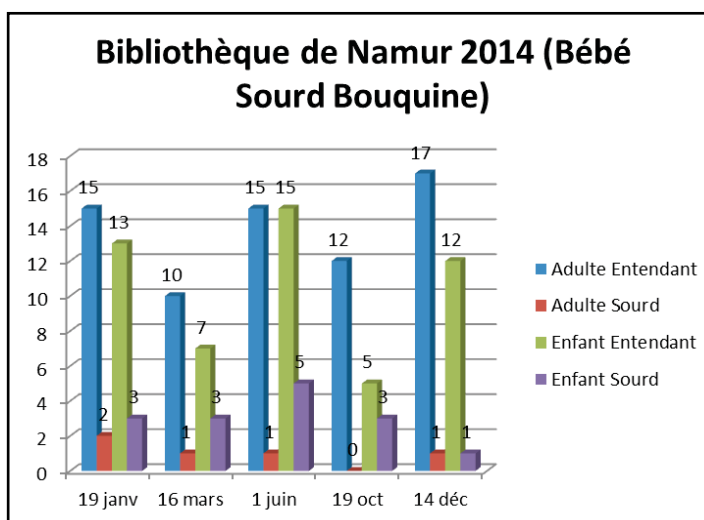
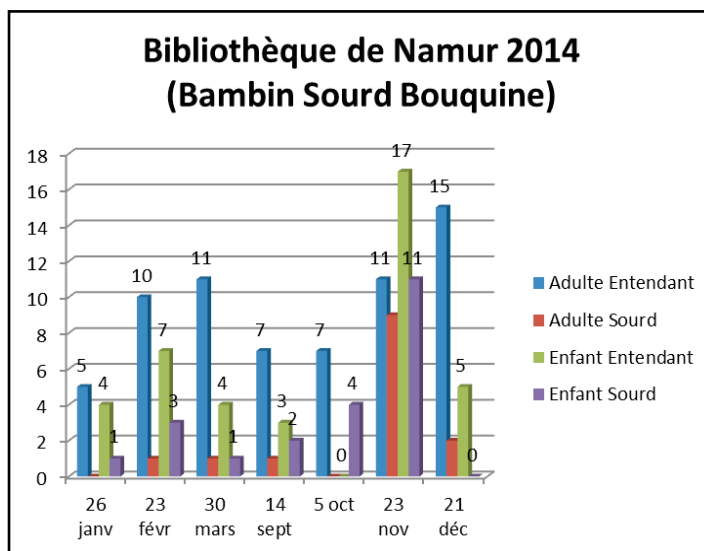
En 2014, treize séances « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » ont été prévues au sein de la bibliothèque communale. L'une d'entre elles tombant le 25 mai, jour des élections, il a été décidé de l'annuler.

Etant donné l'âge grandissant des enfants présents lors de ces animations au sein de la bibliothèque communale de Namur, deux types de séances ont été présentées comme l'année dernière, au public : les animations s'adressent d'une part aux 0-3 ans, « Bébé Sourd Bouquine » ; et d'autre part aux enfants âgés de 4 ans et plus (« Bambin Sourd Bouquine »).

42

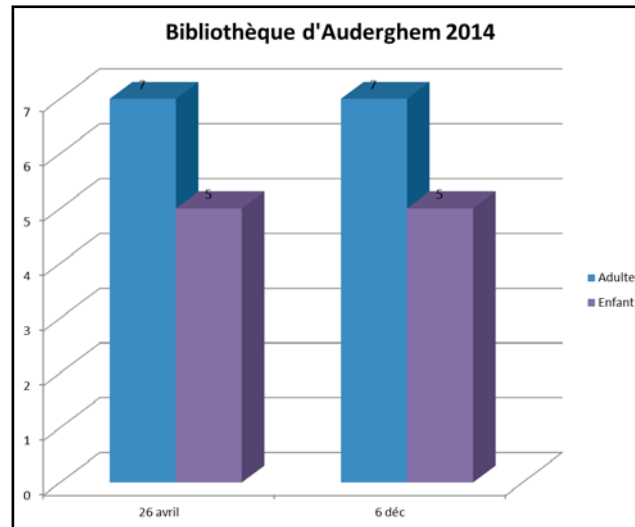
Les animations « Bébé et Bambin Sourds Bouquinent » maintiennent le nombre de visiteurs à une vingtaine.

Six conteurs sont intervenus pour assurer l'ensemble des séances en alternance, cinq entendants parmi lesquels trois viennent de la maison du conte de Namur, et un sourd.



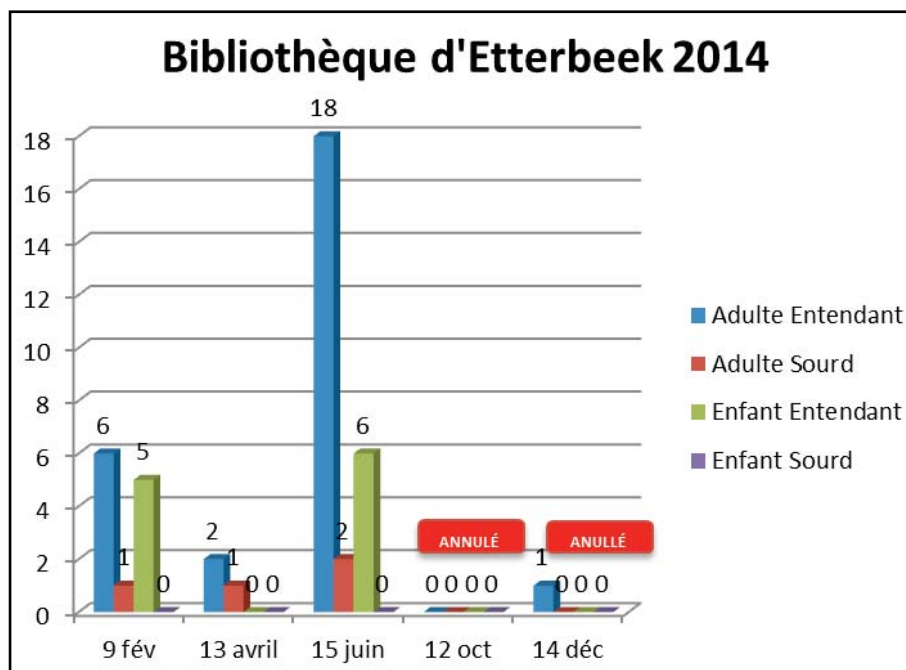
• Bibliothèque d'Auderghem

Deux animations test ont eu lieu dans cette nouvelle bibliothèque participante : l'une pour les 0-4 ans, l'autre pour les 4 et plus. Chacune d'elles s'est vue gratifiée d'un public de 12 personnes, ce qui représente un début très encourageant. D'autres animations seront proposées à Auderghem en 2015.



• Bibliothèque communale Hergé à Etterbeek

Trois animations sur les cinq prévues initialement ont été assurées par deux conteurs (un sourd et un entendant). En moyenne, huit personnes étaient présentes à chaque animation, ce qui représente une diminution par rapport à ces trois dernières années. Les deux dernières animations ont d'ailleurs dû être annulées faute de participants. Une réunion est prévue début 2015 pour tous les partenaires du projet afin d'évaluer une stratégie de relance.

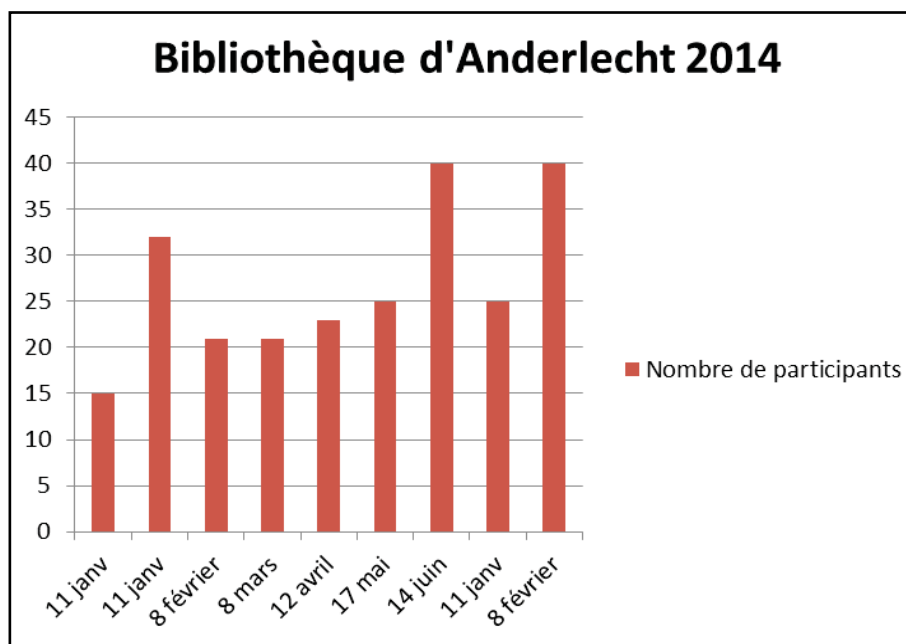


• Bibliothèque d'Anderlecht

Six animations ont été programmées. Le projet avait débuté par deux animations en 2012. Il avait été décidé que le projet serait reconduit en 2013 car nous pensions qu'un peu de temps était nécessaire pour que le public accueille le projet, s'y familiarise et lui devienne fidèle.

Cela s'est confirmé puisque 25 personnes en moyenne ont assisté à chaque animation.

44



Conclusion du projet

Les motivations des participants à assister aux animations peuvent-être multiples et l'APEDAF en a relevé plusieurs selon les familles et leur relation à la surdité. Certaines souhaitent rencontrer d'autres enfants sourds ou d'autres familles dont l'un des membres est sourd. D'autres cherchent à partager une activité familiale commune et accessible à tous ses membres, qu'ils soient sourds ou entendants. D'autres encore viennent rencontrer des adultes sourds, ce qui rassure les parents quant à l'avenir possible de leur enfant et permet aux enfants de s'identifier à un adulte sourd.

La langue des signes peut également sembler hors d'atteinte pour les parents et il est alors plus facile de s'y familiariser dans le cadre d'une bibliothèque que dans des associations ou en cours du soir. Au fil des séances, les parents se sentent plus à l'aise avec cette langue et sont assurés sur leur capacité à entrer en communication avec leur enfant.

De nouvelles bibliothèques accueillent le projet et lui apportent une visibilité en Belgique francophone. Dès lors, davantage de personnes y ont accès grâce à une facilité

géographique, permettant par-là de sensibiliser un plus large public à la langue des signes et à la surdité.

À ce jour, nous considérons que les objectifs du projet sont atteints. En effet, l'aspect sensibilisation est pleinement réussi auprès d'un large public, et les familles ayant un enfant sourd et qui en ressentent le besoin trouvent satisfaction à participer aux animations ; nous permettant de considérer par là toute la pertinence du projet. Les éléments d'adaptation quant à eux, nous permettent de penser que ce projet est toujours bien vivant.

Animations BBSB dans les écoles

Cette année scolaire 2013-2014 s'est vu agrémentée d'animations «Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ». Celles-ci se basent sur un projet du même nom, déjà en place dans plusieurs bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il propose des séances de contes bilingues dont la particularité tient en son accessibilité autant en langue des signes qu'en français. Il s'agit de la septième initiative de ce type depuis le lancement du projet en 2007.

Ce projet s'étend ici aux écoles intégrant des enfants sourds dans des classes d'entendants, en l'occurrence des classes de maternelle:

- deux à Luvingne et
- une à Wavre.

Rappel des **objectifs** :

- Stimuler l'ouverture à l'imaginaire dans la simultanéité de deux langues : la langue des signes et la langue française ;
- Ouvrir une porte sur l'imaginaire par le biais des contes pour les enfants du maternel et du primaire ;
- Sensibiliser les enfants à la lecture, à la découverte du livre, de la langue des signes et de la surdité à travers les contes ;
- Favoriser la rencontre des deux cultures par la simultanéité des deux langues et des deux publics (sourds et entendants) ;
- Par rapport au volet des apprentissages scolaires, ces animations se veulent être un complément ludique de découverte et d'émerveillement.

D'une façon générale, tous les partenaires ont été très satisfaits du déroulement du projet. Afin de spécifier les différents objectifs, nous distinguerons les publics ciblés.

• Concernant l'école de Luingue

Troisième maternelle :

- Les enfants sourds :

Il y a deux petites filles sourdes dans cette classe. Elles sont bien intégrées parmi leurs camarades entendants. Des séances ont déjà eu lieu dans cette classe l'année dernière et les conteuses y sont accueillies avec joie. Ces élèves apprécient visiblement que leur différence soit positivement mise en avant, via les histoires et la langue des signes.

46

- Les camarades entendants :

Les enfants sont immédiatement réceptifs et accompagnent volontiers les comptines de gestes. Le fait que ce projet soit poursuivi d'une année à l'autre facilite la compréhension et la tolérance face à la différence, ainsi que l'intégration des élèves sourdes au sein de leur groupe.

- L'institutrice :

Ayant reçu les échos positifs de sa collègue concernant les séances de l'an dernier, l'institutrice était impatiente de reconduire le projet. Elle a pu observer l'attitude des enfants qui ont apprécié la séance. Elle a remarqué l'interaction entre les élèves et les conteuses et le fait que l'histoire s'inscrive dans l'espace, la rendant plus vivante.

Première maternelle :

Cette classe n'accueille actuellement aucun enfant sourd mais bien la petite sœur de l'une des élèves sourdes de la classe de troisième maternelle.

- Les enfants entendants :

Ceux-ci sont surpris dans un premier temps, (ils poseront d'ailleurs quelques questions), mais bien vite la magie des histoires prend le dessus et ils assistent avec émerveillement à la séance.

- L'institutrice :

Celle-ci a pu noter que le niveau d'attention des élèves était plus soutenu que lors d'une lecture classique. En fin de séances, les enfants ont posé quelques questions sur la surdité auxquelles les conteuses ont pu répondre.

• Concernant l'école de Wavre :

Une séance a eu lieu dans une classe de troisième maternelle intégrant une élève sourde.

- L'élève sourde :

Déjà bien intégrée dans sa classe, elle a apprécié partager la langue des signes avec ses camarades, ainsi que rencontrer une conteuse sourde signante. L'élève a été perçue

comme rayonnante lors de l'animation.

- Les camarades entendants :

Réceptifs à la langue des signes, ceux-ci ont accompagné par les gestes, les conteuses lors des comptines. Bien qu'impressionnés au départ par la conteuse sourde, ils ont rapidement manifesté un vif souhait de participation et un intérêt certain pour l'animation, déplorant que celle-ci ait une fin.

- L'institutrice :

Très motivée par le projet, elle a reçu l'animation comme un riche cadeau, tant pour son élève sourde que pour l'ensemble de sa classe et pour elle-même. L'accueil réservé aux conteuses et au projet reflète l'état d'esprit bienveillant de l'école à intégrer des enfants à besoins spécifiques en son sein.

- **Conclusion**

L'ensemble des partenaires est unanime pour souligner l'intérêt d'une telle expérience. De l'avis de tous, le travail du conte revêt une grande importance pour les enfants. Le travail mis en place jusqu'à présent permet d'approfondir l'exploration de l'imaginaire et d'entrer davantage dans l'univers du conte.

Formation des conteurs

En 2013, une formation pour les conteurs actifs du projet BBSB a été organisée sur le thème « les comptines ».

Les conteurs avaient alors formulé le souhait d'approfondir le travail en binôme, d'aborder à nouveau le thème des comptines, notamment pour apprendre les comptines déjà existantes en langue des signes.

Malheureusement, faute de subside, la poursuite de cette formation n'a pu être organisée en 2013 et en 2014.

Entre-temps, nous avons constaté un manque de conteurs et l'intérêt croissant de personnes extérieures souhaitant se former pour ce projet. 2015 devrait voir apparaître de nouveaux conteurs suite à une formation prévue pour eux si le subside nécessaire à sa réalisation est accordé à l'APEDAF.

La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

Outils de sensibilisation et d'information

Nouveau logo

En 2014, l'association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones a changé de logo!

Pourquoi ce changement ?

Tout d'abord parce qu'il était un peu vieillot... mais également dans le but de séduire de nouvelles familles, partenaires et adultes sourds et de présenter l'évolution de nos activités.

Nous voulons qu'il reflète une image juste de l'APEDAF d'aujourd'hui et ainsi attirer la curiosité sur les différents services proposés.

Nous voulons qu'il traduise notre volonté de rassembler, de soutenir, d'accompagner.

Qu'il puisse traduire la mission de l'APEDAF : contribuer à l'épanouissement de l'enfant sourd et sa famille à travers trois piliers :

- 1) le soutien parental,
- 2) le soutien pédagogique,
- 3) la sensibilisation du grand public pour que l'enfant sourd, adulte de demain, puisse contribuer à l'évolution de la société.

Depuis plus de 35 ans, l'APEDAF est présente auprès des familles et elle a toujours à cœur d'être leur partenaire.

Que représente notre nouveau logo?

(En vue aérienne)



La forme du logo présente «le dynamisme et le mouvement» à l'image des familles et du personnel de l'APEDAF.

Le turquoise représente la surdité.

L'enfant (en turquoise) se situe au centre du logo, il est au centre des préoccupations de la famille ;

Les parents : le père et la mère qui entoure l'enfant sont soutenus par l'APEDAF pour l'épanouissement de leur enfant.

Enfin la forme de l'escargot illustre l'oreille.

Il a été accueilli positivement lors de l'inauguration des locaux de l'APEDAF le 22 octobre 2014.

Nouvelle charte graphique

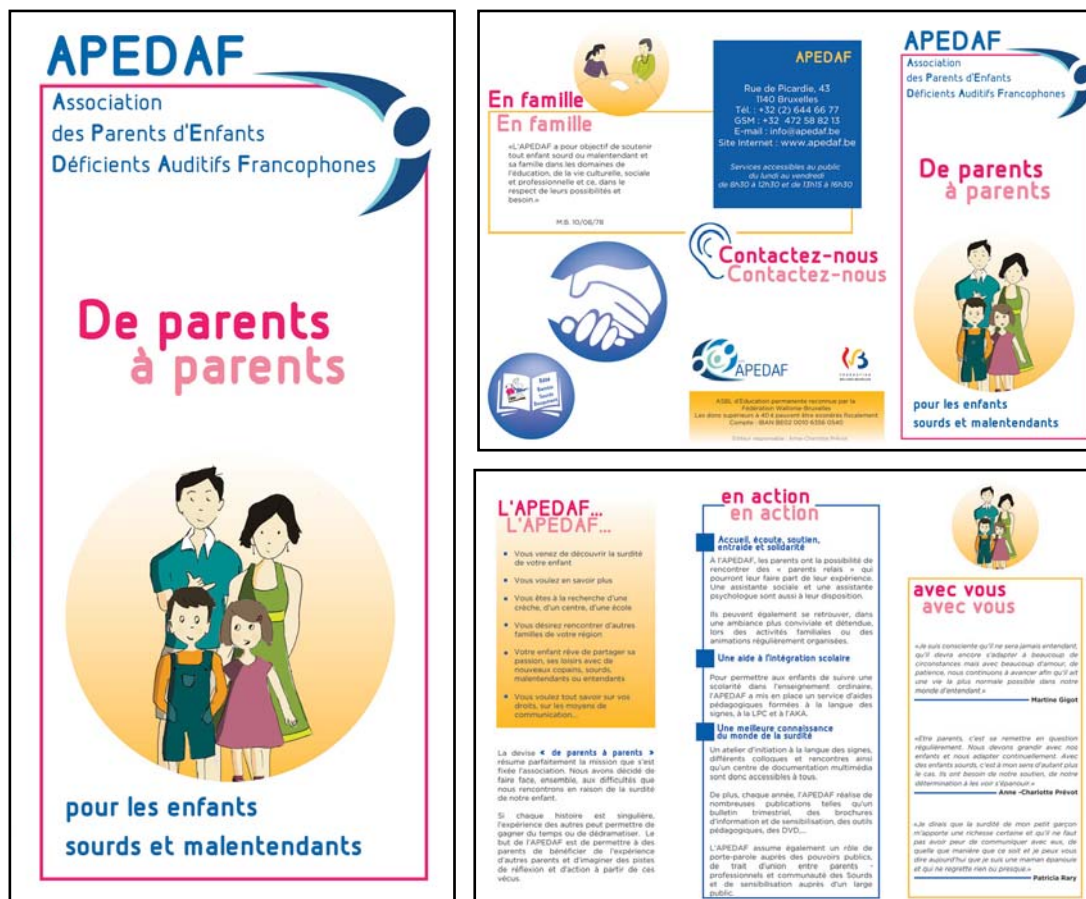
Ce document sera un guide comprenant les recommandations d'utilisation et les caractéristiques des différents éléments graphiques (logos, couleurs, polices, symboles, calques...) lesquels seront utilisés sur les différents supports de communication de l'asbl (affiche, folders, etc.).

La charte graphique permettra de garantir l'homogénéité et la cohérence de la communication visuelle au sein de l'asbl.

L'APEDAF adapte progressivement sa communication externe. Les supports seront donc amenés à être modifiés en 2014-2015 : folders, affiches, etc.

Plaquette de présentation APEDAF

La plaquette (triptyque) de présentation, a été légèrement modifiée en 2014 mais sera repensé en 2015. Une nouvelle ligne graphique, plus colorée et dynamique, a été mise en place afin de toucher plus adéquatement les parents venant d'apprendre la surdité de leur enfant.



Fascicules de présentation des services de l'APEDAF

51

L'APEDAF doit adapter ses fascicules afin de poursuivre leur diffusion. Ils décrivent individuellement certains des services proposés (atelier d'initiation à la langue des signes, centre de documentation, service de sensibilisation à la surdité).

Atelier d'initiation à la Langue des Signes

Tous les mercredis 17h30 - 19h30

à partir du 1^{er} octobre 2014
Date limite d'inscription : 24 septembre
* minimum de 8 participants requis

membres : **GRATUIT**
non-membres : **35€/an**
(Cotisation annuelle : 30€)

Vous y apprendrez les bases d'une langue gestuelle pour comprendre et communiquer avec des personnes sourdes dans des situations courantes de la vie quotidienne. Vous découvrirez également l'importance des yeux, des mains, de l'expression du visage et du corps.

Vous êtes susceptible d'entrer en contact avec des personnes sourdes ou simplement curieux de découvrir cette langue à part entière ? Contactez-nous !

APEDAF asbl
Rue de Picardie, 43 - 1140 Bruxelles
Tél.: 02/644 66 77
Contact: F.vevelghem@apedaf.be
www.apedaf.be

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Tout sur la surdité

Ouvert du lundi au vendredi - Sur rendez-vous

Livres, revues, CD, DVD, mémoires, outils pédagogiques, ...
À emprunter ou à consulter sur place

Centre de documentation spécialisé

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue de Picardie, n°43 - 1140 Bruxelles
Tél: 02/644 66 77 - Fax: 02/640 20 44
info@apedaf.be
www.apedaf.be

L'association a également réalisé un fascicule de présentation de l'ensemble des outils et services qui sont proposés au sein de l'asbl. Celui-ci est distribué lors des événements auxquels elle prend part (salons, animations, etc.) et peut être envoyé aux partenaires des collaborations qui sont mises en place ou lors de campagnes de sensibilisation.

APEDAF
Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Services et Outils de l'APEDAF

Sensibilisation à la surdité

Vous accueillez régulièrement des personnes sourdes et vous voudriez sensibiliser votre personnel à cette réalité.

Vous envisagez de développer un projet d'accueil des personnes sourdes au sein de votre institution.

Vous allez intégrer un élève sourd dans votre école.

Vous aimeriez découvrir la surdité ...

Comment le son voyage-t-il dans l'oreille ?
Qu'entend une personne sourde ou malentendante ?
Comment fait-elle au quotidien ?
Quels sont les moyens de communication ?
Qu'est-ce que la Langue des Signes, la dactylographie, etc.
Comment se protéger des nuisances sonores ?

Chaque programme peut être adapté et chaque demande est traitée de manière particulière.

Centre de documentation

Accessible à tous, le centre de documentation rassemble un grand nombre d'ouvrages traitant de la surdité et de la pédagogie. Des livres, revues, mémoires, DVD et les outils pédagogiques de l'APEDAF sont aussi à votre disposition. Ils peuvent être empruntés ou consultés sur place dans l'espace « salon ».

Modalités :
Durée du prêt : 2 semaines (renouvelable 1x)
Membres : gratuit - pas de caution
Non-membres : 1,50 € pour 3 livres maximum - caution de 20 €

Pour vous accueillir au mieux, nous vous invitons à prendre rendez-vous.

Forum de discussion sur Internet

Accessible au tout public, ce forum est un lieu de débat et une source d'informations actuelles sur la surdité. Sous le contrôle de deux modérateurs, les questions sont traitées soit par le public lui-même, soit par des professionnels (assistant social, assistant psychologue, ...)

Adresse : www.apedaf.be/forum

Affiche et drapeau APEDAF

Le nom ainsi que le logo de notre association figurent sur un drapeau d'importante dimension. En 2014, comme les années précédentes, ce dernier, très visible, nous a suivis et représentés lors des différentes manifestations auxquelles nous avons participé.



Cette affiche sera modifiée début 2015, un travail de diffusion au monde associatif, aux différents organismes (publics et privés), centres, établissements et hôpitaux en contact ou non avec des personnes présentant une déficience auditive sera priorisé. Elle sera disponible pour toute personne qui en fera la demande.



Animations autour des outils p dagogiques

Les diff rentes activit s de sensibilisation de l'association lui assurent une visibilit  mais surtout permettent l'organisation de pr sentations/animations autour de ses nouveaux outils p dagogiques/services. En 2014, le changement d'animatrice a n cessit  une adaptation, r duisant le nombre de nouvelles collaborations en lien avec les sujets d velopp s dans les outils d' ducation permanente r alis s en 2013 :

Animations

- **Intervention pour des  tudiants en derni re ann e d'assistant social   l' ISFSC**



Le charg  de projet a  t  contact  par l'un des professeurs de l'ISFSC afin de faire une intervention devant les  l ves de derni re ann e (BAC 3) en assistant social. Cette sensibilisation a eu lieu dans le cadre d'un cours de « M thodologie de l'intervention en contexte multiculturel ». Via ce cours, l'objectif du professeur est de sensibiliser

ces élèves à la question de la différence, de défaire les clichés concernant différentes communautés. Son invitation était basée sur son désir de mettre en lumière la minorité silencieuse sourde, trop peu souvent abordée. Au cours de ces deux heures de cours/discussion, nous avons présenté l'APEDAF et ses actions, la surdité en général (les différents degrés de surdité, le point de vue médical de la surdité mais aussi l'identité culturelle sourde), les discriminations qu'ont connus et que connaissent toujours les personnes sourdes, les différents types d'aménagements possibles et, enfin, le travail de l'assistant social par rapport aux sourds.



Qui suis-je ?

Ebauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes



Pour préparer cette intervention nous nous sommes essentiellement basé sur la brochure « Qui suis-je ? ? - Ébauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes » réalisée en 2013. Le powerpoint autour de cette brochure a été adapté pour les étudiants afin que notre intervention soit en adéquation avec les réalités de terrain de futurs assistants sociaux. Nous avons également utilisé les outils « Parcours de Sourds » et la brochure

« Accès Sourd ». Cette action nous a permis de sensibiliser de futurs professionnels du social susceptibles d'être un jour confrontés à des personnes sourdes. Ces derniers ont montré un intérêt manifeste pour la question de la surdité (distribution de plusieurs brochures), ils ont posé énormément de questions et ont été très attentifs. Une autre intervention est également prévue dans le courant de l'année 2015.

- **« Ni sourds, ni entendants, qui sont les malentendants » à la Maison des Sourds de Bruxelles**



Ni sourds, ni entendants,

qui sont les malentendants ?

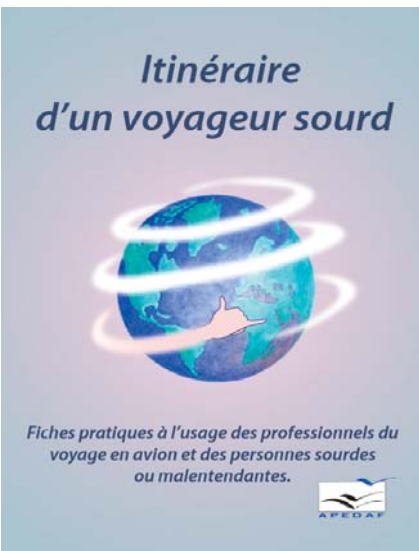


Un powerpoint de présentation des points évoqués dans la brochure a été réalisé suite à une demande de conférence/présentation de la brochure à la Maison des Sourds de Bruxelles, le 11/04/2014.

Un interprète était présent pour traduire la conférence et les débats qui ont suivi en LSF. Cette présentation a été suivie d'échanges et de débats. Les personnes présentes (une trentaine), sourds, entendants, devenus sourds ou malentendants, ont accueilli très positivement la présentation. Les interventions et les échanges furent nombreux. L'ambiance était très conviviale et les échanges entre les différents profils de personnes présentes étaient chaleureux, respectueux et bienveillants.

La traduction a été filmée et mise à disposition sur notre site Internet pour donner accès au contenu de la brochure aux personnes sourdes signantes.

• Formation du 22 octobre 2014 à l'aéroport de Liège



En collaboration avec la FFSB, nous nous sommes rendu la 22 octobre 2014 à l'aéroport de Liège pour y réaliser une intervention auprès des différents professionnels travaillant dans l'aéroport. Cette intervention s'est réalisée en présence d'une trentaine de personnes : des agents de police, de douane, le personnel chargé de l'enregistrement des bagages, du contrôle des portiques de sécurité, des portes d'embarquement...C'est-à-dire des représentants de tous les services de l'aéroport.

Les objectifs de cette rencontre étaient de favoriser l'insertion des personnes sourdes et malentendantes dans la société et plus particulièrement dans le cadre de ses voyages en avion, de sensibiliser les participants à la

« différence » pour qu'ils deviennent eux-mêmes porteurs de changement en menant des actions concrètes auprès de leur entourage, de réfléchir au concept de citoyenneté et d'élaborer ensemble un projet de vie en commun basée sur des échanges, dans le respect des diversités des individus.

Cette journée s'est déroulée en deux étapes:

- Une première étape de formation qui a permis aux participants d'aborder différents aspects de la surdité, sur la langue des signes (initiation aux signes spécifiques liés à l'aéroport), les aides techniques existantes ainsi que d'obtenir des conseils pour mieux communiquer et pour favoriser l'accueil et la guidance des personnes sourdes. Nous avons également proposé des actions concrètes et outils de sensibilisation. Cette étape fut pour nous l'occasion de mettre en valeur deux de nos outils : le DVD « Parcours de Sourd » et la brochure « Itinéraire d'un voyageur sourd »
- Nous sommes ensuite passés à une étape de mise en situation afin de mettre les participants en situations concrètes liées à leur travail de tous les jours

Nous avons reçu un superbe accueil et les responsables de l'aéroport ont montré une grande motivation. Nous avons fait un cours de langue des signes à partir des signes de la brochure « itinéraire d'un voyageur sourd » et lors des mises en situation, le personnel avait déjà intégré les signes. Différents journalistes étaient présents comme les radios Vivacité, la 1ère et Radio Contact mais aussi la télé locale de Liège : RTC. Cette action a donc eu une bonne couverture médiatique. Le reportage vidéo réalisé par RTC est

disponible via le lien: <http://www.rtc.be/reportages/societe/1463486-liege-airport-sensibilisation-du-personnel-aux-voyageurs-sourds>

Création de canevas d'animations

- **Sourd'Art 2013 et 2014**

Une animation destinée aux sourds et aux entendants a été créée par l'animatrice, en collaboration avec l'assistante sociale et une aide pédagogique de Bruxelles. Un jeu de fléchettes a été adapté aux thématiques développées dans les deux calendriers, avec des questions de culture générale, de citoyenneté, des défis, des puzzles, des dates à placer par ordre chronologique... Cette animation pourra être utilisée ultérieurement lors des divers événements auxquels l'association prend part.

- **Qui suis-je ? Ébauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes**



Le PowerPoint autour de cette brochure, réalisée en 2013, a été adapté pour une présentation devant des étudiants en « assistant social » le 1^{er} avril 2014 à l'ISFSC, rue de la Poste à Schaerbeek. Les modifications ont été faites pour que la présentation soit plus adaptée à la réalité de terrain de futurs assistants sociaux et pour aborder, selon le souhait du professeur, la problématique de la discrimination.

- **Annonce de la surdité : quelles relations entre parents et professionnels**



L'ULB et l'UCL ont été contactées et des brochures leur ont été envoyées pour les mettre à disposition des étudiants futurs ORL. Lors des manifestations diverses assurées par l'association, les outils pédagogiques sont systématiquement mis en valeur.

- **« Ni sourds, ni entendants, qui sont les malentendants » à la Maison des Sourds de Bruxelles**



Un powerpoint de présentation des points évoqués dans la brochure a été réalisé suite à une demande de conférence/présentation de la brochure à la Maison des Sourds de Bruxelles, le 11/04/2014.

Un interprète était présent pour traduire la conférence et les débats qui ont suivi en LSF. Cette présentation a été suivie d'échanges et de débats. Les personnes présentes (une trentaine), sourds, entendants, devenus sourds ou malentendants, ont accueilli très positivement la présentation. Les interventions et les échanges furent nombreux. L'ambiance était très conviviale et les échanges entre les différents profils de personnes présentes étaient chaleureux, respectueux et bienveillants.

La traduction a été filmée et mise à disposition sur notre site Internet pour donner accès au contenu de la brochure aux personnes sourdes signantes.

- **Itinéraire d'un voyageur sourd» à l'aéroport de Charleroi**



Le chargée de projet à réaliser un canevas d'animation ainsi qu'une présentation PowerPoint sur la brochure «Itinéraire d'un voyageur sourd» afin de réaliser, en collaboration avec la FFSB, une animation dans l'aéroport de Liège. Cette intervention était destinée à différents professionnels travaillant dans l'aéroport: des agents de police, de douane, le personnel chargé de l'enregistrement des bagages, du contrôle des portiques de sécurité, des portes d'embarquement.

Outils pédagogiques préexistants

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés les années précédentes, l'APEDAF poursuit ses objectifs en 2014 d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques ainsi que d'évaluer les projets mis en place auparavant et diversifier ses collaborations.

Tel que décrit ci-haut, les canevas d'animations sont imaginés et animés par les chargés

de projets d'Éducation permanente ainsi que par l'animatrice mais également par les associations partenaires.

Réflexion en cours quant à une stratégie de diffusion des outils.

Impact de nos actions et campagnes de sensibilisation

Les prises de contact avec l'association s'observent dans le cadre de la **promotion de nos outils et services dans la presse** et dans le cadre de nos campagnes de sensibilisation

Dès lors, l'impact médiatique et associatif est stimulant et nous renvoie à la nécessité de poursuivre nos actions dans notre perspective de changement sociétal.

Ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes

• Région de Bruxelles

De fin septembre 2013 à juin 2014 ont eu lieu des ateliers d'initiation à la langue des signes. Ces initiations, ouvertes à tous et à tous les niveaux, se sont déroulées au siège social de l'APEDAF, dans le centre de documentation (au 11 A, rue Van Eyck- 1050 Ixelles).

La diffusion de l'information est passée par différents médias : le site Internet de l'association, le bulletin de liaison « La Parentière », des articles dans la presse écrite, des affiches et flyers déposés dans des lieux culturels, des écoles sociales et paramédicales, des mailings au monde associatif et au monde de la surdité, ainsi que via le bouche à oreille.

Lors de cette année scolaire, 18 participants, d'âges et de secteurs professionnels diversifiés, ont pris part à l'atelier. L'animatrice engagée pour proposer ce cours a veillé à intégrer le plus possible les outils pédagogiques créés par l'APEDAF.

Suite au bon accueil de ces outils, l'objectif est de continuer à intégrer au maximum les réalisations de l'APEDAF dans ces ateliers d'initiation à la langue des signes, afin de faire vivre les outils et services de l'association ainsi que de diversifier les supports d'apprentissage.

Cette année encore, les initiations ont été assurées par une personne sourde. Très vite, il a donc été possible de se rendre compte concrètement de la réalité et de la problématique de la communication entre les entendants et les sourds ou malentendants. Des applications pratiques et des exercices adaptés ont été mis en avant pour pouvoir établir une communication de base avec une personne sourde. Un certain nombre de

signes de base ont donc été enseignés sur divers thèmes du quotidien (famille, couleurs, moyens de transport, sport...), ainsi que l'alphabet digital, les chiffres et la structure grammaticale propre à la langue des signes. L'accent a également été mis sur l'importance de l'expression du visage et du corps dans son ensemble.

L'atelier s'est déroulé, autant que possible, en immersion, afin de réellement se plonger dans la langue des signes et de s'habituer à n'utiliser que les gestes pour se faire comprendre. Un apprentissage sous forme ludique a été privilégié de façon à « vivre » cet autre mode de communication et à mettre un maximum en pratique les acquis des sessions précédentes: jeux de rôles, de mimes, de mémoire, etc...

À la fin de cette année, on a pu constater que les participants ont dépassé l'éventuel blocage lié au fait de communiquer autrement et peuvent désormais plus facilement entrer en contact avec une personne sourde. Des réflexions quant aux vécus des personnes sourdes sont présentées aux « élèves » pour qu'ils puissent contribuer à cette action de sensibilisation citoyenne.

Mini-conférences

Ces mini-conférences sont organisées tous les six mois pour la huitième année consécutive. Elles ont pour objectifs de répondre aux besoins des parents d'enfants sourds et malentendants et de leur entourage, mais s'adressent également à toute personne sensibilisée à la surdit . Des contacts privilégiés naissent et se construisent au fil des rencontres. Certains participants se fidélisent ; des discussions entre parents permettent d'aboutir à la mise en place de nouveaux projets et au développement de thématiques nouvelles pour des mini-conférences ultérieures ou pour envisager la réalisation de nouveaux outils d'Éducation permanente. Elles sont également des moments privilégiés pour présenter ces outils au public.

L'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC ou l'AKA

Mini-conférence INTERACTIVE
Vendredi 14 mars 2014 de 20h à 22h au Siège social de l'APEDAF

GRATUIT

Avec :
Anick Van Santfoort
Présidente de l'Association "C" - Belgique
Olivier Honnay
Fondateur AKA
Viviane Leflère
Licenciée en psychologie et logopédie
Témoignage / Débat

02/644.66.77
info@apedaf.be

APEDAF
Association des Parents d'Enfants Déficaires Auditifs Francophones
Rue Van Dyck, 114 - Box 1 - 1050 Bruxelles

Les rencontres sont proposées le vendredi soir. Les mini-conférences proprement dites sont suivies d'une période de questions-débat ainsi que de témoignages de parents.

En 2014, deux mini-conférences ont été organisées, chacune animée par des professionnels. Les thèmes abordés étaient :

- « L'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC ou l'AKA », présentée par Viviane Leflère, licenciée en psychologie et logopédie, Anick Van Santfoort et Olivier

Honnay de l'asbl LPC Belgique.

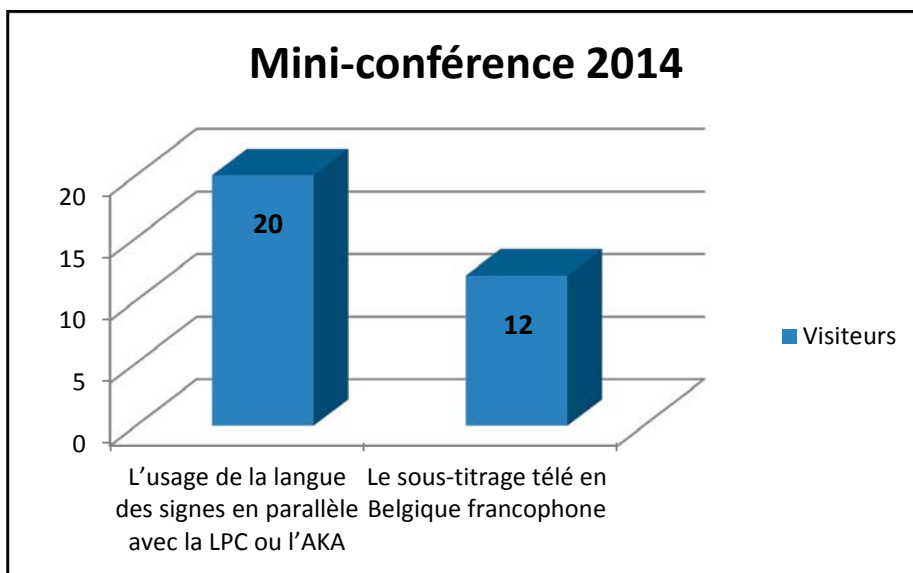


• «Le sous-titrage télé en Belgique francophone» présentée par Anthony Ozorai, responsable de l'équipe de sous-titrage à la RTBF et Bernard Le Maire, membre de la CAA (Commission d'Accès à l'Audiovisuel).

La rencontre fut particulièrement riche en échanges. Nous avons pu constater à quel point les parents développent des connaissances d'experts.

La **diffusion de l'information** semble être efficace, une vingtaine de personnes assistent généralement aux rencontres. Les affiches assurent une visibilité intéressante car une majorité de participants nous informe qu'elle a pris connaissance de l'information par ce biais mais également via des publicités du secteur associatif, via Facebook ainsi que par l'assistante sociale ayant relayé l'information.

Les témoignages et débats qui suivent la mini-conférence restent les moments les plus enrichissants pour l'ensemble des participants.



Sensibilisations à la surdité

Depuis de nombreuses années, l'APEDAF propose des sensibilisations aux personnes désireuses de se familiariser avec le monde de la surdité par la mise en place d'activités et/ou de mises en situation (présentation des projets de l'association, des moyens de communication, du quotidien d'une personne sourde, des informations médicales sur l'oreille, des degrés de surdité, des différentes aides techniques, des prothèses auditives, de l'implant cochléaire...).

60

Ce service est gratuit et disponible pour tout organisme, association ou groupe qui en fait la demande. Une sensibilisation adaptée peut également être demandée.

Depuis quelques années, nous avons étendu le service de sensibilisations aux **nuisances sonores** et publié une brochure consacrée à ce thème qui est utilisée et distribuée lors de ces sensibilisations.



Cette année, des gilets « sécurité routière » ainsi que les brochures ont été distribués lors des différents événements.

Nous utilisons par ailleurs le DVD « Parcours de Sourds » pour illustrer nos propos lors des sensibilisations et donner plusieurs aperçus concrets des modes de communication et du développement des personnes sourdes dans un environnement principalement entendant.

Sensibilisations scolaires

Ces animations présentent les divers aspects de la surdité. Sur base de l'outil « Parcours de Sourds », sont abordés : le voyage du son dans l'oreille, les moyens de communication, les différents degrés d'audibilité de la parole, la vie quotidienne d'une personne sourde. Les élèves y apprennent à épeler leur prénom avec l'alphabet de la langue des signes (dactylologie) ainsi que quelques mots basiques de politesse.

Cette année, cinq sensibilisations scolaires ont été proposées :

- **Sensibilisation à l'École Pie X de Chatelneau**

Les 06 février et 27 mars, deux sensibilisations ont eu lieu auprès de trente-six élèves de 3ème secondaire.

- **Sensibilisation chez SOS jeunes Ixelles**

Le 11 février, treize élèves de 4ème secondaire ont profité d'une sensibilisation et d'une présentation de l'asbl afin de se préparer à la réalité de terrain de leurs futurs stages.

- **Sensibilisation à l'Institut de l'Enfant Jésus**

Les 10 et 13 novembre, deux classes de 4ème secondaire, d'une quinzaine d'élèves à chaque fois ont reçu une sensibilisation dans le cadre de leur option sociale.

Après-midi «Portes Ouvertes»

- **Visite de l'Institut Fernand Cocq le 3 avril 2014**

Les 3 avril 2014 nous avons eu l'opportunité d'accueillir dans nos locaux une quinzaine d'étudiants de l'Institut Fernand Cocq. Cette école Bruxelloise de promotion sociale organise des cours de langue des signes.

Pour la 7ème année consécutive, les étudiants ont donc eu l'opportunité d'en apprendre davantage sur les différents volets de l'association, sur nos outils pédagogiques et nos activités. Ils ont également suivi une sensibilisation à la surdité. Les étudiants ont donc pu en apprendre davantage sur l'oreille, les causes et les degrés de surdité, les appareillages et les différents modes de communication (dont la langue des signes qu'ils connaissent déjà via leur formation).

Pour étayer notre intervention, nous avons pris appui sur différents outils pédagogiques mais principalement sur le DVD « Parcours de Sourds » qui est un outil très utile pour aborder les différentes thématiques liées à la question de la surdité.

Cette rencontre s'est clôturée par une visite du centre de documentation qui a permis de mettre en valeur nos ressources en matière d'ouvrages théoriques concernant la surdité mais aussi de rendre plus visibles nos outils et services développés en interne. Cet échange avec l'Institut Fernand Cocq nous a permis donc de valoriser le centre de documentation et d'agrandir notre liste de » membres (inscription au centre de documentation, achats de documentation et emprunts d'ouvrages, etc.).

Cette rencontre a permis de faire émerger des réflexions intéressantes sur différentes thématiques et de créer le débat. Les élèves se sont montrés très participatifs et intéressés par les sujets abordés.

Participation aux salons/foires/festivals

- **Participation à différentes manifestations à Bruxelles et en Wallonie**

Journée du handicap le 30 mars 2014

Nous avons été conviés par le Kot Animation Cognée à venir participer à la journée du handicap qui s'est déroulée le 30 mars sur la Grand-Place de Louvain-La-Neuve.

Notre animation s'est déroulée autour d'un « jeu de fléchettes » adaptée aux sourds et aux entendants, ce jeu s'est construit autour de questions liées à la surdité, de défis surdité (LS, LPC, pictogrammes, etc.), des événements marquants dans l'histoire de la surdité. Etc. Les participants pouvaient remporter des cadeaux.

Cette journée dédiée au handicap fut pour nous l'occasion de présenter la surdité et les activités de l'APEDAF mais aussi de rencontrer d'autres associations impliquées dans le monde du handicap. Nous avons pu rencontrer ainsi les représentants des associations comme : l'asbl Almagic a pour objet légal de favoriser le déplacement et le droit des personnes moins valides, L'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (l'AWIPH), « Gratte » qui promeut des activités de rencontre pour jeunes, auxquelles accèdent des jeunes déficients mentaux, l' Œuvre Nationale des Aveugles (ONA) qui agit pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles et leur pleine participation à la vie sociale et l'Association Belge pour l'Attribution de Chiens d'Aide aux Handicapés (Dyadis).

Malheureusement, aucune personne sourde n'était présente et le public n'est pas venu en masse. Cette intervention n'était pas très intéressante en termes de visibilité mais elle nous a permis de développer des contacts avec AWIPH et de promouvoir nos outils et services.

Salon Autonomies le 26 avril 2014



Animation jeu de fléchettes autour de différentes questions (culture générales et citoyennetés) de défis spéciaux autour de la surdité (langues des signes, lecture labiale, LPC, etc.), les moments importants de l'histoire des sourds.

Cette occasion nous a permis de mettre en valeur de et distribuer plusieurs outils réalisés par l'APEDAF.

Nous avons aussi pu créer des contacts avec d'autres associations et exposants, notamment l'Associations du Village Turquoise, la FFSB, le CFLS, SUR'Cit , et Surdimobil. Des  changes avec le CREE ont  t  concr tiss s concernant la promotion des outils de l'APEDAF (nous participerons en  change   la promotion de leurs catalogues CREE).

Le public pr sent lors de cet  v nement  tait assez diversifi  : Personnes avec handicaps divers (surdit , moteur, mental), des  tudiant(e)s, des personnes int ress es par un stage, par des cours de langue des signes ou par la surdit  en g n rale ainsi que des personnes travaillant dans le domaine du handicap.

Animation   Henalux   Malonne le 14 mai 2014

Voici quelques ann es que nous sommes invit s   l'Henalux dans la province de Namur   une journ e de sensibilisation et de formation   la probl matique de l'enseignement sp cialis  et des p dagogies visant l'int gration sociale. Cette information est destin e aux futurs instituteurs primaires, r gents en  ducation physique, r gents litt raires et r gents en sciences humaines.

L'objectif de cette sensibilisation est de donner l'occasion, aux  tudiants, de rencontrer des personnes de terrain pour d couvrir concr tement la r alit  du monde de l'enseignement souvent peu connu par les  tudiants et/ou la r alit  de l'accompagnement de personnes porteuses d'un handicap.

Pour ce partage, S verine et Jos e ont travaill    partir d'une projection sur la pr sentation de l'APEDAF et du soutien p dagogique.

BXL Champ tre le 21 septembre lors de la journ e sans voiture



L'APEDAF s'est encore une fois mobilis e pour la Journ e Sans Voiture. Notre  quipe  tait pr sente afin de sensibiliser le tout public   la pr sence de sourds et plus particuli rement d'enfants sourds dans la circulation et

 galement pour assurer un accueil et donner des infos en langue des signes aux personnes sourdes qui en faisaient la demande. Ce genre d' v nement nous permet d'amener la surdit  sur le devant de la sc ne et toucher le grand public.

Le d but de journ e a  t  difficile en raison de la pluie mais   partir de 13h la situation s'est am lior e. Comme chaque ann e nous avons fait vivre l'outil « sourd dans la circulation » en faisant participer les visiteurs   notre quizz surdit  (en tournant la roue et r pondant   des questions) pour leur faire gagner des brochures et dossards de s curit  et avons assur  un accueil en langue des signes pour le stand info de l' v nement.

Cet évènement est une opportunité de pouvoir sensibiliser le tout public. Nous avons souvent des questions sur la langue des signes (nous en profitons pour faire la promotion de l'atelier langue des signes de l'APEDAF) et d'autres questions diverses sur le quotidien des personnes sourdes.

Etant donné que le stand info était mal placé cette année, nous avons eu beaucoup moins de contacts que les autres années mais nous avons quand même pu sensibiliser beaucoup de personnes.

64

1 ouvrage (101 conseils) a été vendu lors de cette journée. D'autre part, de nombreuses brochures ont été distribuées gratuitement : Environ 50 brochures « Sourd dans la circulation...Et si c'était vous ? », 5 « Du bruit...trop de bruit ! » sur les nuisances sonores, 5 « Le Volontariat...pour qui ? Pour quoi ? », 1 « Accès sourds, accessoire ? », 1 « Plaisir des livres illustrés et surdité », 3 brochures « Chuuut...C'est Party ! A la découverte de la culture sourde », 1 « Les sourds au travail », 2 « De sourd muet à sourd », 4 « a la rencontre des sourds, mieux communiquer », 3 brochures « Itinéraire d'un voyageur sourd », 1 brochure « Lien d'attachement et surdité »

Nous avons également fait gagner, 119 dossards de sécurité ont également été distribués.

Salon 1001 familles à Marche en Famenne le 12 octobre 2014



Nous avons eu l'opportunité de participer à ce Salon « 1001 familles », un salon très sympathique pour les familles qui, sur deux jours, a accueilli environ 6000 visiteurs.

2000 flyers de présentation de l'APEDAF ont été envoyés et ont été distribués dans le welcome pack à l'entrée du salon par les organisateurs.

Nous étions situés dans un espace consacré au handicap proche d'associations relatives au handicap mental. Cette évènement nous a permis de faire vivre l'outil « Sourd dans la circulation » en faisant participer les visiteurs à notre quizz surdité (en tournant la roue et répondant à des questions) pour leur faire gagner des brochures et dossards de sécurité.

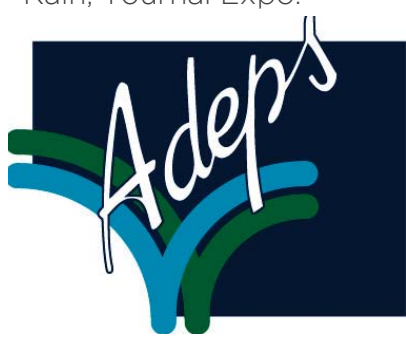
Cet évènement est également une des rares opportunités de pouvoir réellement sensibiliser le tout public. Nous avons souvent répondu à des questions concernant la langue des signes et d'autres questions diverses sur le quotidien des personnes sourdes.

Beaucoup de contacts ont pu être créés. Grâce au jeu, nous avons pu facilement attirer

les visiteurs qui passaient devant notre stand. Beaucoup d'enfants se sont initiés avec nous à la langue des signes, en épelant leur prénom. Nous avons également réalisé beaucoup d'exercices de lecture labiale avec les enfants. A chaque fois que nous posions une question, nous donnions ensuite beaucoup d'explications sur la thématique et sur les services de l'APEDAF.

• **Participation à différentes manifestations dans la région tournaisienne**

- Les 1er et 2 février 2014 : durant l'Opération Souris, stand d'information et de sensibilisation et parrainage du cartooniste Serdu à la **Galerie Commerciale les Bastions, Tournai**.
- Les 20, 21 et 22 février 2014 : **SIEP** (salon d'information sur les études et les professions), Kain, Tournai Expo.



- Le 18 mai 2014 : stand d'information et de sensibilisation lors de la septième **marche ADEPS** organisée par des parents à Flobecq.

Elle s'est tenue à Flobecq à l'initiative de parents-membres fort actifs au sein de notre association.

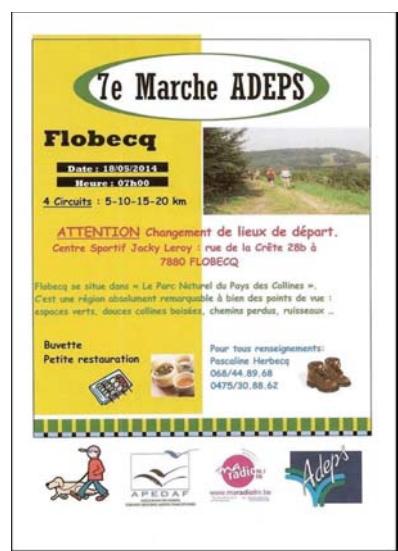
Comme les années précédentes, les participants ont pu emprunter quatre circuits différents respectivement de

5, 10, 15 ou 20 kilomètres et ce, dans une région absolument remarquable « Le Parc Naturel du pays des Collines » : espaces verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux...



L'accueil s'est effectué à l'Ecole Fondamentale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une buvette et une petite restauration étaient à la disposition des participants sur place.



Participation à la Journée Mondiale des Sourds

Comme chaque année, nous avons eu le l'opportunité et le plaisir de tenir un stand lors de la Journée Mondiale du Sourd qui s'est tenue le 27 septembre à Charleroi. Organisée par la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, elle se déroule à la même date un peu partout dans le monde.

66

Cette JMS permet chaque année au grand public d'aller à la rencontre des personnes sourdes et malentendantes et de leurs associations. Cette journée a clôturée en beauté toute une semaine d'actions et de sensibilisations autour de la surdité. De nombreuses animations étaient également prévues pour tous. L'essentiel de ces animations tournaient autour du thème du sport car la communauté sourde s'est bâtie, en dehors des écoles, sur la pratique de sports. Les rencontres extra-scolaires sont en effet la clef de la construction de l'identité sourde, quel que soient l'éducation reçue ou le milieu d'où on vient.

Durant cette journée nous avons pu faire découvrir et de partager nos outils et nos activités au grand public venu en masse. Deux de nos aides pédagogiques en ont profité répondre à leur questions et à leur en apprendre plus sur la surdité, le tout dans un esprit ludique et dans la bonne humeur.

Nous avons également eu l'opportunité de renforcer ou développer de nouveaux contacts avec de nombreuses associations actives dans le monde de la surdité (FFSB, Surdimobil, Chuuut Party, le CREE, Centre Interfédal pour l'Egalité des chances, Sour'Dimension, et bien d'autres). Cela nous a permis d'en savoir encore plus sur les activités et les services mis en place pour les personnes sourdes et leurs proches en Belgique Francophone mais aussi de développer des échanges enrichissants et dans la bonne humeur.

Les brochures, livres et DVD réalisés par l'APEDAF ont également suscité l'intérêt et sont partis comme des petits pains. En plus des flyers, affiches et triptyques présentant les différents services de l'association, plus de 296 brochures et ouvrages, 24 DVD (BBSB et « Parcours de Sourd »), 15 cocottes, 100 lattes et 50 gilets de sécurité pour enfants sourds ont été distribués.

Opération Souris

L'Opération Souris consiste en une vaste opération de vente de chocolats qui se déroule chaque année en février sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, plus spécifiquement dans toutes les communes où vivent les familles d'enfants sourds de l'asbl

Elle vise à couvrir les frais de fonctionnement afférents au service d'aide pédagogique de



notre association. L'APEDAF doit également assumer la charge salariale non-couverte par les pouvoirs subsidiaires. Les enjeux financiers de l'opération sont dès lors capitaux pour éviter les clivages sociaux entre les familles qui font appel au service d'aide pédagogique de l'APEDAF.

Du 1er au 28 février 2014, 744 caisses (de 24 réglettes de 8 pralines) ont été vendues au prix de cinq euros.

Christian Merveille soutient notre action pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ce, depuis 2008. Le vendredi 7 février, il a proposé une animation aux enfants de 3ème maternelle à l'école communale de Chenois dans la commune de Virton.

La société Delhaize et le Shopping Village Pall Center (Luxembourg) ont aussi soutenu notre association en lui accordant des autorisations de vente.



Aperçu de l'extension géographique de l'Opération Souris depuis 1990

• Opération de solidarité de décembre 2014



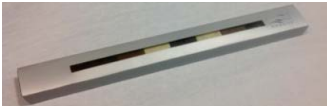
L'édition 2014 de l'opération de solidarité de l'APEDAF (vente de chocolats en entreprises à l'occasion des fêtes de fin d'année) ouvre la collaboration triennale de notre asbl avec Passion Chocolat, chocolatier de renom situé notamment au Grand Sablon.

Elle a connu un franc succès : pas moins de 1114 coffrets et 186 petites boîtes ont été commandés par des sociétés situées

tant en Belgique qu'au Grand-Duché de Luxembourg ! Les bénéfices ont légèrement diminués par rapport à l'année 2013 et s'élèvent à la belle somme de 5.488,14



Deux nouveaux produits ont été proposés aux employeurs :



- une petite boîte allongée. Elle contient huit pralines (dont deux en forme de souris). Prix : 5 € /boîte

- une grande boîte contenant un assortiment de 16 pralines artisanales (dont quatre en forme de souris). Prix : 9 € / boîte



Dans un souci constant d'augmentation des bénéfices liés à cette action, nous espérons poursuivre son développement dans le futur.

Site Internet

Le site Internet de l'APEDAF fait apparaître des manques au niveau de la programmation. Avec la chargée de projets et un bénévole nous espérons pouvoir vous proposer un contenu plus accessible pour 2015.

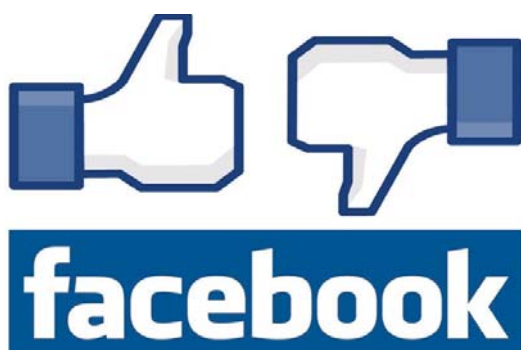
Malgré plusieurs nouveaux postes tels :

- un logiciel de recherche de livres en ligne sur Internet (une meilleure promotion de ce service devra être réalisée en 2015)
- des actualités plus dynamiques et interactives ;
- l'ajout graduel de vidéos en langue des signes pour les parents sourds d'enfants sourds
- l'ajout d'un slideshow sur la page d'accueil pour améliorer la visibilité et mettre en avant les nouveautés
- suppression de l'ancien profil APEDAF sur Facebook et création d'une Page Facebook « APEDAF » pour augmenter la visibilité et améliorer l'interaction avec les visiteurs

des lacunes considérables restent à gérer (liens brisés, mise à jour d'activités, etc) mais nous poursuivons notre réflexion pour l'amélioration de ce service.



Facebook



Notre association s'est inscrite dans ce vaste réseau social en vue d'augmenter la visibilité de ses missions et actions, tant en Belgique qu'à l'étranger, et ainsi, créer une plateforme permettant l'échange, le partage et une meilleure communication avec le monde de la surdité.

La nouvelle chargée de projets d'Education permanente gère les communications nécessaires afin de créer une réelle dynamique et être plus proche de nos membres.

Des parents, des associations, des personnes sourdes nous contactent régulièrement via ce réseau pour nous faire des demandes diverses en lien avec nos activités (et aussi les évaluer), nous inviter à des événements liés à la surdité, ou encore pour nous proposer des collaborations.

Précisons que Facebook est un outil privilégié de promotion de nos actions de sensibilisation. Il permet également de mesurer directement l'impact de nos projets.

Sensibilisation des autorités compétentes

Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

Madame Anne Lamotte représente l'APEDAF à titre de membre effectif auprès de la Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS). Madame Rioux devient, quant à elle, membre suppléant. Des précisions de mandats sont à prévoir pour éviter l'essoufflement des membres effectifs.

70

Il est possible d'y consulter les différents avis remis à Madame la Ministre en cliquant sur le lien :

http://www.langue-des-signes.cfwb.be/index.php?id=ccls_lesavis000&no_cache=1

Plateforme Annonce Handicap

Cette association fut fondée suite à un séminaire organisé en mars 2008, à l'initiative de la Fondation Lou, sur le soutien moral aux parents autour du diagnostic de handicap de leur enfant. www.plateformeannoncehandicap.be.

Edith Rioux y représente l'APEDAF.

Commission d'Accès à l'Audiovisuel

La CAA est une sous-commission de la FFSB. Elle a été créée en 1989 et a pour objectif de faciliter l'accès des personnes sourdes et malentendantes à l'audiovisuel.

Au-delà du sous-titrage intégral pour les programmes télévisés, d'autres objectifs sont poursuivis par le CAA, tels que :

- l'indication des programmes sous-titrés dans les grilles télé des journaux;
- le sous-titrage sur les dvd's et blue-ray de la Fnac;
- le sous-titrage des films dans les cinémas (Kinépolis à Bruxelles, Acinapolis et Eldorado à Namur);
- des émissions sous-titrées sur RTL-TVI,
- le sous-titrage de davantage de vidéos sur Internet;
- rencontrer le nouveau ministre en place, monsieur Marcourt, pour le sensibiliser à la situation des personnes sourdes;
- veiller à ce que l'article 30 de la convention de l'ONU, (voir plus loin) relative aux droits des personnes handicapées et notamment leur participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports soit respectée.

Edith Rioux y représente l'APEDAF depuis décembre 2014.

La réalisation d'outils pédagogiques et de services pour un grand public

71

En 2007, l'APEDAF s'est vu octroyer la reconnaissance en matière d'Éducation permanente dans le cadre du nouveau décret du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet de favoriser et de développer principalement chez les adultes :

- a) Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Afin d'atteindre ces objectifs, notre association s'attèle donc depuis 2007 à poursuivre la réalisation annuelle de 10 outils et services et à les faire connaître au grand public pendant une période de cinq ans.

En le 30 avril 2014, un nouvel arrêté d'application a apporté des modifications du décret de l'Education Permanente. Dès lors, le nombre d'outils et services devant être annuellement mis en place par les asbl reconnues a diminué. Celles-ci ne doivent plus produire 10 outils et services par an mais 7. L'équipe des chargés de projets de l'APEDAF s'est donc attelée à la création de 5 nouveaux outils pour 2014 ainsi qu'à la poursuite du bulletin trimestriel la Parentière et du Centre de documentation. Les chargés de projets ont également poursuivi leurs actions afin d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques, de développer les partenariats et d'évaluer les projets mis en place. Hélène Almeida et Michel Joris, les deux chargés de projets, ayant quitté l'APEDAF en fin d'année 2014, le flambeau a été repris en novembre par deux nouvelles chargées de projet, Élodie Jimenez et Marie Heylbroeck. Celles-ci ont donc cloturé les projets débutés en cours d'année et terminé les outils d'Éducation Permanente de l'année 2014.

Outils pédagogiques de l'année 2014

Brochure « Prenez soin des personnes sourdes – quand l'accès aux soins de santé est primordial »

72

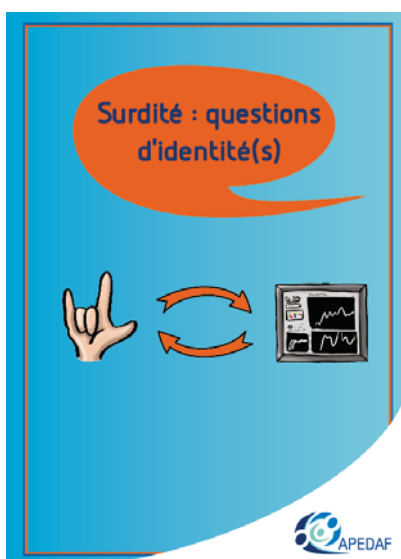


Comme tout être humain, la personne sourde est amenée à devoir se soigner et comme tout citoyen elle doit pouvoir bénéficier d'un accès aux soins de santé équivalent aux autres, sans discrimination fondée sur le handicap. Or, la personne sourde ne peut pas encore bénéficier du consentement éclairé au sein du monde médical parce que celui-ci requiert une compréhension exacte de l'état de santé et de la stratégie thérapeutique.

Se faire soigner nécessite souvent d'entrer en contact avec de nombreux intervenants et les personnes sourdes peuvent rencontrer des problèmes de compréhension lors des différentes étapes d'un séjour à l'hôpital.

Au travers de cette brochure, L'APEDAF souhaite sensibiliser les professionnels de la santé (structures hospitalières, maisons médicales, médecins, etc.) afin d'expliquer les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes sourdes pour se faire soigner, dégager des pistes pour y remédier et présenter des exemples de structures qui ont pu palier ces difficultés.

DVD: Question d'identité



Qu'est-ce que l'identité sourde ? Nous pouvons appréhender cette question sous plusieurs angles : l'angle médical ou l'angle culturel. La personne sourde, au cours du processus de la construction de son identité, peut tendre plutôt vers le pôle déficitaire (la déficience auditive qui la singularise) ou le pôle culturel (l'appartenance à une communauté). L'APEDAF a déjà traité ce sujet en 2012 dans la brochure « Qui suis-je ? Ebauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes ». En effet, l'outil originel qui traitait de l'identité des personnes sourdes n'était pas accessible à une bonne partie de ces dernières: un texte très pointu et scientifique, avec des citations de sociologues, d'anthropologues, de psychologues...

Les membres de la communauté sourde ne pouvaient donc donner leur avis sur un point de vue d'entendants sur leur identité. Une réflexion c'est alors portée sur le média à

choisir pour permettre une plus grande accessibilité de cette thématique aux personnes sourdes. Notre équipe opta tout naturellement pour une vidéo signée et sous-titrée. Le contenu général se base également sur un travail scientifique mais le texte initial a été adapté en fonction de la nature du vecteur de communication : la langue des signes.

Afin de laisser la parole aux sourds, qui sont les premiers concernés par la question de leur identité, nous avons voulu ajouter à la vidéo une série de commentaires de personnes sourdes. Le contenu de l'ouvrage original leur a été présenté et nous avons pu recueillir leur avis sur celui-ci. Leurs réactions ont été filmées et incorporées dans le DVD. Il s'agit donc vraiment d'une co-construction d'un outil en partenariat avec le public cible et des associations qui le représentent.

Au travers de ce DVD, nous désirons également amener les personnes sourdes, les parents des enfants sourds, le corps médical et les institutions scolaires à s'interroger sur les pôles identitaires des personnes sourdes, conditionnés par notre modernité, afin de favoriser un meilleur accompagnement. De manière plus générale, nous voulons susciter une réflexion sur les mécanismes de la construction de l'identité pour tout un chacun. Comment se construisent nos identités dans une société moderne telle que la nôtre ?



Sets de table surdité



Avec cet outil grand public, L'APEDAF souhaite toucher un maximum de personnes à la thématique de la surdité. La prise de conscience par rapport à la réalité des personnes sourdes est importante et utile pour permettre ainsi le rapprochement de la communauté entendant et de la communauté sourde.

Afin de favoriser l'accessibilité au monde de la surdité au plus grand nombre, nous avons opté pour un outil de sensibilisation ludique.

Par le biais des sets de tables, nous désirons éveiller l'attention des convives des restaurants et les amener à se poser des questions sur la surdité tout en s'ouvrant à la différence de personnes qui passent quasi inaperçues. En effet, la surdité est un handicap

invisible et qui de prime abord, ne dérange pas jusqu'au jour où l'on se retrouve confronté à la communication.

Comment communiquer avec les personnes sourdes est d'ailleurs la question centrale abordée dans cet outil. Ainsi, nous abordons, au moyen d'explications brèves, d'un quizz et de différentes illustrations, des éléments comme la langue de signes, la dactylogogie, les trucs et astuces pour faciliter l'échange entre sourds et entendants ainsi que différentes informations plus générale sur la culture sourde et la surdité.

Les sets de table seront diffusés dans des restaurants et à toute personne /ou entreprise/ de l'HORECA preneuse du projet. Nous désirons également créer des partenariats avec les hôpitaux et centres hospitaliers afin de diffuser nos sets de tables dans leur cantine ou cafétéria. Cela nous permettrait de toucher un large public (tout le monde est susceptible de passer un jour dans un hôpital) tout en restant en contact avec le monde de la santé. Une réflexion est également en cours pour rentrer en contact avec les universités/hautes écoles et les restaurants sociaux.

74

Brochure « Mon vécu – Surdité et scolarité »



Au moyen de cette brochure, nous souhaitons donner la parole aux personnes concernées par la surdité et, plus particulièrement, de nous centrer sur la scolarité, étape importante dans la construction identitaire de tout individu et de donner ainsi au grand public un aperçu de vécus scolaires d'enfants sourds. Quelles sont leurs expériences par rapport à l'école ? Quel type d'enseignement suivent-ils ?

Quels soutiens pédagogiques et moyens de communication sont possibles ? Quel est le professeur idéal ? Etc.

Nous avons la volonté de baser notre outil sur des témoignages. Cette position davantage tournée sur le vécu, nous permet d'offrir à tous l'occasion d'une prise de conscience afin de réajuster son jugement et son comportement. Le manque de connaissance d'un sujet ainsi que certains préjugés peuvent nuire à une intégration sociale sereine et épanouissante. Le biais de témoignages aura donc un plus grand impact sur le grand public et pourra sensibiliser les uns et les autres à ce que vivent les enfants sourds à l'école et comment ils le vivent ! De cette manière, nous visons une approche de la tolérance et le respect de la différence.

La force de cette brochure est que chaque élément de réponse (le rôle des professionnels, les moyens de communications, l'inclusion scolaire, ...) est enrichi de témoignages, anecdotes et de souvenirs. Des petits conseils sont également mis en évidence afin de

donner aux professionnels de l'enseignement les clés afin de comprendre la surdit  et le quotidien d'enfants sourds au sein d'un  tablissement scolaire.

Les Cahiers de la Salamandre : « & l'APEDAF Tournai(t) - 35 ans d'int gration scolaire de l' l ve sourd... »



Ce num ro Hors-S rie de « Les Cahiers de la Salamandre » est  dit  dans le cadre de la « Soir e Action Int gration » que l'APEDAF a organis  le 20 d cembre 2013   la Maison de la Culture de Tournai. Si « Slips Inside », le spectacle des OKIDOK nous permet de rassembler pour un soir, petits et grands, Sourds et entendants, cet ouvrage nous permet  galement de partager avec un large public notre exp rience pionni re d'int gration de l' l ve Sourd et malentendant en enseignement ordinaire.

« & l'APEDAF Tournai(t) - 35 ans d'int gration scolaire de l' l ve sourd... ». Un esperluette et un T entre parenth ses animent ici l'antenne r gionale de l'APEDAF depuis 35 ans. En v rit , des parents d'enfants Sourds se r unissaient d j  depuis une paire d'ann es lors de la fondation de l'association en 1978. C'est aussi   Tournai qu'ont  t  embauch es les premi res aides p dagogiques charg es d'accompagner l'int gration d'enfants sourds et malentendants dans des  coles « ordinaires ».

Les « Cahiers de la Salamandre » donnent ici la parole aux parents d'aujourd'hui, aux parents fondateurs, aux enfants, aux anciens, aux enfants d' cole, aux aides p dagogiques.

Bulletin trimestriel «La Parenti re» (quatre num ros)



Comme chaque ann e, notre bulletin trimestriel « La Parenti re » reste l'agent de liaison incontournable de l'association. Outil de communication primordial mais surtout passerelle  tre nous et les parents. « La Parenti re » nous permet d'informer les parents sur nos activit s, nos d fis et nos questionnements du moment mais  galement d'apporter de informations  clairantes sur la surdit  (diff rentes th matiques), de pr senter l'actualit  (sorties de livres et activit s diverses

d'association partenaires) et livrer des témoignages et des conseils utiles.

Comme l'année passée, nous avons tiré chaque bulletin de la Parentière à 300 exemplaires. Nous avons également réalisé un grand nombre d'envois de la version électronique du trimestriel par e-mail à un plus grand nombre de nos partenaires, au grand public et aux écoles accueillant des enfants sourds. Lors de différents événements auxquels a participé l'APEDAF, nous avons œuvré à compléter notre liste d'adresses courriel afin de distribuer « La Parentière » en version électronique à un plus large public intéressé par les activités de l'association. Celle-ci a également été distribuée en version papier dans le cadre de nombreux stands tenus par notre équipe lors de divers salons et foires.

76

Chaque numéro s'articule autour d'un dossier central, véritable fil conducteur de « La Parentière ». En 2014, les sujets de fond abordés dans ce dossier ont été les suivants : « l'usage de la langue des signes en parallèle avec le LPC ou l'AKA », « La surdi-cécité », « Evolution du logo de l'APEDAF depuis 35 ans » ainsi que « la prise en charge de la surdité en Fédération Wallonie-Bruxelles ». Les articles de chaque numéro sont pensés et rédigés en lien avec nos dossiers centraux ce qui apporte une meilleure cohérence à l'ensemble de notre publication.

Le choix des sujets de ces articles ainsi que du dossier central répond au désir de l'APEDAF d'être au plus proche des attentes concrètes, aux questionnements et aux besoins des parents d'enfants sourds mais également des acteurs de terrains. C'est donc tout naturellement que nous tentons de faire participer un maximum de personnes (personnes sourdes, parents, etc.) à la rédaction de la Parentière (avis, conseils, etc.) ainsi qu'à la vie de notre association afin d'apporter un éclairage précieux pour tous nos lecteurs.

Services de l'année 2014

Centre de documentation

Le centre de documentation nous a également suivis lors de notre déménagement dans la commune d'Evere et bénéficie de locaux tout neufs.

Véritable passerelle vers le monde extérieur, le centre de documentation permet d'ouvrir aux citoyens une fenêtre plus grande sur la surdité et d'augmenter ainsi la visibilité de notre association. Il contient des ouvrages scientifiques traitant de la surdité au sens large ainsi que de nombreux ouvrages pédagogiques (réalisés par l'APEDAF mais également par d'autres associations partenaires) répartis en deux sections : la théorie de la pédagogie et les outils pédagogiques pour enfants de maternelle, primaire et secondaire. Ces derniers ne peuvent être empruntés et doivent être consultés sur place.

Une trentaine de livres ouvrages ont été acquis en 2014.

Dans le courant de l'année, le centre de documentation (a été fréquenté par un public divers composé, entre autre, de parents et d'étudiants, de travailleurs du monde associatif ainsi que par le personnel de l'APEDAF. Ces personnes ont pu obtenir des informations sur différents aspects de la surdité au sein d'un espace de travail bien aménagé et équipé d'un ordinateur avec connexion Internet afin de mener leur recherche dans les meilleures conditions.

L'encodage de la base de données est régulièrement mis à jour au gré des acquisitions régulières d'ouvrages (livres, DVD, vidéos) relatifs à la surdité. Cette encodage est réalisé grâce à l'aide précieuse de l'une de nos bénévoles, Patricia Herrera. Cette base de données est consultable à partir du site Internet de l'APEDAF. De nombreux outils pédagogiques de l'association (gratuits et payants) ont également la possibilité d'être commandés par la biais du site Internet.

Ce centre de documentation a également été le lieu dédié au cours de langues des signes du mercredi soir donnés par l'une de nos aides pédagogiques, Frederique Van Evelghem. Cela permet à notre centre d'être plus visible au sein du public de ces cours de LS et de le doter d'une nouvelle dynamique de fonctionnement.

Comme l'année passée, le chargé de projet d'éducation permanente a participé aux réunions de la plateforme du Réseau Bruxellois de Documentation (RBD) santé, dont l'association est membre. Ce réseau, mis en place depuis 2010, a pour objectif d'associer les centres de documentation de Bruxelles et de mettre sur pied un système de partage de l'information, de diffusion des connaissances et d'échanges sur la documentation. Les réunions des membres ont lieu 5 fois par an et ont visé le développement des projets communs afin que chaque membre puisse mettre en avant ses ressources documentaires. Chaque centre de documentation du réseau présente annuellement l'éventail des services proposés, les documents disponibles, l'horaire d'accueil et les conditions d'utilisation. Ces informations permettent aux bibliothécaires et aux documentalistes du RBD de dresser un répertoire qui est consultable sur Internet par quiconque souhaite obtenir des informations dans le domaine de la santé. Ce réseau est donc un véritable tremplin pour l'APEDAF afin de faire connaître son centre de documentation, ses ressources pédagogiques et ses activités.

Mais le siège social bruxellois n'est pas le seul à posséder un tel centre. La branche Tournaisienne de l'APEDAF dispose également d'un centre de documentation accessible au public tous les après-midis. Il est surveillé et géré par le coordinateur, Louis Everaert, et, occasionnellement, par l'une ou l'autre aide pédagogique. Les ouvrages disponibles ne sont cependant pas empruntables et doivent être consultés sur place.

Partenariats réguliers

EURO-CIU

L'Association européenne des utilisateurs d'implants cochléaires rassemble tous les porteurs d'implant cochléaire en Europe et spécialement au niveau de l'Union Européenne. En 2014, l'APEDAF y a été représentée par Monsieur Henri-François Baiverlin, parent membre de l'association.

CREE (Collectif Recherche et Expression)

Le service de jeunesse spécialisé pour personnes sourdes et malentendantes. De nombreux contacts et échanges existent entre nos deux associations, notamment concernant la promotion des activités/outils/services.

CFLS (Centre Francophone de la langue des signes)

L'APEDAF a commencé à mettre en place une collaboration dans le cadre des projets d'Éducation permanente.

Télécontact

L'Association qui facilite la communication à distance entre personnes sourdes, malentendantes et entendantes). Cette association est membre de l'APEDAF et collabore activement en termes d'échanges d'informations.

Grandir Ensemble (Ensemble des associations de parents d'enfants polyhandicapés)

L'APEDAF est une des associations membres de Grandir Ensemble. De nombreux contacts informels existent depuis de nombreuses années entre les deux associations.

ESPAS

L'APEDAF participe de manière active aux réunions d'ESPAS, groupe qui rassemble, depuis 1994, les assistants sociaux du monde de la surdité. Ces réunions, trimestrielles,

leur permettent de prendre du recul par rapport à leur rôle, d'échanger leurs points de vue à travers différents thèmes et d'établir ensemble des dossiers en vue de la défense des droits des sourds et de leurs familles. Ainsi, régulièrement, une vingtaine de travailleurs sociaux œuvrent, collaborent, échangent dans un esprit de professionnalisme, de respect et de tolérance.

ALISE et Papillon Vole

80

Dans le cadre du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent », de la création du DVD du même nom ainsi que lors de formations à l'art du conte, l'APEDAF, instigatrice et gestionnaire, travaille en interaction avec les asbl ALISE (Association Lire et S'Exprimer) et PAPILLON VOLE.

Les chevilles ouvrières de l'asbl ALISE sont Madame Lisy Martin (conteuse entendante spécialisée en littérature jeunesse) et Monsieur Damien Huvelle (linguiste bilingue français-langue des signes et initiateur du projet au sein de l'APEDAF). ALISE compte cinq personnes entendantes et constitue le pôle « littérature ». Des formations à l'art du conte y sont organisées. Elle se charge d'assurer la formation des conteurs et coordonne leur travail.

L'asbl PAPILLON VOLE est une association de conteurs sourds. L'association comprend trois ou quatre personnes et est coordonnée par l'asbl ALISE. Madame Chantal Gerday, professeur en langue des signes, en est la personne de référence.

Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques et d'animations d'éducation permanente

FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique)

La collaboration avec la Fédération Francophone des Sourds de Belgique est toujours d'actualité et se poursuit en 2014. Depuis la convention établie avec l'APEDAF en 2010, la FFSB a participé à des animations autour d'outils pédagogiques réalisés par l'APEDAF.

Cette année, la collaboration a eu lieu dans le cadre d'une sensibilisation réalisée à l'aéroport de Liège. Cette journée s'est basée sur l'outil « Itinéraire d'un voyageur sourd ». Cette intervention s'est réalisée en présence d'une trentaine de personnes représentant tous les services de l'aéroport : des agents de police, de douane, le personnel chargé de l'enregistrement des bagages, du contrôle des portiques de sécurité, des portes

d'embarquement... L'objectif de cette rencontre était de favoriser l'insertion des personnes sourdes et malentendantes dans la société et plus particulièrement dans le cadre de ses voyages en avion, de sensibiliser les participants à la « différence » pour qu'ils deviennent eux-mêmes porteurs de changement en menant des actions concrètes auprès de leur entourage, de réfléchir au concept de citoyenneté et d'élaborer ensemble un projet de vie en commun basée sur des échanges, dans le respect des diversités des individus. Cette action remporta un franc succès et fut relayé par plusieurs médias régionaux et nationaux ce qui permit à l'APEDAF ainsi qu'à la FFSB de faire parler de la surdité et de leurs actions.

Comités d'évaluation

Comme chaque année, la création de nos outils pédagogiques a demandé l'apport et le soutien de nombreux collaborateurs. La formation de comités d'évaluation accompagnant la réalisation de ces outils est une des étapes primordiales auxquelles l'APEDAF accorde toute son importance. En plus de l'apport enrichissant afin de rendre le contenu de nos outils cohérent et pertinent, ces comités d'évaluation nous permettent de multiplier les collaborations avec d'autres associations ou institutions.

En 2014, les associations ou institutions qui ont participé à ces comités d'évaluation de nos outils sont : le CHR de Namur en la présence de Anne Graux infirmière et auteure du mémoire « Le Sourd à l'Hôpital » ; le CHU de Charleroi par l'intermédiaire de Melek Eren, coordinatrice de la médiation interculturelle ainsi que Caroline Bacherius, médiatrice interculturelle pour le service de visio-conférence du CHU ; l'Hôpital d'Erasme (Isabelle Dierkens, infirmière et sourde) ; le CFLS ; Info-Sourds de Bruxelles ; l'École Intégrée ; le FFSB ; Sur'cité.

L'un des éléments essentiels de ces comités d'évaluation sont les parents qui, avec leur expertise du quotidien nous apporte toujours un éclairage enrichissant. Notons qu'en moyenne, pour chaque comité d'évaluation, un ou deux parents nous contactent afin d'apporter leur point de vue lors de la rédaction des outils.

Collaborations pour la diffusion et la promotion

En 2014, l'APEDAF a poursuivi son travail de valorisation des collaborations auprès des structures susceptibles de contribuer à la diffusion des informations concernant les outils et services de l'association. Un échange mutuel des informations s'est rapidement mis en place et a permis une meilleure visibilité des actions de l'asbl. Parmi ces relais :

- AWIPH : agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées

- Hospichild : réseau interdisciplinaire d'acteurs du monde pédiatrique
- Selfhelp : site d'information sur les groupes d'entraide
- En Marche : journal de la Mutualité Chrétienne
- Horizon 2000 : asbl ayant pour mission l'information, la communication et la démystification de la personne handicapée.
- Le site d'Espace citoyen relaie également très souvent nos activités et l'information de la production de nouveaux outils pédagogiques.
- Manpower : entreprise spécialisée dans les secteurs de l'intérim et du recrutement. Leur projet « Manpower Unlimited » a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail.
- LUSS : fédération francophone indépendante d'associations de patients. Elle vise à consolider et soutenir les associations d'usagers dans leur rôle d'acteur en santé et leur permettre une participation aux politiques de santé.

En 2014, l'APEDAF continuera à entretenir ces contacts et à en développer de nouveaux. Nous pouvons observer une augmentation de notre visibilité, jusqu'à l'étranger, grâce à ces nombreuses collaborations.

Comité de gestion

Conseil d'Administration

En 2014, le Conseil d'Administration comptait six membres :

- Présidente : Mme Anne-Charlotte PREVOT
- Vice-président : M. Bernard LIETAR
- Trésorière : Mme Gaëtane MEILLEUR
- Secrétaire : Mme Stéphanie NOTEBAERT
- Administrateurs : Mme Anne LAMOTTE et M Laurent DUQUESNE

Assemblée Générale ordinaire

Lors de l'assemblée générale du 3 avril 2014, les points suivants ont été soulevés : présentation du rapport d'activités 2013, des comptes et bilan 2013 et des projets 2014. Ces derniers ont été approuvés à l'unanimité.

Le budget 2014, commenté par la Présidente, a également été approuvé.

La décharge a été donnée aux administrateurs.

Les candidatures aux postes d'administrateur de Madame Gaëtane Meilleure et Monsieur Laurent Duquesne ont été acceptées.

Assemblée Générale extraordinaire

L'APEDAF a été dans l'obligation d'organiser une assemblée générale extraordinaire suite au changement d'adresse du siège social de l'association.

Les membres de l'association ont été convoqués à une assemblée générale extraordinaire le 22 octobre 2014, le quorum des 2/3 n'étant pas atteint, l'AG extraordinaire n'a pas pu avoir lieu. Les membres ont été convoqués le 5 novembre 2014 pour la tenue de l'AG extraordinaire dès lors, le changement d'adresse a pu être acté.

Personnel APEDAF

Employés

Le volume global de l'emploi est resté stable en 2014. L'APEDAF emploie, depuis fin

octobre 2010, 22 équivalents temps plein.

Les employés sont engagés sous le statut APE (subside de la Région Wallonne), ACS (subside de la Région Bruxelloise) ou ACS - ex-FBIE (subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles); deux employés relèvent du subside emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles - service de l'Éducation permanente.

Ces emplois sont gérés par l'APEDAF. Une demande de remboursement des salaires se fait mensuellement auprès de l'ORBEM et du FOREM.

Ce remboursement des salaires, à posteriori, oblige l'association à posséder les liquidités suffisantes.

En 2014, deux nouvelles employées ont été engagées suite au départ des chargés de projets d'Éducation permanente. L'informaticien a également été remplacé.

Fin décembre un poste mi-temps d'animateur en Education permanente est inoccupé.

Réunions du personnel du siège social

Des réunions ont eu lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Le but était d'informer les équipes de l'évolution des dossiers en cours, de répartir les tâches, de pallier aux éventuels dysfonctionnements et de maintenir une dynamique d'équipe.

Des rencontres individuelles se sont également déroulées régulièrement. De cette façon, la directrice a pu assurer la gestion des projets de façon constante et des informations personnelles ont pu lui être communiquées dans la discrétion.

Diverses réunions ont aussi été organisées entre les coordinateurs pédagogiques et la directrice de l'APEDAF. Cela a favorisé la cohésion entre les différentes régions, la qualité des relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.

Journée Annuel des Employés

La Journée Annuelle des Employés a été postposé en avril 2015 dû au départ de trois employés en octobre 2014.

Plan de communication

Il sera réalisé en 2015 dans le prolongement de la conception de la charte graphique.

Formations du personnel administratif et social en 2014

L'ensemble de l'équipe de Bruxelles participe à une initiation en langue des signes organisée une fois par mois lors des réunions d'équipe.

Autres formations suivies en vue d'assurer un travail d'accompagnement optimal.

Les formations suivies en 2014 sont :

- Formation à la communication externe : Publicitez-vous
- Formation à la gestion du site internet : programme SPIP
- Formation informatique : logiciel SharePoint
- Formation à l'utilisation du mindmapping.

Règlement du travail

Le changement de siège social implique l'obligation de déposer un nouveau règlement de travail.

Ce fut l'occasion d'inclure les nouvelles lois induites par l'harmonisation des statuts ouvrier/employé.

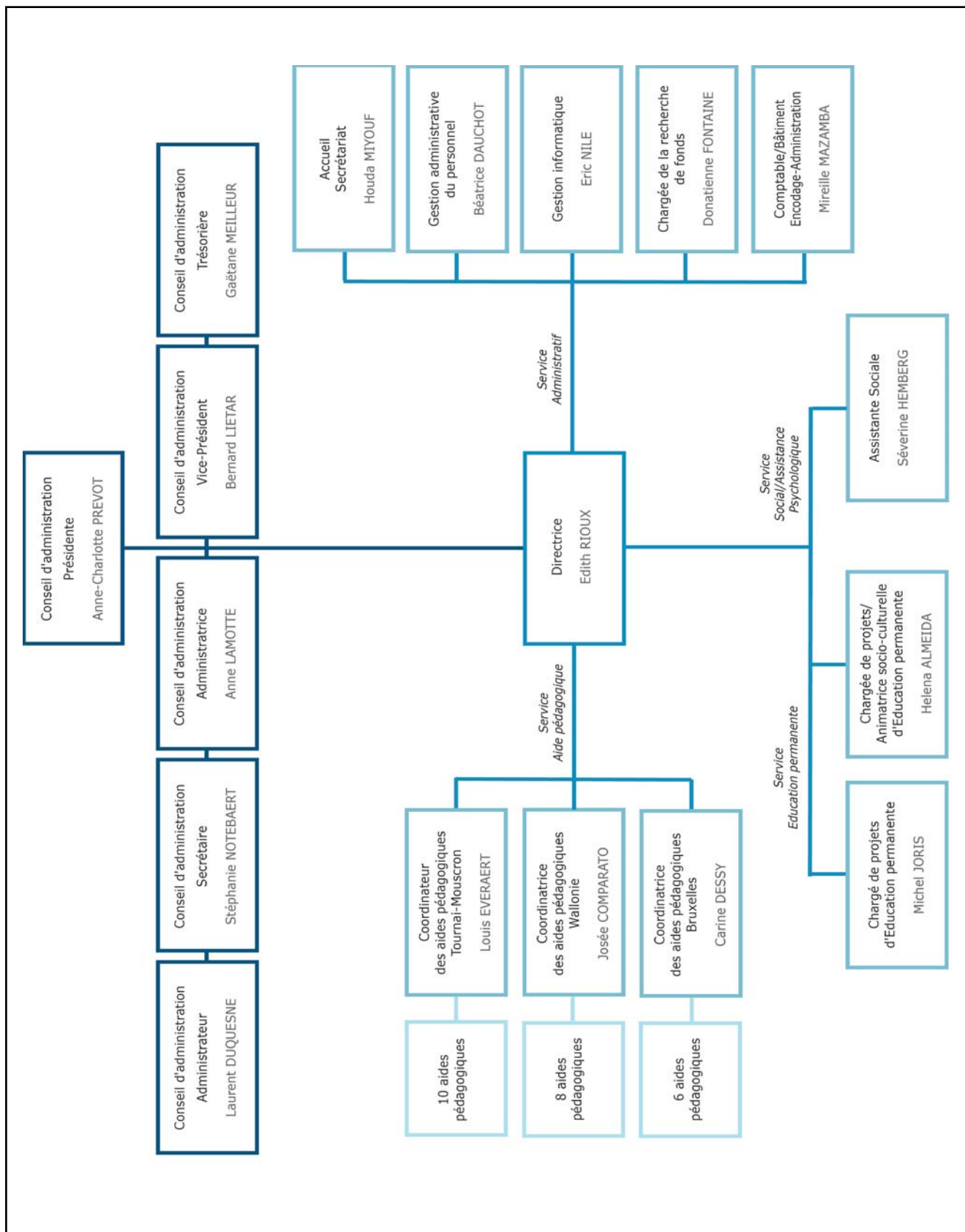
Le RT a été soumis par voie d'affichage aux employés. Aucune remarque n'ayant été formulée dans le cahier d'observation, le nouveau règlement est entré en vigueur le 26 décembre 2014.

Base de données

La secrétaire utilise FILEMAKER et son traitement de l'information plus intuitif. Il permet notamment de créer rapidement des solutions nettes et précises pour une meilleure productivité.

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, la mise à jour a été assurée de manière quasi hebdomadaire par la secrétaire en collaboration avec l'informaticien. La base de données ainsi actualisée permet à notre association de classer les membres selon les catégories (parents d'enfants aidés, membres, les professionnels, ...). Cette catégorisation nous sert à cibler précisément les publics concernés par différentes informations diffusées par notre asbl.

Organigramme de l'association



Commission paritaire

L'APEDAF relève de la Commission paritaire 329.02 (socioculturel) pour laquelle une grille barémique est définie. Depuis 2004, les barèmes sont fixés à 94,14%.

Les implications pour l'APEDAF ont été les suivantes :

- suivi de l'évolution des exigences en la matière ;
- établissement du cadastre emploi pour pouvoir prétendre aux subsides non-marchand.

Obligations administratives

L'APEDAF, dépendant de plusieurs pouvoirs subsidiaires, doit répondre à différentes exigences administratives.

Dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 en matière d'Éducation permanente, l'APEDAF produit annuellement dix publications ou services à caractère pédagogique. Cette démarche oriente, depuis 2006, le travail quotidien de l'APEDAF.

L'APEDAF relève pour le dossier APE (aides pédagogiques de la Région Wallonne) de la Région Wallonne et du Ministère de l'Enseignement. Ce qui implique de devoir introduire des rapports d'activités différents auprès de ces deux instances.

L'APEDAF doit également tenir informée l'inspection d'ACTIRIS de ses activités et lui faire parvenir ses comptes approuvés.

Aménagement structural

Parc informatique

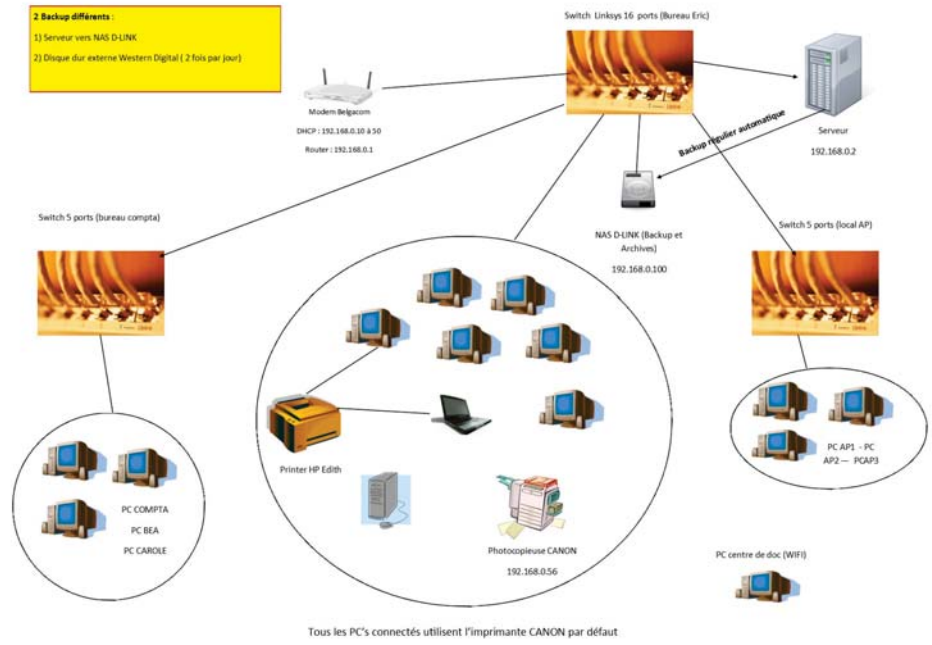
En 2014, deux ordinateurs ont été changés celui de la secrétaire ainsi que celui de la chargée de projet Education permanente.

Le serveur a 4 services : serveur de fichiers, serveur de backup, serveur de collaboration et serveur de base de données.

Sharepoint, un logiciel qui permet le travail collaboratif entre les équipes grâce à un agenda commun, a été installé mais il ne fonctionne déjà plus. Celui-ci doit être réinstallé. L'informaticien a assuré la migration des emails et de Sharepoint vers Office 365 grâce à SocialWare.

Le serveur est équipé d'un antivirus « NOD32 FileSecurity ». Les ordinateurs sont équipés de NOD32 Anti-virus au détriment d'AVIRA trop cher et peu efficace.

88



5 Annexes presse

Aider les écoliers malentendants

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

Mis en ligne mardi 3 février 2015, 13h12

WAVRE L'enseignement est une obligation, mais elle coûte cher. Volontaire, Simon se comporte comme tous les enfants. Huit heures par semaine, il dispose d'une aide pour progresser en classe.



- Tandis que le chanteur Christian Merveille s'adresse à Simon via un émetteur autour du cou, l'aide pédagogique Nathalie Louis traduit par les signes ce que l'écolier ne comprend pas afin qu'il puisse suivre une scolarité normale... © J.-P. D.V.

Du silence dont j'ai besoin. »

Etrangement, c'est Simon, un enfant malentendant qui a su répondre à la demande du chanteur Christian Merveille venu ce lundi dans la classe de Philippe Boogaerts, à l'école de l'Orangerie, réaliser une animation au profit de l'Apedaf, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones qui vient en aide pour financer une partie du salaire des aides pédagogiques qui permettent à ces enfants de suivre une scolarité normale. Sept écoliers sont concernés dans cette école communale wavrienne, dont trois sont aidés par l'Apedaf.

Le chanteur brinois avait ainsi demandé aux écoliers ce que l'on pouvait détruire rien qu'en le nommant. Des réponses, comme « de l'air », « du silence » ou « rien » avaient fusé. Il restait alors à « compter des pieds avec ses mains, c'est vraiment magique » pour composer des rimes de sept pieds et créer une chanson à aller entonner dans toutes les classes.

« Il est marrant, soupirait Simon en demandant que l'on parle bien dans l'émetteur afin que le récepteur implanté dans son oreille puisse lui transmettre la question. Ce n'est pas facile de travailler avec cet appareil, car il faut beaucoup se concentrer. Heureusement, Nathalie est là pour m'aider. »

92

Quatre heures par semaine, Nathalie Louis vient, en effet, en plus d'une autre aide pédagogique et de cours à l'Irsa (l'Institut royal pour sourds et aveugles), lui donner de l'ampleur dans les sons qu'il entend : *« Il y a plusieurs options sur l'émetteur. Soit il entend l'instituteur, soit toute la classe en même temps. Avec une position intermédiaire. Ce n'est pas évident. C'est pourquoi je dois souvent lui expliquer, avec le langage des signes, ce que les autres écoliers répondent. C'est surtout vrai pour le cours de néerlandais pour lequel je suis tout le temps présente. »*

Et Simon se débrouille plutôt bien puisque son instituteur donne ses leçons sans faire de différence : *« J'oublie, c'est vrai, ses difficultés tant il se comporte normalement. Le seul problème, ce sont les dictées. Le récepteur robotise en quelque sorte les sons, ce qui fait qu'ils résonnent dans sa tête. L'aide pédagogique est alors la bienvenue. »*

Reste le problème du financement de ces aides pédagogiques. Selon Josée Comparato, la coordinatrice des aides pédagogiques de l'Apedaf, *« l'enseignement n'est en Belgique ni une liberté, ni un droit. C'est une obligation entre 5 et 18 ans, mais elle a un coût souvent élevé pour les élèves sourds intégrés à l'école ordinaire. La Région wallonne vient en aide via les contrats APE (aide à l'emploi), mais seulement à concurrence de 80 %. Il nous revient de trouver les 20 % restants. »*

Raison pour laquelle l'Apedaf lance chaque année son « Opération Souris » (1) qui consiste dans la vente de chocolats : *« Les enjeux financiers de cette opération sont particulièrement essentiels pour éviter les clivages sociaux entre les familles qui font appel à notre service d'aide pédagogique. »*

(1) Renseignements sur www.apedaf.be.



Christian Merveille a donné le coup d'envoi de l'opération Souris hier à Wavre. Objectif : faciliter l'intégration des élèves sourds et malentendants.

Lundi matin, à l'école de l'Orangerie et du Tillent de Basse-Wavre. Les élèves de 6e primaire de Philippe Boogaerts ont droit à une animation toute particulière avec Christian Merveille comme instituteur. Chanteur, écrivain, animateur... Christian se sent comme un poisson dans l'eau au milieu de cette classe qui accueille Simon, un élève qui souffre d'une déficience auditive. Un élève intégré dans l'enseignement ordinaire.

«L'école compte près de 300 élèves et nous accueillons sept élèves sourds et malentendants. Nous sommes reconnus comme école d'intégration à ce niveau-là», précise Christelle Poussière, la directrice.

Pour cette journée un peu particulière, Simon bénéficie d'une aide pédagogique avec la présence à ses côtés de Nathalie Louis: *«Il a droit à quatre périodes de cinquante minutes chaque semaine», explique Nathalie. Simon a un implant avec un appareillage PAM qui lui permet de comprendre le professeur équipé d'un micro mais voilà, il n'entend pas les interventions des autres élèves et je lui en fais alors part via le code ALCA (NDLR: méthode d'aide à la lecture labiale). Je vais souvent en soutien pour les cours de néerlandais, lorsqu'il a des dictées... »*

Opération Souris durant tout le mois de février

Ce soutien permet à l'élève de mieux communiquer et, surtout, de mieux comprendre les cours, mais cela a un coût. Dans le cas de Simon, il est pris en charge par l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (Apedaf): *«Avec nos aides pédagogiques comme Nathalie, nous venons en soutien d'une cinquantaine d'enfants sourds et malentendants pour leur intégration dans l'enseignement ordinaire», souligne Josée Comparato, une des coordinatrices de l'ASBL. L'essentiel des coûts est pris en charge par les*

Régions, via des contrats APE ou ACS, mais cela ne couvre pas toute la charge salariale, il nous manque plus ou moins 20%. Outre les salaires, il y a les déplacements, les assurances, les frais de bureaux... »

Cette différence entre subsides et coût réel est en partie comblée par l'opération Souris dont Christian Merveille, le parrain, donnait, en quelque sorte, le coup d'envoi hier à Wavre.

Il s'agit d'une grande vente de ballotins de huit pralines vendus à 5€ durant tout le mois de février. « Cette opération est vraiment indispensable financièrement et elle permet aussi de faire connaître notre association », ajoute Josée Comparato.

APEDAF ASBL, rue de Picardie, 43, à 1140 Evreux (02 644 66 77 www.apedaf.be, info@apedaf.be).

Qu'on puisse accueillir la différence

"Ce qui est intéressant, c'est que, dans une classe, on puisse accueillir la différence, raconte Christian Merveille particulièrement à l'aise comme instituteur d'un jour. Il ne faut pas grand-chose, mais il faut quelque chose. De mon côté, oui, je fais ce genre d'animation de temps à autre, mais ce qui est important, c'est de mettre un coup de projecteur sur ce travail. Le jeu en vaut la chandelle pour Simon et pour les autres élèves de la classe aussi."

Les professeurs sont aussi été formés

03/02/15 Christian Merveille et des souris pour les élèves malentendants

Simon n'est pas le premier élève qui souffre d'une déficience auditive qui transite dans la classe de Philippe Bouguerts, instituteur de 6e primaire à l'école de l'Orangerie: «Le plus gros souci, c'est qu'il faut s'assurer que la consigne a été entendue, affirme Philippe.

Il faut capter son attention et c'est pour cela que beaucoup de consignes sont écrites. Ça évite que les enfants passent à côté, même chez les "bien entendants" d'ailleurs... On a aussi suivi des cours de code AKA (NDLR: méthode d'aide à la lecture labiale par des gestes). Car si le système ne fonctionne pas parce que la pile n'est pas rechargée par exemple, Simon peut lire sur les lèvres et il le fait d'ailleurs très bien. Mais un enfant n'est pas l'autre, pour certains, il fallait que je code beaucoup plus. Au travers de cette formation, on se rend compte que même équipé de son appareil, il n'entend pas comme nous. Il ne perçoit pas toutes les nuances. Son gros avantage par rapport aux autres, c'est que quand je l'enquiquine un peu, il débranche son appareil (rires).»

Nicolas Mamdy

Mais l'APEDAF ne vient pas en aide uniquement aux enfants. Elle soutient également les parents. « *Nous avons beaucoup de discussions avec les parents des enfants sourds et malentendants* », précise Nathalie Germonprez. Les parents rentrent également en contact les uns avec les autres et peuvent échanger sur leur vécu. Car être parents d'enfants sourds n'est pas toujours facile...

De plus, demander l'aide d'un interprète pour les enfants en classe a un certain coût. Son salaire s'élève à 25 ou 30.000 euros. 70 % du salaire est pris en charge par la Communauté française.

Les 30 % restants sont à charge des parents. Un coût qui s'ajoute à celui de tout l'appareillage nécessaire aux enfants sourds et malentendants. Pour soulager un peu les parents, l'APEDAF organise chaque année, au mois de février, une opération « Souris », une opération de vente de chocolat. Les chocolats sont vendus dans toutes les communes où vivent les familles d'enfants sourds de l'ASBL.

L'argent récolté lors du Rhéto-défi sera donc lui aussi bien utile. Il permettra de soulager les parents d'enfants sourds et malentendants.

HALLE - FASHION DAYS 2015

Une offre Verenigingde Handelaars Halle



Samedi 28 & dimanche 29 mars à Halle - FASHION DAYS
Découvrez vite le programme...



L'info en continu

10:34 Turquie: le chef du PKK dévoilera samedi une «feuille de route» pour régler le conflit kurde

10:25 «Stressé», Zayn Malik (One Direction) quitte la tournée du groupe

10:19 Inde: deux rebelles attaquent un poste de police au Cachemire et tuent quatre personnes

10:09 Merkel, Hollande, Cameron et Mogherini se concertent sur le nucléaire iranien à Bruxelles

10:02 Dropped: le frère de Florence Arthaud met en cause les conditions de sécurité

09:54 Un cadre d'une grande entreprise taiwanaise accusé d'avoir volé des milliers de smartphones

09:08 Le bilan 2014 de l'aéroport de Charleroi pénalisé par l'Europe

TOURNAI

Un grand jeu de piste pour l'opération « Souris »



H. VANBANG

L'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones organise une vente de souris en chocolat.

Le profit de cette opération de solidarité est intégralement dédié à l'intégration des enfants sourds et malentendants en enseignement ordinaire. Ceux-ci ont besoin du soutien d'une personne, l'aide-pédagogique, qui les accompagne durant leurs parcours scolaires. L'école fondamentale des Ursulines de Tournai bénéficie, par exemple, de ce soutien pédagogique qui, certes, favorise la réussite scolaire des jeunes enfants déficients, mais ceci à un coût élevé !

En effet, les subventions régionales couvrent l'essentiel des coûts salariaux, mais une partie reste néanmoins à

charge de l'APEDAF, ainsi que les frais de déplacement et de fonctionnement. Un tout qui représente plusieurs milliers d'euros à l'année. Sans but lucratif et ne vendant rien par ailleurs, l'ASBL ne pourrait faire face à cette charge financière.

L'opération « Souris », qui existe depuis 2002, est dès lors indispensable pour financer tous ces coûts. Ses bénéficiaires couvrent la différence. Les enjeux financiers de l'opération sont donc particulièrement essentiels pour éviter les clivages sociaux entre les familles qui font appel au service d'aide pédagogique de l'APEDAF.

Depuis cette année, les ballotins de pralines en chocolat fourrées sont fabriqués par « Passion Chocolat », chocolatier bruxellois renommé implanté notamment au Grand Sablon. Le prix de vente du ballotin de huit pralines s'élève à 5 €. Des ventes sont organisées durant tout le mois de février en Région wallonne et à Bruxelles.

À Tournai aussi

L'antenne régionale de l'ASBL, implantée à la rue Childéric à Tournai, prend évidemment part à cette action même si 2014 marque un tournant dans son organisation.

« Cette année, explique Louis Everaert, coordinateur des aides pédagogiques, nous avons renoncé aux Bastions que nous remplaçons par un grand jeu de piste pour la vente en porte-à-porte, le samedi 8 février après-midi. Tous les enfants de l'ASBL, les parents, amis, anciens... sont conviés cet après-midi-là pour quadriller la ville en équipes de vente. Au terme de l'après-midi, de retour à la rue Childéric, les meilleurs vendeurs recevront un cadeau.

Cette année, soumis aux règles des marchés publics, nous avons effectivement changé de fournisseur et nous proposons des ballotins de huit pralines au prix de 5 €. Impossible de rester sourd à la qualité de ces chocolats... » ■

St. D.

» 069 84 79 91

Les fourmis prônent le seconde main

Avec 6 000 € de dons, les Fourmis Z'ailées sont généreuses. Braderie le 19 à Solidarfon avant la bourse aux vêtements à les 20 et 21 septembre à Arlon.

Les fourmis Z'ailées l'avaient été une fois de plus. L'association de bénévoles arlonnaises vient d'offrir un chèque que l'on peut qualifier d'exceptionnel, 6 000 €, récoltés grâce aux hommes de procès et vêtements, braderies que met sur pied ce groupement qui crée en une plus petite redonner à son lieu. C'est aussi un gros don de la banque Van Lanschot appartenant à Luxembourg, qui espère ce défi.

Dans le bureau de la Mutualité chrétienne, les quatre associations ont reçu un chèque de 1 500 €. L'APEDAF (association des parents d'enfants déficients auditifs francophones), Casés Familias d'Ardenne, le centre de Recyclage et l'ASBL Prodimam d'Ardenne.

Avant l'heure

Illes avant les vide-greniers, les dames, car les fourmis sont surtout féminines, n'ont pas attendu la veuve du seconde main. Elles ont eu de donner une seconde vie aux objets. La concurrence est dure mais il y en a pour tout le monde. « L'arrivage de nos hommes et de proposer en un seul lieu un ensemble d'objets qui ne sont pas délaissés à une personne. Nous proposons charge d'organisation. Les gens ne sont en défilé et ensuite ils vont regarder leurs trouvailles et leur offrir. L'important est de donner une seconde vie aux objets. On est dans une période économique plus difficile.



Bénévoles et bénévoles bénéficiaires.

il est normal que les gens aient envie de recevoir. Les infirmières d'adultes ont à des points différents, explique Karim Bana.

700 de présidents, mais un groupe de huit dames bénévoles qui gèrent une bibliothèque de 45 dames bénévoles.

C'est depuis des années qu'elles permettent à des familles de venir

vente des vêtements et des jouets dans la salle de l'Institut Sainte-Marie d'Ardenne. L'engagement est tel que chaque week-end de ventes, on se rassemble devant la porte pour venir acheter un bien souvent à prix cassé.

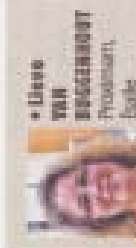
De façon pratique, il suffit de déposer ses vêtements, en prenant rendez-vous, car la demande est

énorme. « On le fait 19 jours avant la braderie par téléphone. Les gens viennent déposer leur lots de 15 articles maximum, ce qui fait 1 € par kilo au dépôt. Il n'y a pas, nous représentons 10 % du total des objets vendus ».

Pour plus d'infos, rendez-vous en Solidarfon ce vendredi 19 septembre pour une braderie de vêtements à un euro la pièce. ■

L'avantage de nos

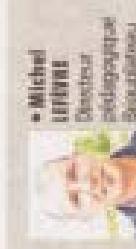
bourses est de proposer en un seul lieu un ensemble d'objets qui ne sont pas identifiables à une personne.



• Dany VAN BRUGGHEMONT
Président,
bourse

Le bon objet-objet

« Nous accueillons des personnes personnes. Nous sommes une maison d'accueil où nous travaillons le bien mais surtout pour apporter de l'aide à la personne pour le soutien de 1999 à l'heure. On a pu accueillir une maison dans laquelle on voulait organiser une vie plus communautaire ».



• Michel LEBLANC
Directeur
pédagogique
Bénévoles

Travailler la réinsertion

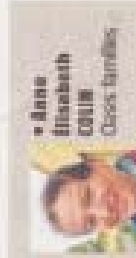
« Nous accueillons des enfants de 4 à 17 dans notre service d'aide et d'accueil éducatif. On travaille la réinsertion familiale. Le centre est financé par un SMA, un mandaté par un SMA, un 57 ou 71 pour venir en aide à des enfants écartés de leur famille. »



• Virginie DELANNE
Agent

Pour aller la seconde

« Quelqu'un l'association des parents déficients auditifs francophones, elle aide depuis 15 ans, et espère 20 personnes pour le soutien pédagogique de 30 élèves en classe, en plus de suivre une scolarité à l'école du soir des parents. Des gestes comme accueillir sont liés au bien à l'ASBL. »



• Dany ELIZABETH
Cocoon familles

Pour une nouvelle adresse

« Le don sera réservé à une autre nouvelle adresse près de la gare à Arlon. On accompagne les familles en situation de conflit et de séparation. On souhaite permettre aux familles qui se séparent d'être accompagnées avec il que cela s'arrête. On arrive trop souvent en bout de course. »

ARLON

ARRONDISSEMENT D'ARLON

La Solidarité au cœur des Terres

Pour sa 7^e édition, le marché de Noël solidaire du chef-lieu permet de donner un sérieux coup de pouce (18 000 €) à 9 associations de la région

• Jean-Claude PASCAL

L'opération « Marché de Noël solidaire » a, pour la 7^e année consécutive, une nouvelle fois bien rempli sa mission. La vingtaine de services clubs de la ville et des environs, la paroisse Saint-Martin, la Province, l'ACJA, la Ville d'Avion, l'office du tourisme, l'ASBL Avion centre-ville et Christiane Rossetier qui orchestrent le tout, sont une nouvelle fois à l'initiative de ce marché de Noël solidaire tout particulier qui se veut tel que chaque fois traditionnel, universel, artisanal et bien évidemment pour Noël.

Il était organisé comme les années précédentes, sous chapiteau place Léopold, mais aussi dans certains locaux de l'ancien palais de justice où différents ateliers étaient proposés.

Le président de l'ancien service clubs Raymond Pirié a précisé : « Autre année, le week-end sera très bien passé et le public, tout en profitant de cette édition, sera aussi un peu plus nombreux. C'est pourquoi, en ce début d'année, l'ASBL Avion centre-ville et Christiane Rossetier ont décidé de se joindre à la phase, soit le char ou le palais de justice, soit au 4^e étage du palais de justice, ainsi que des bé-



Les associations ont reçu chacune un chèque de 2 000 € grâce aux bénévoles engagés lors du 7^e marché solidaire à Avion.

La 7^e édition du marché de Noël solidaire a dégagé 18 000 € de bénéfices en trois jours.

Palais de l'ancien palais de justice.

Une fois les coupures d'18 000 € a été déposé et qui a été redistribué, certains ont été remis aux associations de la ville d'Avion à 9 associations.

90 000 € offerts en 3 ans

Ce beau projet a mobilisé du matériel, soit le char ou le palais de justice, soit au 4^e étage du palais de justice, ainsi que des bé-

névoles.

Dix équipes d'un montant de 2 000 € ont été remis à l'association le Tremplin (avec comme club partenaire le 3^e Haute-Senneloh, l'APEDAF Avion), une association de parents d'élèves locaux et maintenant (d'après Christiane Rossetier) qui accueille en centre de jour des personnes déclinées mentales ou physiques dans un club d'Avion, le « Point d'Avion » qui est un service social pour adultes handicapés non travaillant antérieurement de manière étendue et/ou de détresse mentale sévère ou profonde. D'autres clubs d'Avion (Avion, le Moulin de Stralochamps, un centre qui peut accueillir des jeunes de 0 à 18 ans, en individuel ou en

travail, avec possibilité de guirlandes jusqu'à 20 ans (Avion Club Conscience Hirslandel), l'ASBL d'Avion (Rivierais club d'Avion), l'ASBL famille d'Avion, l'objectif est de restaurer et de consolider les liens interpersonnels entre les membres de la famille lorsque ces liens sont distendus, rompus, durs, conflictuels (Table ronde Avion) (Avion club d'Avion) et le baby service (Avion club).

« L'an prochain, on va devoir envisager de déplacer quelque chose pour faire de la place, soit le char ou le palais provincial, car on a déjà investi l'étage de l'ancien palais de justice. »

Raymond PIRIE

Conférence «Identité Sourde»

The screenshot shows a web browser window displaying the website of the Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB). The browser's address bar shows the URL <http://www.ffsb.be/node/1018>. The website header includes the FFSB logo and the text "Fédération Francophone des Sourds de Belgique". A navigation menu contains the following items: FFSB, SERVICES, ACTUALITÉS, LANGUE DES SIGNES, ASSOCIATIONS, ACCESSIBLES, DOCUMENTATION, PRESSE, LIENS, FORUM. A search bar is located in the top right corner with the text "Recherche".

The main content area features a large banner with the text "Nouvelle formation pour les interprètes LSFB" and a video player showing a person speaking. Below the banner, there is a section titled "Liens directs" with icons for "Urgences", "Télévision", and "Agenda". The main article is titled "FFSB, Sur'Cité et APEDAF - Conférence 'Identité sourde'" and was published on 11/02/2014. The article text reads: "On va projeter la traduction en langue des signes d'une brochure qu'a réalisée l'APEDAF sur « l'identité sourde », après il y a aura des discussions où on pourra dire si on est d'accord ou pas. Ce sera l'occasion d'échanger sur ce qu'est, pour vous, l'identité sourde. Ça se passe le 18/03 à 20h15 et ce sera animé par la FFSB et Sur'Cité ensemble." The address is listed as "Adresse : Rue Walleffe, 2 - 4020 Liège".

800 élèves se défient pour la bonne cause lors du RhétO-défi

- Arnaud SMARS



En fin de journée, tous les acteurs du RhétO-défi se sont réunis pour remettre un chèque provisoire aux responsables de l'APEDAF.

10/05/14 Pour une association « hurlue »

Chaque défi réussi par les élèves du RhétO-défi permettait de remporter 50 centimes pour une association.

Vendredi, si vous vous promeniez dans les rues de [Mouscron](#), vous avez certainement croisé de nombreux élèves en tenue de sport. C'était en effet la 16^e édition du rhétO-défi réservé aux étudiants des écoles de l'enseignement libre de Mouscron et de [Comines](#). «Cela représente plus ou moins 800 jeunes, précise [M. Dochy](#), l'un des professeurs-organiseurs. Ils sont répartis en 150 équipes».

Le premier défi: la confiance

Le rendez-vous pour les participants était donné au «[Chez Nous](#)» à la rue de la Station. Ils recevaient, là, toutes les informations nécessaires pour leur journée: «*Chaque équipe inscrite passe par ici pour recevoir son road-book et une carte pour pouvoir se repérer. Ensuite, ils partent eux-mêmes vers les défis et doivent se débrouiller pour y arriver. Bien sûr, en cas de soucis, ils possèdent toujours plusieurs numéros de téléphone pour nous contacter*».

On s'en doute, accueillir 800 élèves de la sorte, cela ne se fait pas d'un coup de cuillère à pot. Il faut donc prévoir une importante organisation: «*Nous sommes quatre pour l'ensemble et nous sommes aidés par une quinzaine de personnes relais pour les écoles. Ensuite, le jour même, on peut compter sur l'apport d'une cinquantaine d'enseignants pour encadrer les*

épreuves et accueillir les jeunes». Par contre, aucun accompagnement n'est prévu entre les défis: «En fait, notre premier défi est d'établir une relation de confiance entre les élèves et nous. On se dit que dans quelques mois, ces étudiants seront aptes à se présenter sur le marché de l'emploi. On estime donc qu'ils sont capables de pouvoir se gérer seuls et d'assumer leurs actes. Je tiens à préciser qu'en 15 éditions, on n'a jamais rencontré de problèmes».

Un déjeuner bio et local

Notons enfin qu'avant de se lancer dans la grande aventure d'une journée, chaque jeune a eu la possibilité de déjeuner grâce à l'échevinat des Affaires sociales. *«On fait ça depuis quelques années car on a constaté que peu de nos étudiants déjeunaient encore avant de venir à l'école. Mais pour faire face à une journée comme celle qui les attend, il est obligatoire de prendre des forces. Comme notre événement est avant tout dédié à la santé dans son sens le plus large, nous ne proposons que des produits sains, bio et locaux»,* conclut M. Dochy.

Publié le Samedi 22 Mars 2014 à 17h34

Régions · Mouscron · Actualité

Mouscron: le Rhéto-défi soutiendra l'APEDAF

S.L.

Le 9 mai prochain, environ 850 élèves de rhéto se lanceront dans les rues de Mouscron pour le seizième rhéto-défi. Cette année, ils soutiendront l'APEDAF, l'Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones. Cette association aide les enfants sourds ou malentendants et leur famille à s'épanouir.



L'équipe du Rhéto-défi soutiendra l'APEDAF.

3 réactions

J'aime Partager 22

Tweeter

8+1 0

La seizième édition du Rhéto-défi se tiendra le 9 mai prochain. Environ 850 élèves de 8 écoles de Mouscron et Comines (Frères Maristes, Collège Sainte-Marie, le Tremplin, Collège technique Saint-Henri, Institut Saint-Charles, les Trieux, Institut Saint-Henri et le Collège de la Lys) y participeront. Durant cette journée sportive mise sur pied par les professeurs d'éducation physique, un projet sera soutenu. Cette année, c'est à l'APEDAF (l'Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) que les organisateurs ont décidé de venir en aide. Cette association a pour but de soutenir les enfants sourds et malentendants ainsi que leur entourage.

Deux vols quotidiens à destination de Munich.

Réservez maintenant >

Lufthansa flybmi.com

Portes Ouvertes

samedi 28/03 de 9h à 12h30

Université de Mons

MAISONS PASSIVES MASSIVES & MAISONS TRÈS BASSE ENERGIE

BATBOUR

PALAIS 8 - STAND 320 du 28/2 au 08/3

Le choix de la raison TEAM construct à partir de 280.000€

Les + lus

Mouscron: feu vert pour le projet de la Grand-Place

Vol avec violence d'un semi-remorque de tabac à Mouscron

Mouscron: attention, vols à la ruse en cours...

Herseaux: ils tentent de voler le

<http://www.st-henri.be/Le-rheto-defi-et-l-APEDAF.html> , consulté le 22/01/2014

PAR MR PIERRE DUFROMONT

Le rhéto défi et l'APEDAF

Chacun sait que le Rhéto défi est , depuis toujours, l'apothéose de la formation en éducation physique, la cerise sur le gâteau du parcours scolaire de nos sixièmes, la fête aux axes de compétences des programmes de sport, axes que l'on retrouve dans les épreuves proposées tout au long du périple du rhéto-défi.



De plus, soucieux de s'ouvrir au monde qui nous entoure, les organisateurs lient , depuis quelques années déjà, ce magnifique projet à une association caritative ou humanitaire.



Cette année, il a été décidé que nos terminales, au delà de l'effort physique que demande cette journée, aideraient l'APEDAF (Association d'Aide aux Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones). Chaque défi réussi amènera un peu d'argent dans les caisses de cette belle association qui œuvre dans la région et qui en a bien besoin.

104



Afin de motiver au mieux nos troupes, de charmantes représentantes de l'APEDAF sont venues expliquer leur quotidien et leurs projets. Nos élèves furent, comme le montrent les photos, particulièrement attentifs et prouvèrent, une fois de plus, par leurs pertinentes questions tout l'intérêt qu'ils portent à ce genre d'action.

De plus, nombreux seront ceux qui s'en sont retournés en sachant "signer" l'expression "JE VOUS AIME" en plusieurs langues des signes.

Alors, rendez vous au RHETO DEFI - le 9 MAI 2014.

7e Marche ADEPS

Flobecq

Date : 18/05/2014

Heure : 07h00

4 Circuits : 5-10-15-20 km



ATTENTION Changement de lieux de départ.
Centre Sportif Jacky Leroy : rue de la Crête 28b à
7880 FLOBECQ

Flobecq se situe dans « Le Parc Naturel du Pays des Collines »,
C'est une région absolument remarquable à bien des points de vue :
espaces verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux ...

Buvette
Petite restauration



Pour tous renseignements:
Pascaline Herbecq
068/44.89.68
0475/30.88.62



Bonjour,

Vous trouverez en annexe le dossier sur la Marche Adeps du
Dimanche 18 mai prochain,
Au profit de l'APEDAF, Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones.

Départ A partir de 07h00: **Attention: Changement de lieu de départ,
Nouveau: Centre Sportif Jacky Leroy, rue de la Crête 28b à 7880 Flobecq.**

Bien à vous.

Pascaline Horbecq

Organisatrice de la Marche Adeps.

068/44.89.68

Flobecq est la porte d'entrée du Pays des Collines et connue de tous
les cyclos pour ses célèbres «monts». Ses paysages constituent une
richesse exceptionnelle: sommets des collines boisés, cotaux
escarpés et petits vallons, creux verdoyants fleuris de toits rouges.



Avec ses routes
serpentineuses et ses
immenses panoramas,

Flobecq, entend garder son statut de territoire protégé, rendez-
vous de tous les «baladeurs». Les bottines sont conseillées par
temps de pluie car certains passages peuvent être boueux.
Amoureux des dénivellés, passionnés des chemins escarpés.

Vous voilà au sommet du Pays des Collines. Une vue inoubliable
sur la région s'offre à votre regard. A cheval sur la Flandre et la

Wallonie, vous emprunterez successivement routes, chemins de terre et sentiers forestiers qui vous
mèneront sur la crête.

Une promenade unique, dans la plus belle Région, la nature.

Au retour, petite restauration et bar à prix démocratique.



6 Comptes et bilan 2014

Bilan 2014

ACTIF		I. Bilan 2014		PASSIF	
		2014	2013	2014	2013
Immob. corporelles		2.880,20		Capitaux propres	
231000 Mat. & équip. pédag./anim.	33.548,97		134.164,31	1400 Résultats reportés	
231900 Amort. actés	-30.668,77		6.771,01	1420 Résultat de l'exercice	
				1630 Provisions pr charges	115.525,11
				1631 Provision pour charges salariales	14.815,02
				165000 Provision pour autres risques et charges	
Immob. financières		24.380,00		Dettes à plus d'un an	
280000 Immob. financières	31.162,00		61.847,63	178000 Si/préavis non prestés	
280009 Réduction de val imm fin	-6.782,00		61.847,63	179000 Dettes diverses à plus d'un an	
Stocks	3.622,00	3.622,00		Dettes à un an au plus	
400000 Créances à un an au plus	473,55	69.248,72	49.863,39	440000 S/achats de biens et services	
404000 Produits à recevoir	240,00		49.863,39	444000 Facture à recevoir	
413001 Subv Permanent	1.554,84			Dettes fiscales, salariales et sociales	
413002 Subv Emploi EP	26.454,41			453000 Précompte professionnel à payer	
413003 Subv Activités EP	2.953,47			454000 ONSS à payer	
413005 Autres services de la CF				455000 Rémunérations	
413100 Communes				4800 Autres dettes	
413302 Actiris					
413303 Forem	31.072,45				
413310 Région Wallone					
413312 Communauté Wallonie-Bruxelles	1.500,00				
413900 Autres	5.000,00				
Placements trés. & val. disp.	280.036,00				
550000 Banque compte courant	76.505,08				
551000 Banque compte épargne Cigale	1.590,72				
554000 Banque comptes Tournai	21.027,99				
555000 Carnet de dépôt Tournai	1.079,86				
555001 Compte d'épargne short	1.589,32				
557000 Compte d'épargne Plus/BNP	170.669,81				
558000 Compte d'épargne Locative	1.929,02				
558100 Garantie Locative Wallonie	919,10				
558200 Garantie Locative Evere	3.650,00				
570001 Caisse Arlon-Luxembourg	123,95				
570002 Caisse Tournai	74,48				
570003 Caisse bureau Bxl	876,67				
Comptes de régularisation	13.528,49			Comptes de régularisation	
490000 Charges à reporter	13.455,80		6.380,12	492000 Charges à imputer	
491000 Produits acquis	72,69		4.328,82	493000 Produits à reporter	
TOTAL ACTIF	393.695,41			TOTAL PASSIF	
					393.695,41

(Signature)

Compte de résultats

II. COMPTES DE RESULTATS 2014

CHARGES

BUDGET 2014 REALISE 2014

BUDGET 2014 REALISE 2014

1. ACTIVITES

PRODUCTION	11.250,00 €	5.548,09 €	PRODUCTION ET PUBLICATION	3.200,00 €	4.898,80 €
ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	37.824,44 €	35.713,40 €	SUBSIDES PUBLICATIONS	104.180,00 €	89.899,86 €
PILES	3.600,00 €	2.580,00 €	ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	3.660,00 €	3.016,45 €
VARIATION DES STOCKS	- 938,00 €	- 938,00 €	PILES		
TOTAL	52.674,44 €	42.903,49 €		111.040,00 €	97.805,11 €

2. FONCTIONNEMENT

SERVICES ET BIEN DIVERS/ ANIMATION	116.223,39 €	113.126,92 €	SERVICES ET BIEN DIVERS	2.800,00 €	7.526,64 €
			ANIMATION	6.000,00 €	2.518,94 €
			INFORMATION	20.861,54 €	6.960,00 €
			SUBSIDES ACTIVITES PR ANIMATION ET INFORMATION	20.861,54 €	20.676,02 €
			SUBSIDES ACTIVITES ED. PERM		
			SUBSIDES ACTIVITES AWIPH	1.200,00 €	2.600,00 €
			SUBSIDES EXTRA	10.430,76 €	10.430,75 €
			SUBSIDES FORFAIT DE BASE ED. PERM		
			COTISATIONS + CONTRIBUTIONS FORF +DONS	103.120,07 €	101.135,23 €
BBSB	11.600,00 €	8.696,14 €	SUBVENTIONS PR BBSB	10.100,00 €	
FRAIS DE PERSONNEL			FRAIS DE PERSONNEL		
ACS	337.688,32 €	320.641,50 €	ACS	302.059,99 €	289.378,26 €
FBIIE	47.482,54 €	44.857,87 €	FBIIE	22.725,00 €	22.725,00 €
EDP	51.049,03 €	51.517,03 €	EDP	57.339,09 €	56.999,41 €
APE	490.075,88 €	469.267,97 €	APE	363.093,18 €	363.392,08 €
AUTRES CHARGES (Assurances)	6.730,00 €	8.076,75 €	SUBSIDES NON MARCHAND	79.894,47 €	79.420,88 €
			COMPLEMENT FBIIE	5.036,09 €	5.006,22 €
AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION	1.796,00 €	12.123,92 €	AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION		2.127,00 €
AUTRES CHARGES	2.480,00 €	3.717,21 €	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
TOTAL	1.065.705,76 €	1.032.025,37 €		984.660,79 €	970.896,23 €

3. DIVERS

CHARGES FINANCIERES	200,00 €	195,16 €	PRODUITS FINANCIERS	2.500,00 €	3.034,21 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	200,00 €	5.459,76 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2.500,00 €	6.616,03 €
TOTAL	200,00 €	5.654,92 €		2.500,00 €	9.650,24 €
TOTAL COMPTES CLASSE 6	1.117.979,80 €	1.080.583,72 €	TOTAL COMPTES CLASSE 7	€ 1.088.200,19 €	€ 1.078.351,58 €

RESULTAT

-€ 19.779,41

-€ 2.232,14

[Signatures]

REVENU A.C.

REVENU

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
Centrale des bilans

**COMPTES ANNUELS:
modèle abrégé pour
associations et fondations*
en euros (EUR)**

Des informations supplémentaires concernant le dépôt des comptes annuels sont disponibles sur le site Internet de la Centrale des bilans: www.centraledesbilans.be

Des brochures explicatives portant sur les obligations comptables des associations et fondations peuvent être téléchargées à partir du site du SPF Justice.

* Dans ce modèle, les termes "associations et fondations" ou "association ou fondation" se réfèrent aux personnes morales suivantes: associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations.

201				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION: ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS FRANCOPHONES.....

Forme juridique: ASBL.....

Adresse: PICARDIE N°: 43..... Boîte: 6.....

Code postal: 1140..... Commune: EVERE.....

Pays: BELGIQUE.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de BRUXELLES.....

Adresse Internet *: <http://www.apedaf.be>.....

Numéro d'entreprise BE 0418 527 581

DATE 21/11/2014 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale** du 29/03 /2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/ 01/2014 au 31/ 12/2014

Exercice précédent du 01/ 01/2013 au 31/ 12/2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas*** identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

PREVOT Anne-Charlotte
Avenue du Panthéon 23
1081 Bruxelles

Présidente du Conseil d'Administration

LIETAR Bernard
Rue Charles Dubois 32
1342 Limelette

Vice-président du Conseil d'Administration

MEILLEUR Gaétane
Rue de la Viville 42
6700 Arlon

Trésorière

NOTEBAERT Stéphanie
Rue P. Decoster 88
1190 Bruxelles

Secrétaire du Conseil d'Administration

LAMOTTE Anne Marie-Josée
Rue des Brasseurs, 53/10
5000 Namur

Administratrice

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

[Signature]
[Signature]
Meilleur - Trésorière

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	27.260	23.394
Frais d'établissement		20
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	2.880	1.164
Terrains et constructions		22
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91
Autres		22/92
Installations, machines et outillage		23	2.880	1.164
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	2.880	1.164
Autres		232
Mobilier et matériel roulant		24
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241
Autres		242
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261
Autres		262
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	5.1.3/ 5.2.1	28	24.380.....	22.230.....
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	366.435	397.717
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	3.622	2.684
Stocks		30/36	3.622	2.684
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	69.249	65.162
Créances commerciales		40	714	196
Autres créances		41	68.535	64.966
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415	68.535	64.966
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53
Valeurs disponibles		54/58	280.036	305.721
Comptes de régularisation		490/1	13.528	24.150
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	393.695	421.111

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>134.164</u>	<u>136.396</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10
Patrimoine de départ		100
Moyens permanents		101
Plus-values de réévaluation		12
Fonds affectés	5.3	13
Résultat positif (néгатif) reporté		14	134.164	136.396
Subsides en capital		15
PROVISIONS	5.3	16	<u>137.111</u>	<u>141.916</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	137.111	141.916
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168
DETTES		17/49	<u>122.420</u>	<u>142.799</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17	61.848	61.848
Dettes financières		170/4
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et assimilées		172/3
Autres emprunts		174/0
Dettes commerciales		175
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		179	61.848	61.848
Productives d'intérêts		1790
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791	61.848	61.848
Cautionnements reçus en numéraire		1792
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	49.863	68.901
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	49.863	68.901
Fournisseurs		440/4	49.863	68.901
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45
Impôts		450/3
Rémunérations et charges sociales		454/9
Dettes diverses		48
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire ..		480/8
Autres dettes productives d'intérêts		4890
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891
Comptes de régularisation		492/3	10.709	12.050
TOTAL DU PASSIF		10/49	393.695	411.211

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation		9900	903.975	1.051.119
Ventes et prestations*		70/74
Chiffre d'affaires*		70
Cotisations, dons, legs et subsides*		73
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61	164.726	177.266
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.5	62	894.361	890.452
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.124	1.922
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/8	10.000	5.000
Autres charges d'exploitation		640/8	3.717	2.135
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Résultat positif (négatif) d'exploitation		9901	-6.227	-25.656
Produits financiers	5.5	75	3.034	1.884
Charges financières	5.5	65	195	197
Résultat positif (négatif) courant		9902	-3.388	-23.969
Produits exceptionnels		76	6.616	3.583
Charges exceptionnelles		66	5.460	322
Résultat positif (négatif) de l'exercice		9904	-2.232	-20.708

* Mention facultative.

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter	9906	134.164	136.396
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	9905	-2.232	-20.708
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	14P	136.396	157.104
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791
sur les fonds affectés	792
Affectations aux fonds affectés	692
Résultat positif (néгатif) à reporter	(14)	134.164	136.396

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxx	33.522
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	2.790	
Cessions et désaffectations	8179	
Transferts d'une rubrique à une autre	8189	
Transferts d'une rubrique à une autre		(+)(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	36.312	
Plus-values au terme de l'exercice			
8259P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	
Acquises de tiers	8229	
Annulées	8239	
Transférées d'une rubrique à une autre	8249	
Transférées d'une rubrique à une autre		(+)(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
8329P	xxxxxxxxxxxxxx	32.358
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	2.124	
Repris	8289	1050.....	
Acquis de tiers	8299	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	
Transférés d'une rubrique à une autre	8319	
Transférés d'une rubrique à une autre		(+)(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	33.432	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
(22/27)		<u>2.880</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	2.880.....	

N°

BE 0418 527 581

A-asbl 5.1.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxx	31.162
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	
Cessions et retraits	8375	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385	
Autres mutations	(+)/(-) 8386	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	31.162	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8415	
Acquises de tiers	8425	
Annulées	8435	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445	
Plus-values au terme de l'exercice	8455	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxx	8.932
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	
Reprises	8485	2.150	
Acquises de tiers	8495	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	6.782	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	24.380	

7 Projets 2015

Les champs d'action prioritaires de l'APEDAF pour l'épanouissement de l'enfant sourd sont:

- I. L'aide interparentale et familiale (le soutien parental)
- II. L'intégration scolaire de l'enfant sourd (le soutien pédagogique)
- III. La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes par la réalisation de campagnes de sensibilisation, etc

Le 6 février 2015, suite à une réunion avec l'administration et l'inspection Education permanente, il a été convenu que l'APEDAF change d'axe pour l'axe 4 dès le début de l'année. Elle poursuivra ses actions par l'application de son plan quinquennal 2012-2016.

Une demande de reconnaissance dans l'axe 4 sera introduite en 2016, l'année de référence sera l'année 2015. Celle-ci fera référence au nouveau plan quinquennal qui dirigera nos actions futures.

L'APEDAF en route vers un nouvel Axe

Présentation de l'axe 4 et ses obligations

2015 sera l'année d'un grand changement pour l'APEDAF. En effet, la ligne directrice de l'association concernant les actions Education permanente va changer du tout au tout : nous transitons de l'axe 3.1 vers l'axe 4. Par cette transition, nous allons laisser de côté le travail de création et de développement d'outils (que nous faisons depuis 2006) pour nous consacrer à un tout nouveau défi : la mise en place d'une large campagne de sensibilisation annuelle auprès du grand public. Pour cette nouvelle étape, nous aurons besoin de vous, parents ! L'axe 4 est dédié à la sensibilisation et à l'information. Dorénavant, les chargées de projets devront réaliser annuellement une large campagne d'information, de sensibilisation et de communication portant sur des réalités quotidiennes et des préoccupations rencontrées par les parents d'enfants sourds et malentendants et, plus généralement, par les personnes sourdes et malentendantes. La campagne annuelle vise l'interpellation du grand public ainsi que du monde politique, social et culturel.

La campagne de sensibilisation doit avoir lieu à grande échelle sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Via les futures campagnes, notre objectif est de faire évoluer les comportements et les mentalités du grand public mais également les réglementations et les lois. Pour ce faire, nous développerons différents outils de communication mais aussi différents outils pédagogiques abordant la surdité et le vécu au quotidien des personnes sourdes et malentendantes.

Afin de réaliser chaque année un travail de qualité et d'être le plus pertinent possible, nous effectuerons un travail d'analyse et de collecte d'informations concernant le sujet traité dans chaque campagne. Pour se faire, nous consulterons dans un premier temps

des parents d'enfants sourds car ces derniers sont le moteur de l'APEDAF. Leur apport nous sera tout à fait essentiel pour les campagnes. Dans un deuxième temps, nous interrogerons des personnes sourdes et malentendantes ainsi que des spécialistes du domaine traité.

122

Nous mettrons également en place toute une série d'animations et d'exploitations pédagogiques autour de chaque thématique. De nombreux outils de communication seront développés et nous donnerons une toute nouvelle dynamique à notre site internet afin que celui-ci devienne un réel vecteur de diffusion et soit une véritable vitrine pour nos actions futures. Un intérêt tout particulier sera apporté aux nouveaux médias et aux réseaux sociaux, vecteurs de communication incontournable vers le grand public et plus particulièrement vers les jeunes personnes.

Nous serons également attentifs à toucher un maximum de médias locaux, régionaux et nationaux afin d'assurer une visibilité maximale à notre action, sortir la surdit  de l'ombre et la mettre sur le « devant de la sc ne ». L'un des  l ments essentiels dans le d cret d'Education Permanente relatif   l'Axe 4 est la constitution d'un r seau de partenaires associatifs (sociaux, communaux, culturels, et.) reconnus ou non par le d cret. Les charg s de projet veilleront donc   renforcer les collaborations  tablies par le pass  mais  galement   en trouver de nouvelles afin de cr er un v ritable tissu associatif prompt   faire vivre notre campagne et   la relayer le mieux possible   nos publics-cibles.

L' quipe de l'APEDAF s'engage aussi, au travers de ce changement d'axe,   r aliser un minimum de 20 interventions publiques par an. Ces interventions, plus ponctuelles, devront porter sur des th matiques pr cises, ces derni res pouvant prendre la forme de communiqu s de presse, de colloques, d'interview dans un m dia ou autre. Ces interventions permettront   l'APEDAF d'accroitre sa visibilit  et de faire connaitre ses actions aupr s d'autres parents d'enfants sourds et malentendants mais aussi d'un public plus largement touch , de pr s ou de loin, par la surdit .

Accueil et soutien des parents

La demande principale et prioritaire émanant des parents concerne l'information et le soutien.

La démarche de rencontre accrue et proactive auprès des familles se poursuivra en 2015. L'association mettra tout en œuvre pour accueillir les parents sourds d'enfants sourds (formation LS des employés, accessibilité du site internet, etc.).

Comme par le passé, la mise en place d'un accompagnement personnalisé des parents sera traitée en priorité. Un suivi des contacts est primordial et restera privilégié.

Plusieurs actions ont permis la création de relations avec les différents acteurs du monde de la surdité (parents, professionnels, etc.). Nous poursuivrons cet objectif pour développer davantage les collaborations et ainsi enrichir l'association d'expériences diverses pour la poursuite et/ou la création de projets.

Les contacts avec d'autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d'Audiophonologie, etc.) continueront donc à être développés.

Une stratégie de rapprochement des parents sera intégrée aux actions à prioriser :

- en modifiant notre communication externe, celle-ci sera axée sur l'épanouissement de l'enfant sourd et malentendant (site internet) ;
- en modifiant l'affiche et la plaquette de l'APEDAF et la diffusant dans les maternités, les centres ;
- en mettant en exergue le service de parents-relais ;
- en mettant en place des activités mensuelles, telles les cafés-papotes
- en étant proactif sur facebook
- en proposant des rencontres qui rejoignent les préoccupations de parents.
- Le guide des parents sera réimprimé pour s'assurer que l'aide apportée puisse les guider jusque dans leur foyer. La mise en place d'un comité de réédition devra s'organiser.

Parents-relais

Le service de parents-relais fera l'objet d'une promotion en 2015. Les parents d'enfants sourds et malentendants apprécient particulièrement la communication « de parents à parents ». À ce jour, huit parents-relais sont disponibles afin de venir en aide aux autres familles.

L'association se concentrera sur la promotion du service auprès de ses membres et l'organisation d'une journée pour les parents-relais en 2015.

Activités familiales

Diverses activités seront organisées dans le but d'apporter un meilleur accueil et soutien aux parents de l'association. Toutes les familles membres de l'association seront cordialement invitées à y participer. Nous espérons qu'elles se rendront nombreuses à ces activités et s'investiront dans les projets qui leur sont proposés.

124

Activités Tournai

Diverses activités sont organisées à Tournai pour les familles et ce, tout au long de l'année dont des activités extrascolaires : matinées d'animation organisées un samedi par mois.

Dîner des aides pédagogiques de Bruxelles

L'équipe des aides pédagogiques de Bruxelles organisera un goûter mais également deux activités supplémentaires pour les familles d'enfants sourds aidés. La formule et les dates restent à définir.

Marche ADEPS

La huitième marche ADEPS au profit de l'APEDAF aura lieu le dimanche 17 mai à Flobecq. Comme les années précédentes, les participants pourront emprunter quatre circuits différents respectivement de 5, 10, 15 et 20 kilomètres et ce, dans une région absolument remarquable « Le Parc Naturel du pays des Collines » : espaces verts, douces collines boisées, chemin perdu, ruisseaux...

Activité familiale et Assemblée générale

Le dimanche 29 mars, une activité familiale au Grottes de Han sera organisée pour les familles-membres de l'APEDAF, l'assemblée générale se tiendra à 14h.

Journée des familles à Tournai

Le dimanche 28 juin 2015, l'APEDAF Tournai organisera sa journée des familles. Le programme reste à définir.

Semaine de stage pour les enfants et la fratrie (Tournai)

Une semaine d'animations se déroulera du lundi 24 au vendredi 28 août. Le thème reste à définir.

Programmées et encadrées par les aides pédagogiques jamais en retard d'une idée, les animations sont bilingues, français (LPC) / langue des signes et accessibles aux frères et sœurs, copains, copines...

Evénements - récolte de fonds

- Différents événements de récolte de fonds seront organisés cette année dont un spectacle-concert de Bastian Baker le 26 avril à Arlon et une soirée théâtre. Une soirée improvisation pourrait être également proposée.
- Les 20 km de Bruxelles seront une occasion supplémentaire pour soutenir l'association. Plus de 15 coureurs prendront part au défi.



Service d'aide pédagogique

L'équipe d'aides pédagogiques poursuivra son travail de soutien et d'accompagnement des enfants déficients auditifs en intégration dans l'enseignement ordinaire. Ces vingt-quatre employés œuvrent en Région wallonne et à Bruxelles. Ils interviennent dans tous les réseaux d'enseignement et à tous les niveaux scolaires.

En 2015, les aides pédagogiques participeront à diverses formations visant à étendre et améliorer leurs compétences.

Elles se rendront également à des réunions de travail destinées à évaluer les élèves suivis et à répondre, de manière optimale, à leurs besoins spécifiques dans le cadre scolaire.

En Wallonie, différentes activités parascolaires seront préparées par les aides pédagogiques de la région.

Des animations parascolaires seront notamment proposées aux enfants : école des devoirs, cours de français seconde langue et activités parascolaires seront au programme. Elles initieront ces derniers à la langue des signes et à l'écrit.

Les aides pédagogiques poursuivront aussi le soutien pédagogique adapté (remédiation) à Bruxelles et à Tournai.

Une semaine d'animation sera proposée aux enfants sourds du 24 au 28 août 2014 à Tournai. Les objectifs pédagogiques seront basés sur des activités d'identification et de socialisation entre sourds-sourds et sourds-entendants. Les activités seront présentées de manière ludique.

Les aides pédagogiques de Bruxelles mèneront une réflexion quant à l'élaboration d'un dossier d'accueil pour les nouveaux parents. Le contenu reste à définir.

Une seconde réflexion sera faite concernant l'élaboration d'un dossier d'information destiné aux écoles et enseignants accueillant un enfant déficient auditif. Le contenu reste à définir.

Environ trois activités seront programmées pour les enfants sourds et malentendants aidés par une aide pédagogique.

« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent »

En 2015, nous poursuivons notre travail de consolidation dans l'organisation des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ». Nous continuerons de développer le projet mis en place en 2009 dans la bibliothèque Hergé d'Etterbeek et Namur, qui proposent des animations « juniors » pour les enfants de 8 à 12 ans. Un travail accru de promotion des animations continuera d'être assuré par la responsable du projet, à savoir

l'assistante sociale. Les flyers, signets et affiches seront diffusés aux bibliothèques et à un large public.

Un suivi régulier du projet sera assuré tout au long de l'année par la responsable du projet. Elle assistera aux animations dans les différentes régions.

Nous privilégierons les contacts réguliers avec les bibliothèques. L'assistante sociale prendra régulièrement des nouvelles auprès des conteurs et des bibliothèques afin d'avoir des retours sur les animations. Par ailleurs, la responsable du projet restera disponible pour toute question que se posant aux différents intervenants quant aux animations.

128

Accompagnement des conteurs

En 2015, l'assistante sociale poursuivra son travail d'accompagnement des conteurs. Une journée de rencontre entre les conteurs pourra être organisée.

Une demande de subside a été introduite afin de pouvoir proposer une formation aux conteurs en 2015. Selon la réception du subside ou non, la formation pourra être mise en place.

« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » - Ecoles

À l'instar des activités « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » qui se déroulent dans les bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du primaire à la lecture, à la découverte du livre et à la richesse de la langue des signes. Il tend également à démontrer que des enfants présentant certaines déficiences ont leur place dans l'enseignement ordinaire et qu'il existe des pistes pour combler « le manque » et favoriser l'intégration sociale.

Le projet sera présenté aux parents membres de l'association qui ont un enfant en intégration. Ceux, d'entre eux, qui seront intéressés se verront proposer l'animation dans l'école de leur enfant. Sur cette base, l'APEDAF pourra organiser des animations dans ces écoles.

Activité complémentaire aux animations BBSB

Un projet d'animations bilingues français/langue des signes à la ludothèque d'Anderlecht est en train de voir le jour grâce à la collaboration du CREE, de la ludothèque d'Anderlecht et de l'APEDAF. Le projet a été considéré comme viable en 2013, mais en attente faute de subside. Une séance pilote a été réalisée en 2014 et a remporté le succès espéré. Nous souhaitons qu'il puisse se poursuivre cette année.

La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

129

Campagne de sensibilisation et d'information pour le grand public

L'APEDAF est reconnue association d'Éducation permanente dans le cadre du nouveau décret d'Éducation permanente du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet donc de favoriser et de développer, principalement chez les adultes:

- a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Axe 4: thème de notre campagne 2015

Les enfants sourds et malentendants et leur avenir professionnel : quelle accessibilité au monde du travail ?

Objectif de la campagne

Aujourd'hui dans notre société, beaucoup de préjugés persistent en ce qui concerne les sourds et les malentendants et l'accessibilité au monde du travail. L'APEDAF a déjà évoqué ce sujet dans plusieurs de ces brochures. C'est pourquoi nous avons décidé de choisir comme thème pour notre campagne 2015 : « Les enfants sourds et malentendants et leur avenir professionnel : quelle accessibilité au monde du travail ? »

À travers cette campagne, nous souhaitons présenter les sourds et les malentendants comme des professionnels de qualité, au même titre que les entendants. L'objectif étant bien de montrer d'une part aux enfants sourds et malentendants ainsi qu'à leurs parents

et d'autre part au grand public et aux employeurs potentiels que la surdité n'est pas un frein à un épanouissement professionnel. Ces différents groupes constitueront nos publics-cible.

La mise en œuvre de la campagne se fera en deux grandes étapes.

- Dans un premier temps, nous réaliserons un état de la question précis sur l'accessibilité au monde du travail pour les personnes sourdes et malentendantes. Cette analyse se constituera d'une partie plus théorique et d'une autre partie constituée d'interviews de personnes sourdes et malentendantes dans le cadre de leur métier. Ce compte-rendu analytique fera le point sur la problématique choisie afin d'éclaircir les publics-cible.
- Dans un deuxième temps, la campagne en elle-même se composera d'affiches représentant des enfants de l'APEDAF dans la peau de leur profession rêvée. Nous proposerons l'idée aux parents membres de l'APEDAF et à leurs enfants. L'idée est de demander à l'enfant ce qu'il souhaite faire comme métier plus tard et de l'inviter ensuite à poser pour l'affiche. L'enfant sera vêtu à l'aide d'accessoires représentatifs de sa future profession.

130

Interventions

Interventions prévues à ce jour

- Journée formation au handicap pour les animateurs et responsables adultes de la Fédération « Les Scouts asbl ». Module de sensibilisation à la surdité et d'initiation à la langue des signes - 28 février 2015
- Journée Handicap à Louvain-la-Neuve - 24 avril 2015

Interventions futures

- Journée « PMR tous les jours » - 5 mai 2015
- Journée Mondiale des Sourds. Cette année à Mons dans le cadre de Mons 2015 donc grand impact médiatique à prévoir ! - 26 septembre 2015
- Bruxelles sans voiture. Distribution de la brochure « Les sourds dans la circulation » et distribution de gilets fluo APEDAF - septembre 2015
- Bruxelles champêtre. Distribution de la brochure « Les sourds dans la circulation » et distribution de gilets fluo APEDAF - pas encore de date fixée.

Actions et évènements

L'association élargira ses collaborations vers les associations sœurs. Elle développera des animations grâce aux canevas d'animations créés pour les outils. De plus en plus d'associations les utilisent et font vivre nos outils pédagogiques. Les animations seront réalisées en tenant compte du nouveau changement d'axe.

Impact de nos actions

L'association poursuit la mise en place d'une méthodologie afin d'évaluer l'impact de ses actions dans divers domaines.

Mini-conférences

Les mini-conférences continueront à être proposées au grand public durant l'année 2015. Le vendredi soir restera le moment de rencontre privilégié afin de s'assurer d'une fidélisation du public.

Le premier thème choisi est « la musique et les enfants sourds ». Le second devrait traiter des loisirs chez les enfants sourds. Ils sont développés en fonction de la demande du public afin qu'ils soient en parfaite adéquation avec celui-ci. Un professionnel y sera invité. Ils ont pour objectif d'informer le public, mais également de permettre des rencontres ou des retrouvailles entre parents, professionnels, étudiants et membres de l'équipe.

D'une durée approximative d'une heure, celles-ci seront suivies d'une période de questions-débats permettant aux participants une appropriation du thème, une participation active et un échange d'idées. Ces moments nous intéressent plus particulièrement car ils permettent à l'APEDAF de prendre connaissance des nouveaux questionnements des parents, ce qui lui permet d'évoluer adéquatement en fonction des attentes des familles.

Ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes

En 2015, les ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes continueront à être proposés, dans deux régions de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bruxelles et le Hainaut). Ils se dérouleront jusqu'en juin 2015 et reprendront en octobre avec de nouveaux groupes.

Ils visent à initier précocement à la pratique de la langue des signes et s'adressent à toute personne désireuse d'en apprendre les bases: parents, professionnels, éducateurs, animateurs, puéricultrices, employés communaux, étudiants...

À Bruxelles, l'atelier, donné également par une personne sourde, aura lieu une fois par semaine, le mercredi après-midi, durant deux heures, dans les locaux du siège de l'APEDAF (niveau initiation).

132

Un récit-conté sera proposé aux membres dans le cadre des commémorations du centenaire de la grande guerre et de la transmission de la mémoire entre les générations : « **1914** ». Il sera également accessible au public sourd grâce à une traduction en langue des signes.

En 2015, le projet se déclinera au fil des événements de 1915. Il s'agit d'une création de Michel Thiry. L'interprétation en langue des signes sera assurée par Evelyne Devuyst.

Sensibilisations à la surdité

Les sensibilisations répondent à la demande de différents établissements scolaires répartis en Fédération Wallonie-Bruxelles. Celles-ci auront pour objectif de leur apporter des informations théoriques et pratiques sur la surdité. Nous développerons les sensibilisations pour le grand public par la promotion du service : réalisation d'un dépliant et distribution au tout public.

Plusieurs sensibilisations pour le grand public seront également présentées en 2015. Celles-ci sont l'occasion de favoriser l'intégration des personnes sourdes dans notre société.

Ce travail de sensibilisation à la surdité auprès du grand public se poursuivra dans les régions wallonne et bruxelloise. Toute personne/tout organisme désireux de se sensibiliser et/ou de se familiariser avec le monde de la surdité est invité à prendre contact avec l'assistante sociale de l'APEDAF. En 2015, la promotion sera plus spécifiquement axée sur les communes.

Plusieurs actions de promotion de la brochure « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? » sont au programme, notamment lors de la **Semaine de la mobilité** et plus spécifiquement à l'occasion du **dimanche sans voiture** qui aura lieu le 20 septembre 2015.

En fonction de l'actualité et du temps disponible pour ce volet d'activités, d'autres collaborations seront envisagées pour faire connaître les outils d'Éducation permanente

réalisés en 2014 prioritairement. La réflexion se poursuivra afin d'œuvrer à augmenter les collaborations mais également en vue de diversifier et accroître le nombre d'interventions lors de stands ou d'événements ponctuels.

Journée portes ouvertes

L'APEDAF accueillera encore en ses locaux les étudiants des cours du soir en langue des signes de l'Institut Fernand Cocq et ce, pour la 8ème année consécutive.

La chargée de projets d'Éducation permanente et l'assistante sociale leur feront découvrir les différents volets de l'association, les outils d'Éducation permanente et leur présenteront une sensibilisation à la surdité. Une animation autour de l'outil « Parcours de Sourds » leur sera proposée.

Participation aux salons/foire/festivals

L'APEDAF poursuivra son travail de représentation et de sensibilisation en présentant ses activités, services et réalisations. Elle profitera de ces moments pour faire vivre les outils d'Éducation permanente réalisés au cours des années précédentes.

Les dates connues à ce jour pour l'année 2015 sont les suivantes :

- Participation à la « Journée du Handicap » organisée par le kot à projet La Cognée à Louvain-La-Neuve le 24 mars 2015
- Intervention sur la surdité devant de futurs assistants sociaux à l'ISFSC (Rue de la Poste) le 12 mars 2015
- Intervention auprès d'animateurs de mouvements de jeunesse à Namur le 28 février 2015
- Le 9 mars 2015 nous irons participer à la journée de rencontre avec les futurs professionnels de la santé organisée par le LUSS à la Haute Ecole Libre de Bruxelles
- Foire du Livre 2015. Nos outils seront présents lors de l'événement

Journée Mondiale des Sourds

Le samedi 26 septembre 2015 se déroulera à Mons la 22ème Journée Mondiale des Sourds de Belgique. La 22ème JMS se déroulera donc dans la capitale de la culture 2015 et sera, pour l'honneur, sous le signe de la culture et de l'art. Au programme : activités culturelles mises à l'honneur telles que du théâtre, du cirque, des sketches, des chants-signes, du court-métrage, de la peinture, dans, des contes et de la poésie. Comme chaque année,

l'APEDAF y tiendra un stand et fera des animations autour des outils pédagogiques réalisés ces dernières années.

Opération Souris



L' « Opération Souris » se déroulera du 1er au 28 février. Le même produit sera proposé aux gourmands philanthropes. Il s'agit d'un ballotin allongé contenant 8 pralines artisanales. Il sera proposé à la vente au prix de 5€.

Christian Merveille assurera à nouveau le parrainage de cette édition.

Dans un souci d'amélioration constant de l'action, l'affiche sera modifiée..

Les ventes seront quelque peu redynamisées dès 2015 notamment grâce à de nouveaux créneaux de vente (Delhaize...).



Ces différentes actions ainsi que les diverses retombées médiatiques œuvreront à augmenter la visibilité de notre association auprès du grand public et à sensibiliser à la problématique de la surdit .

Opération de solidarité

En d cembre 2015, l'APEDAF organisera la septi me  dition de son op ration de solidarit . Elle proposera aux entreprises belges et  trang res de magnifiques coffrets de pralines comme cadeaux de fin d'ann e. Elle esp re que cette action continuera   remporter un grand succ s !

Sensibilisation des autorit s comp tentes

Accessibilit    la culture

L'APEDAF poursuit son travail de sensibilisation aupr s des t l visions belges en mati re de traduction en langue des signes, sous-titrage des  missions, pr sence d' missions r alis es par les sourds. Elle rend accessible ses propres  v nements via le sous-titrage et des collaborations diverses telle l'Universit  de Mons. Elle est membre de la CAA depuis d cembre 2014.

Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

En 2015, Madame Edith Rioux arrive à sa septième année de mandat en tant que membre effectif au sein de la commission. Il y a deux ans, Madame Anne Lamotte avait posé sa candidature en tant que membre effectif mais aucun retour n'a été donné de la part de la coordinatrice du groupe. Madame Rioux agirait dès lors à titre de membre suppléant.

Plateforme Annonce Handicap

Cette association fut fondée suite au séminaire organisé en mars 2008, à l'initiative de la Fondation Lou. Le thème « soutien moral aux parents autour du diagnostic de handicap de leur enfant » avait fédéré bon nombre d'associations. Elles collaborent à de nombreux projets concernant l'annonce du diagnostic.

Edith Rioux y représente l'APEDAF depuis 2011.

Site internet : www.plateformeannoncehandicap.be

Sensibilisation des professionnels de la santé

Comme annoncé plus haut, l'APEDAF aura l'occasion de participer à une journée de rencontre entre les futurs professionnels de la santé (étudiants en médecine) et les associations de patients. Cette journée est organisée par le LUSS à la Haute Ecole Libre de Bruxelles et se déroulera le 9 mars 2015. Aucune autre campagne de sensibilisation n'est prévue pour 2015 pour l'instant.

La communication de l'asbl

137

L'asbl Information a été approchée pour s'assurer de l'aboutissement de ce plan de communication pour 2015. Les points discutés lors de la Journée Annuelle des Employés du 28 octobre 2011 pourront y être intégrés. Il sera ensuite proposé au Conseil d'administration de l'APEDAF. Il aura pour but de systématiser les communications externes et internes propres à l'association en vue d'améliorer notamment les relations, fidéliser ses membres, sensibiliser encore et toujours les politiques et accroître ses relations avec la presse.

La prochaine Journée annuelle des employés devrait avoir lieu le vendredi 3 avril 2015 à Namur.

Outils de communication

Charte graphique

Au début de l'année 2015, l'APEDAF finalisera son projet de charte graphique ainsi que de son plan de communication. Ce document de travail contenant l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques constituera l'identité graphique de notre association et de nos projets. Tous les visuels de l'association seront dès lors modifiés au fil des semaines en vue d'une diffusion des activités de l'asbl.

Banderole, plaquette de présentation, affiche, fascicules et présentations PowerPoint de l'APEDAF

Le travail de visibilité se poursuivra dès que la nouvelle charte sera présentée aux membres en mars lors de l'assemblée générale.

Cette charte graphique modifiera véritablement le regard du public et permettra d'augmenter la couverture médiatique de l'association.

Enfin, plusieurs montages Powerpoint seront réalisés en 2015 en vue de présenter l'APEDAF lors de sensibilisations, stands ou lors de toute autre manifestation servant à faire connaître nos actions.

Bulletin trimestriel « La Parentière »

En 2015, la colonne vertébrale de chaque numéro sera encore une fois le dossier central, les articles de fond des différentes rubriques s'agenceront toujours autour de cette thématique. Nous avons donc décidé de garder cette formule qui offre marche et offre selon nous une grande cohérence à nos publications.

La Parentière subira de grands changements dans le courant de l'année 2015. Tout comme l'ont été les autres outils graphiques et de communication de l'APEDAF, le graphisme de la Parentière sera complètement repensé cette année afin d'être en adéquation avec la nouvelle charte graphique. Notre équipe est actuellement en réflexion afin de créer une « nouvelle Parentière » dynamique et attrayante mais répondant toujours aux besoins et aux préoccupations des parents. Nous veillerons également à rendre cette nouvelle version plus accessible en version électronique afin de toucher un public plus large.

Site Internet et Facebook

Le Site Internet offre maintenant un accroissement de son efficacité et permet de surfer rapidement pour trouver l'information judicieuse, au moment approprié. Cette année la création d'une charte graphique devrait amener des changements supplémentaires. L'ajout d'un slide augmentera la visibilité des projets.

En 2015, une réflexion sera faite pour alléger le processus de mise à jour du site. Un volontaire aidera à sa bonne gestion. La chargée de projet proposera un programme de gestion plus adéquat pour l'APEDAF.

Centre de documentation

En 2015, l'équipe de l'APEDAF poursuivra l'encodage des ouvrages, leur étiquetage, l'encodage des DVD, le dépouillage et le classement des revues.

La recherche d'ouvrages à partir du site Internet de l'association sera toujours fonctionnelle. Il convient de bien diffuser l'information auprès de nos visiteurs. Une action sera faite en ce sens.

L'APEDAF continuera à participer aux réunions ainsi qu'aux formations organisées par le RBD Santé (Réseau Bruxellois de Documentation en promotion de la Santé) afin de promouvoir la visibilité de son centre de documentation ; de favoriser les collaborations entre les centres de documentation membres du Réseau ; de favoriser le partage de l'information et de faciliter des échanges de documents entre les membres du Réseau, orienter les usagers.

Le réseau RDB organisera cette année son 2ème Salon de la documentation – AGORA intitulé cette année « Des outils, des jeux... pour sa santé ». Celui-ci se tiendra le lundi 4 mai 2015 au PianoFabriek à Saint-Gilles.

Des événements seront organisés au sein même du centre de documentation afin de dynamiser ce dernier et de favoriser sa visibilité. L'APEDAF assurera la promotion du module « recherche de livres » du centre de documentation via le site Internet. Les cours de langues de signes continueront à se donner également dans le centre de documentation.

Les collaborations

La collaboration avec les autres associations en relation avec le secteur de la surdité (FEPEDA, VLOK-CI, EURO-CIU, CREE, FFSB, Grandir Ensemble, ESPAS, ALISE et Papillon vole...) se poursuivra bien évidemment tout au long de l'année. Une attention particulière sera apportée à notre désir de rapports et d'échanges fructueux avec ces différents partenaires.

La directrice développera les collaborations par la rencontre régulière de dirigeants d'associations, centres ou écoles du domaine de la surdité. Les contacts avec d'autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d'Audiophonologie, etc.) continueront également à être développés.

Personnel de l'APEDAF

Employés

La surcharge de travail amenée par les différents départs et par les exigences Éducation permanente complexifie le bon fonctionnement de l'association et diminue les disponibilités de l'équipe pour certains projets. L'APEDAF a donc décidé de contacter une asbl de volontariat pour réfléchir aux postes que pourraient occuper ces bénévoles.

- l'aide dans la vente de chocolats
- les mises à jour de fichiers
- l'avancement des travaux d'encodage des livres du Centre de documentation ;
- la finalisation des documents PDF indispensables aux familles d'enfants sourds ainsi qu'aux professionnels du milieu ;
- la programmation du site Internet
- correcteurs d'orthographe
- etc.

Réunions du personnel du siège social

Des réunions continueront à avoir lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Elles rassembleront les neuf personnes de l'« équipe bruxelloise ». Elles auront pour but d'informer les personnes présentes de l'évolution de chacun des dossiers en cours, de répartir les tâches et de pallier aux dysfonctionnements éventuels.

Des rencontres individuelles auront également lieu, de façon régulière, afin que la directrice puisse assurer la gestion des projets de façon constante. Des informations personnelles pourront alors lui être communiquées. Par cette démarche, nous assurons une discrétion et un suivi constant des projets en cours.

Les rencontres régulières entre la directrice et la coordinatrice Bruxelles auront pour objectif d'améliorer les communications entre les deux équipes administratives/Éducation permanente et aides pédagogiques.

Formation du personnel administratif et social en 2015

Diverses formations seront suivies par le personnel de l'association en vue d'assurer un

travail d'accompagnement optimal :

Langue des signes, volontariat, marchés publics, CESSOC statut unique employé/ouvrier, fiscalité et responsabilités des asbl, communication vers l'extérieur, etc.

Quatre réunions seront au programme en 2015 entre les coordinateurs pédagogiques et la directrice de l'APEDAF. Celles-ci auront comme objectifs d'apporter une cohésion entre les différentes régions assurant la qualité dans les relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.



Budget 2015

III. BUDGET 2015

CHARGES

1. ACTIVITES		BUDGET 2015	REALISE 2014	BUDGET 2015		REALISE 2014
PRODUCTION		9 750,00 €	5 548,09 €	PRODUCTION ET PUBLICATION	3 200,00 €	4 888,80 €
ACTIVITES DAUTOFINANCEMENT		37 824,44 €	35 713,40 €	SUBSIDES PUBLICATIONS	104 180,00 €	89 899,86 €
PILES		3 100,00 €	2 580,00 €	ACTIVITES DAUTOFINANCEMENT	3 160,00 €	3 016,45 €
VARIATION DES STOCKS			- 938,00 €	PILES		
TOTAL		50 674,44 €	42 903,49 €		110 540,00 €	97 805,11 €

PRODUITS

2. FONCTIONNEMENT		BUDGET 2015	REALISE 2014	BUDGET 2015		REALISE 2014
SERVICES ET BIEN DIVERS/ ANIMATION		122 996,05 €	113 128,92 €	SERVICES ET BIEN DIVERS	2 800,00 €	7 526,64 €
ANIMATION				ANIMATION	1 000,00 €	2 518,94 €
				INFORMATION	20 652,92 €	6 960,00 €
				SUBSIDES ACTIVITES PR ANIM ET INFO.	1 200,00 €	2 600,00 €
				SUBSIDES ACTIVITES ED. PERM	10 326,45 €	10 430,75 €
				SUBSIDES ACTIVITES AMIPH		
				SUBSIDES EXTRA		
				SUBSIDES FORFAIT BASE ED. PERM		
				COTISATIONS + CONTRIBUTIONS FORF + DONNS	119 146,73 €	101 135,23 €
BSSB		9 480,00 €	8 696,14 €	SUBVENTIONS PR BSSB	8 300,00 €	
FRAIS DE PERSONNEL				FRAIS DE PERSONNEL		
ACS		336 766,07 €	320 641,50 €	ACS	299 019,77 €	289 378,26 €
FBIE		47 449,57 €	44 857,87 €	FBIE	20 891,25 €	22 725,00 €
EDP		45 419,72 €	51 517,03 €	EDP	56 999,42 €	56 999,41 €
APE		495 129,72 €	469 267,97 €	APE	359 399,22 €	363 392,08 €
AUTRES CHARGES (Assurances)		6 730,00 €	8 076,75 €	SUBSIDES NON MARCHAND	79 420,68 €	79 420,68 €
				COMPLEMENT FBIE	5 006,12 €	5 006,22 €
AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION		1 796,00 €	12 123,92 €	AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION		2 127,00 €
AUTRES CHARGES		2 400,00 €	3 717,21 €	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	984 102,56 €	970 896,23 €
TOTAL		1 086 167,13 €	1 032 029,31 €			

3. DIVERS		BUDGET 2015	REALISE 2014	BUDGET 2015		REALISE 2014
CHARGES FINANCIERES		200,00 €	195,16 €	PRODUITS FINANCIERS	3 500,00 €	3 034,21 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		200,00 €	5 458,76 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 500,00 €	6 616,03 €
TOTAL		200,00 €	5 654,92 €		3 500,00 €	9 650,24 €
TOTAL COMPTES CLASSE 6		1 119 041,57 €	1 080 583,72 €	TOTAL COMPTES CLASSE 7	€ 1 098 142,56 €	€ 1 078 351,58

RESULTAT

-€ 20 899,01

-€ 2 232,14


 Président

 Vice-président

Budget rémunération 2015

IV. BUDGET REMUNERATION 2015 versus REALISE 2014

CHARGES	BUDGET 2015	REALISE 2014	VARIANCE	VARIANCE en %	PRODUITS	BUDGET 2015	REALISE 2014	VARIANCE	VARIANCE en %
FRAIS DE PERSONNEL									
ACS	336.766,07 €	320.691,50 €	€ 16.124,57	5,03%	FRAIS DE PERSONNEL	289.016,77 €	289.370,25 €	€ 5.641,01	3,33%
FBI	47.446,57 €	44.657,57 €	€ 2.781,70	5,38%	ACS	20.821,25 €	22.725,00 €	€ -1.893,75	-8,33%
EDP	45.419,72 €	51.517,03 €	€ -6.097,31	-11,84%	FBI	58.889,42 €	58.889,40 €	€ 0,01	0,00%
ARE	685.136,72 €	682.267,57 €	€ 2.861,75	0,41%	EDP	359.388,23 €	363.393,09 €	€ -3.990,86	-1,10%
AUTRES CHARGES	6.738,00 €	5.076,75 €	€ 1.348,75	16,67%	ARE	79.420,89 €	79.420,89 €	€ 0,00	0,00%
TOTAL	817.685,06 €	854.267,82 €			NON MARCHAND	9.408,12 €	9.408,22 €	€ -0,10	-0,00%
					FORFAIT DE BASE	830.670,46 €	816.871,03 €		

SOLDE REMUNERATION : -110.819,62 € -77.439,47 €



Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue de Picardie 43, 1140 Bruxelles (Evere)

Tél. : 02/644 66 77

Fax : 02/640 20 44

E-mail : info@apedaf.be

Site Internet : www.apedaf.be

